

Evolution du positionnement international du Maroc

Tableau de bord stratégique

Neuvième édition

Octobre 2021



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	11
TABLEAU DE SYNTHESE.....	13
RICHESSSE GLOBALE ET CAPITAL IMMATERIEL	16
Richesse globale par habitant.....	16
Capital immatériel par habitant.....	16
PIB par habitant en dollar PPA constant de 2011	17
DVP N°1 : PRESERVER LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET ENERGETIQUE ET REUSSIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE PAYS	18
LES RESSOURCES ALIMENTAIRES	18
Indice de la faim dans le monde.....	18
Taux de dépendance des importations de céréales (%)	18
Taux de dépendance des importations de sucre (%).....	19
Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (%)	19
Indice de durabilité alimentaire.....	20
LES RESSOURCES ENERGETIQUES	21
Taux de dépendance énergétique (%).....	21
Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)	21
Les ressources énergétiques.....	22
Indice de la transition énergétique	22
Green Future Index.....	22
LE CAPITAL NATUREL	23
Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB.....	23
Indice de la performance environnementale	23
Indice des bénéfices pour la biodiversité	24
Indice "gouvernance des ressources naturelles"	25
Taux d'endémisme	25
L'AIR	26
Emissions de gaz à effet de serre	26
<i>Emissions de CO2 en tonne métrique/ habitant.....</i>	<i>26</i>
<i>Emissions de Méthane en kilotonne d'équivalent CO2.....</i>	<i>26</i>
LES RESSOURCES EN EAU	27
Les ressources en eaux renouvelables en m3/habitant/an.....	27
Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux	27
LES SOLS	28
Les terres arables en hectare par habitant.....	28
Empreinte écologique en hectare par habitant.....	28

DVP N°2 : DEFENDRE L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES 29

SECURITE GLOBALE 29

Indice global de paix 29

Indice "Fragile State" 29

Indice global de terrorisme..... 30

Indice "World's safest countries" 30

SECURITE INTERIEURE 31

Nombre de policiers pour 100 000 habitants 31

Nombre de personnes détenues pour 100 000 habitants 31

Taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants (classement) 32

Taux d'agression pour 100 000 habitants 33

Sécurité publique intérieure 33

DEFENSE..... 34

Les dépenses militaires en % du PIB..... 34

Importations d'armes en millions de dollars 34

Indice de "puissance militaire" 35

DVP N°3 : REPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS ET AUX ASPIRATIONS DES CITOYENS 36

DEVELOPPEMENT HUMAIN 36

Indice de développement humain 36

Indice de prospérité et de bien-être..... 37

Indice de progrès social 37

Indice de la croissance inclusive..... 38

Indice de capital humain..... 38

Indice mondial de la mobilité sociale..... 39

Indice de bien-être de la mère 39

Indice des droits de l'enfant 40

Indice mondial du bonheur 41

Quality of Death Index..... 41

Taux de suicide pour 100 000 habitants 42

EDUCATION 43

DEPENSES EN EDUCATION 43

Dépenses publiques en éducation nationale en % du PIB..... 43

Dépenses publiques en éducation nationale par élève en % du PIB/habitant 43

QUALITE DU SYSTEME D'EDUCATION 44

Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "PIRLS et TIMSS"

..... 44

Taux d'encadrement dans l'enseignement primaire 45

SCOLARISATION	46
Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en % de la tranche d'âge 6-11 ans)	46
Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en % de la tranche d'âge 12-14 ans)	46
Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en % de la tranche d'âge 15-17 ans)	47
SCOLARISATION PROFESSIONNELLE	47
Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (%)	47
ABANDON SCOLAIRE	48
Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (%)	48
Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (%)	48
ALPHABETISATION	49
Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus	49
Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans	50
SANTE	51
ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE ET FECONDITE	51
Espérance de vie à la naissance	51
Indice synthétique de fécondité	51
VACCINATION	52
Vaccination : taux de couverture de DTP1	52
MORTALITE MATERNELLE ET INFANTILE	53
Taux de mortalité maternelle (<i>Nombre pour 100.000 naissances vivantes</i>)	53
Taux de mortalité infantile	53
DEPENSES DE SANTE	54
Dépenses totales de santé (% du PIB)	54
Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé	54
ENCADREMENT MEDICAL	55
Densité médicale et paramédicale pour 10 000 habitants	55
Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants	56
Densité litière	56
GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19	57
Vaccination contre la Covid-19 (Classement)	57
Taux de létalité de la Covid-19 (en %)	58
Indice de sévérité des mesures contre la Covid-19	58
SECURITE ROUTIERE	59
Nombre estimé de tués dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants)	59
CONDITIONS DE VIE	60
Best Countries for quality of life	60
EAU ET ELECTRICITE	61
Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable	61

Taux d'accès aux réseaux publics d'électricité	61
ASSAINISSEMENT ET DESENCLAVEMENT	62
Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées	62
Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes	62
INEGALITES ET PAUVRETE	63
Indice de Gini.....	63
Taux de pauvreté relative.....	63
Taux de pauvreté multidimensionnelle	64
EMPLOI ET CHOMAGE.....	65
Taux de chômage national (%)	65
Importance du travail informel.....	65
DVP N°4 : INSTAURER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE REPENSEE ET SOCIETALE ET EVOLUER VERS UN ETAT DU "CARE"	66
DEMOCRATIE	66
Indice de démocratie.....	66
Libertés publiques	67
Liberté de l'information	67
LE SECTEUR PUBLIC ET LA GOUVERNANCE	68
Indice de l'Etat de droit	68
Indice de l'efficacité du gouvernement.....	68
Indice de la qualité de la réglementation.....	69
Indice "Expression et Responsabilisation"	69
Indice de perception de la corruption	70
Couverture du territoire par les services publics	70
Indice de l'ouverture des données (Open Data Inventory ODIN)	71
Bertelsmann Stiftung's Transformation Index	72
Indice de liberté de la presse ("Freedom Press Index").....	73
Indice de stabilité politique et d'absence de violence et de terrorisme.....	73
Fonctionnement des institutions politiques	74
Transparence de la politique économique.....	74
Indice de lutte contre le blanchiment d'argent (Basel AML Index).....	75
Capacités de réformes sectorielles.....	75
Stratégies sectorielles à long terme.....	76
Soutien aux secteurs dynamiques émergents	76
DVP N°5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES.....	77
CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	77
Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique.....	77
Moyenne des précipitations en mm/an	77

EXPOSITION AUX RISQUES LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	78
CATASTROPHES NATURELLES	79
Indice global des risques climatiques	79
Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (de 1 mauvais à 5 très bon)	79
Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est <5m en % de la population totale).....	80
DVP N°6 : ASSURER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE MAROCAINE ET REUSSIR L'EMERGENCE DU PAYS	81
ASSURER LES PRE-REQUIS D'ACCES A LA MONDIALISATION	81
COMPETITIVITE/ATTRACTIVITE	81
Indice Global de Compétitivité	81
Indice "Doing Business"	81
Indice "Best Countries for Business"	82
Brand Finance Nation Brands.....	82
Country Reptrak Reputation Index.....	83
Bloom Consulting Country Brand Ranking	84
Indice mondial de l'entrepreneuriat	84
Indice global des libertés économiques	85
Part du marché mondial (%).....	85
Indice de la performance logistique.....	86
Indice de facilité du commerce international.....	86
Indice international de l'environnement du commerce illicite	87
Indice mondial d'attractivité industrielle "Global Manufacturing Risk Index"	87
Indice de compétitivité voyage et tourisme	88
Indicateur "Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers"	88
Change Readiness Index.....	89
Good Country Index	89
Part des recettes touristiques dans le PIB	90
Les investissements directs étrangers en % du PIB	90
Attractivité des investissements dans la région MENA	91
Baseline Profitability Index	92
Renewable Energy Country Attractiveness Index	92
Régulation de la concurrence	93
STABILITE DU CADRE MACROECONOMIQUE	94
Taux de croissance économique (%)	94
Taux d'inflation (en %)	95
Solde budgétaire en % du PIB	95
Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor.....	96
PIB par habitant en dollars constants de 2010.....	96

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services) (en %)	97
Solde commercial de biens et services en % du PIB	97
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	98
Solde du compte courant en % du PIB	98
Réserves de change en mois d'importations	99
FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	100
Taux d'investissement (FBCF/PIB) (en %)	100
Epargne nationale brute en % du PIB	100
SYSTEME FINANCIER	101
Indice de liberté du système financier (<i>score de l'indice</i>)	101
Taux de bancarisation	101
Capitalisation boursière en % du PIB	102
Global Financial Centres Index	102
DVP N°7 : GERER LA MOBILITE INTERNE ET L'ACCEUIL DES MIGRANTS	103
Migrants internationaux en % de la population	103
Indice "Best countries for immigrants"	103
Transfert des Marocains Résidant à l'Etranger en % du PIB	104
DVP N°8 : RENFORCER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS	105
URBANISME/ENVIRONNEMENT URBAIN	105
Taux d'urbanisation (%)	105
Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale	105
Population urbaine vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine globale	106
Taux de raccordement aux réseaux publics d'assainissement liquide en milieu urbain (%)	106
Efficacité de la gouvernance urbaine	107
Global cities index	107
Indice mondial des villes intelligentes	108
EQUIPEMENT DU TERRITOIRE	109
Densité routière en nombre de km/100km ²	109
Densité ferroviaire en nombre de km/100km ²	109
Indice de connectivité maritime	110
Trafic de conteneurs dans les ports (en équivalent 20 pieds)	110
Indice de connectivité aérienne	111

DVP N°9 : PROGRESSER VERS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION112

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR..... 112

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans).....	112
Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production.....	112
Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur	113
Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche	113

ECONOMIE DU SAVOIR & INNOVATION 114

Indice de l'économie de la connaissance (KEI)	114
Indice mondial de l'Innovation (GII)	114
Indice mondial de la propriété intellectuelle.....	115
Indice de préparation aux NTIC (Network Readiness Index).....	115
E-Gouvernement development index.....	116
Indice de connectivité mobile.....	116
Global connectivity index.....	117
Inclusive Internet index.....	117
Indice de la qualité de vie digitale (Digital Quality of Life Index).....	118
Densité robotique (nombre de robots industriels pour 10 000 employés).....	119
Recherche & Développement.....	119
Articles de journaux scientifiques et techniques publiés (pour 1 million d'habitants).....	120
Indice mondial de la compétitivité des talents (Global Talent Competitiveness Index)	120
Nombre de brevets pour 1 million d'habitants.....	121
Exportations de biens à haute technologie en % des exportations des biens manufacturés.....	121
Indice de cybersécurité dans le monde.....	122

DVP N°10 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET RESTAURER LA CONFIANCE123

INDIVIDU 123

Indice d'inégalité de genre.....	123
Indice mondial des disparités de genre	123
Part des jeunes dans la population (en %).....	124
Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement (%)	124
Taux de participation des femmes dans le marché du travail (en % des femmes âgées de plus de 15 ans).....	125

GROUPE D'INDIVIDUS 126

Indice de bien-être des jeunes	126
Global AgeWatch Index : Indice de bien être des personnes âgées de 60 ans et plus	126

Perspectives d'avenir de la jeunesse	127
VIE EN SOCIÉTÉ.....	128
Degré d'attachement à la nation	128
Confiance interpersonnelle (% des personnes faisant confiance à la plupart des gens)	128
Degré de confiance accordée aux institutions régaliennes.....	129
Degré de confiance accordée aux institutions représentatives.....	130
Degré de confiance accordée à la famille	131
Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle.....	131
Solidarité traditionnelle	132
Solidarité institutionnelle	132
Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle	133
Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle	134
Degré de satisfaction dans la vie	135
Engagement civique	135
ANNEXE : GLOSSAIRE DES INDICATEURS.....	136

INTRODUCTION

La veille stratégique à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), a évolué en 2015 vers **une veille stratégique et immersive avancée**, de nature systémique et dynamique et en 2021 vers une veille prospective, avec une nouvelle grille de lecture comprenant cinq axes : la remise de l'Homme au centre du développement, la reconsidération du rapport de l'Homme à la nature, la planétarisation (articulation entre le local et le global), l'exponentialité (technologies disruptives) et la gouvernance. Elle comprend deux volets : l'un qualitatif et l'autre quantitatif, se matérialisant par **le tableau de bord stratégique**.

Objet du présent rapport et dont la **neuvième version a été éditée en octobre 2021**, le tableau de bord stratégique constitue un outil permettant de donner un aperçu **du positionnement du Maroc sur le plan international** dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental. Il comprend plus de 200 indicateurs stratégiques, classés selon **les nouveaux domaines de veille prospective de l'IRES**. Le nombre d'indicateurs identifiés par domaine ne préjuge pas de l'importance de ce dernier. Il est souvent fonction de la disponibilité des données statistiques relatives au domaine concerné.

Certains de ces indicateurs ont des limites qui ont été révélées par plusieurs études. Ils ne reflètent pas, selon l'IRES, les avancées enregistrées par le Royaume du Maroc. Leur intégration dans le présent tableau de bord stratégique est motivée par le seul fait que ces indicateurs sont pris en considération par les organismes internationaux pour apprécier la situation du Maroc.

Les informations relatives aux différents indicateurs ont été recueillies à partir de sources variées, à savoir : les organismes nationaux tels que le Haut-Commissariat au Plan (HCP), les départements ministériels, l'Office des Changes... ou les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, le PNUD, l'OMS, la FAO, le CEPIL.

Pour chaque indicateur, les seuils d'alerte sont déterminés par l'IRES. En partant du constat qu'il n'existe pas de méthode universelle, le calcul des seuils d'alerte relatifs à chaque indicateur a été opéré en utilisant différentes méthodes. Les plus utilisées sont au nombre de deux.

La première consiste, en cas d'abondance de l'information, à distinguer au niveau de la communauté internationale trois groupes ayant le même nombre de pays. Les seuils correspondent ainsi aux moyennes des tiers moyens et élevés de cette communauté.

En cas de moindre abondance des données, la deuxième méthode utilisée, consiste à retenir comme seuils :

- Les moyennes établies par les organisations internationales, à savoir :
 - Le PNUD pour les pays à développement humain moyen et ceux à développement humain élevé.
 - La Banque Mondiale pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé.
- Les normes fixées par les organisations internationales à l'instar de l'OMS et du FMI.

Des cadrans, illustratifs du positionnement du Maroc par rapport à ces seuils d'alerte, ont été générés à travers l'implémentation des données statistiques du tableau de bord stratégique sous le logiciel "Business Object". L'analyse de ce positionnement et de son évolution au fil du temps constitue l'objet du présent rapport. Le nombre de places gagnées ou perdues au niveau du classement international du Maroc est évalué à périmètre constant.

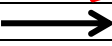
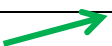
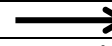
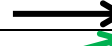
Il convient de signaler que l'édition de 2021, à l'instar de celle de 2020, a été réalisée dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, qui a rendu difficile pour certaines organisations internationales l'actualisation des indices. Cette édition se distingue par rapport aux précédentes par l'intégration de nouveaux indicateurs stratégiques, liés, notamment, à la sécurité globale, à la performance environnementale, à la qualité de la vie digitale et à la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que des indicateurs relatifs à la pandémie de la Covid-19.

Le tableau récapitulatif suivant essaie de mettre en exergue les domaines où le positionnement international du Maroc sur les deux dernières décennies s'est amélioré, a stagné ou a reculé.

L'analyse des résultats de la neuvième édition du tableau de bord stratégique met en évidence, encore une fois, **la nécessité, pour le Maroc, de renforcer son capital immatériel pour en faire un levier de son positionnement international**. En outre, la crise liée à la pandémie de la Covid-19 a rappelé l'importance de changer d'état d'esprit en replaçant l'Humain et la Nature au centre de la question du développement, en assurant l'articulation entre l'échelle locale et mondiale et en accélérant la transformation digitale du pays.

Un glossaire, portant sur les définitions, telles qu'établies par les organisations nationales et internationales, de l'ensemble des indicateurs composant le tableau de bord stratégique, figure en annexe du présent document.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
Richesse Globale et Capital Immatériel	Richesse globale et Capital Immatériel	2000-2014	
	PIB par habitant en PPA	1995-2020	
DOMAINE DE VEILLE PROSPECTIVE (DVP)			
DVP1 : PRESERVER LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET ENERGETIQUE ET REUSSIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU PAYS	Lutte contre la faim	2006-2020	
	Dépendance alimentaire	1963-2020	
	Durabilité alimentaire	2017-2019	
	Dépendance énergétique	1999-2020	
	Transition énergétique	2019-2021	
	Un futur propre	2021	
	Performance environnementale	2000-2020	
	Etat de la biodiversité	2005-2016	
	Gouvernance des ressources naturelles	2009-2016	
	Capital naturel : L'air	2000-2019	
	Disponibilité des ressources en eau	1998-2019	
	Gestion des ressources en eau	1998-2019	
	Capital naturel : Les sols	1998-2020	
	Paix et stabilité	2007-2021	
	Sécurité globale	2007-2020	
DVP2 : DEFENDRE L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES	Sécurité intérieure	2003-2020	
	Vulnérabilité au terrorisme	2002-2020	
	Développement humain	1998-2019	
	Prospérité et bien être	2009-2020	
DVP3 : REpondre AUX BESOINS ESSENTIELS ET AUX ASPIRATIONS DES CITOYENS	Croissance inclusive	2017	
	Capital humain	2013-2018	
	Mobilité sociale	2020	
	Bonheur	2010-2021	
	Droits de l'enfant	2013-2021	
	Education : Dépenses par étudiant en % du PIB/habitant	1998-2018	

Légende



Progrès



Stagnation



Recul



Données historiques manquantes



Favorable

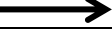
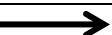
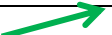
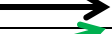
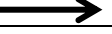


Intermédiaire



Non favorable

DOMAINE DE VEILLE PROSPECTIVE (DVP)	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
DVP3 : REPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS ET AUX ASPIRATIONS DES CITOYENS	Qualité du système éducatif	2001-2019	
	Education : Scolarisation et alphabétisation	1998-2020	
	Education : Scolarisation professionnelle	2000-2019	
	Education : Abandon scolaire	1999-2018	
	Santé de base : Espérance de vie à la naissance et mortalités maternelle et infantile	1998-2018	
	Santé de base : Fécondité	1998-2017	
	Santé de base : Vaccination	1998-2018	
	Santé de base : Dépenses en % du PIB et accès au système de santé	1998-2018	
	Encadrement médical et paramédical	1998-2020	
	Gestion de la crise de la Covid-19	2020-2021	
	Sécurité routière	2000-2020	
	Conditions de vie : Accès à l'eau et à l'électricité	1998-2020	
	Conditions de vie : Assainissement et désenclavement	1998-2020	
	Conditions de vie : Inégalités et pauvreté	1998-2018	
	Emploi et chômage	1998-2020	
	Qualité de vie	2015-2021	
	Etat de droit / Démocratie	2006-2020	
	Gouvernance publique et privée	1998-2020	
DVP4 : INSTAURER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE REPENSEE ET SOCIETALE ET EVOLUER VERS UN ETAT DU "CARE"	Libertés publiques / de l'information	2009-2017	
	Liberté de la presse	1998-2021	
	Ouverture des données (Open data)	2015-2020	
	Stabilité politique	1998-2020	
	Efficacité et transparence des politiques publiques	2009-2016	
	Lutte contre le blanchiment d'argent	2012-2021	
	Performance en matière de lutte contre le changement climatique	2005-2021	
	Impact quantitatif lié aux événements climatiques extrêmes	2004-2019	
DVP5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES	Gestion de crises de catastrophes naturelles	2011	
	Exposition aux risques liés au changement climatique	2013-2020	
	Compétitivité, attractivité aux IDE et attractivité touristique	2000-2020	
	Marque-pays	2011-2020	
DVP6 : ASSURER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE MAROCAINE ET REUSSIR L'EMERGENCE DU PAYS	Capacité de gestion des changements socio-économiques et politiques	2013-2019	
	Stabilité des prix	1998-2020	
	Situation des finances publiques	1999-2020	
	Comptes extérieurs	1999-2020	
	Système financier	1999-2020	
	Immigration	2000-2017	
DVP7 : GERER LA MOBILITE INTERNE ET L'ACCUEIL DES MIGRANTS	Lien économique avec les communautés marocaines établies à l'étranger	1998-2020	

DOMAINE DE VEILLE PROSPECTIVE (DVP)	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
DVP8 : RENFORCER LE DEVELOPEMENT TERRITORIAL DU PAYS	Gouvernance urbaine	1998-2020	
	Villes intelligentes	2019-2020	
	Armature routière et équipement du territoire	1998-2016	
	Densité ferroviaire	1998-2017	
	Connectivités aérienne et maritime du territoire	2004-2019	
DVP9 : PROGRESSER VERS LA SOCIETE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION	Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur	2001-2018	
	Innovation / Recherche et Développement	1998-2021	
	Propriété intellectuelle	2018-2020	
	Inclusion numérique	2019-2021	
	Qualité de la vie digitale	2020-2021	
	Compétitivité et attractivité des talents	2014-2020	
	Sécurité digitale / Cybercriminalité	2014-2020	
DVP10 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET RESTAURER LA CONFIANCE	Inégalités de Genre	2000-2021	
	Perspectives d'avenir de la jeunesse	2009-2016	
	Attachement à la nation	2009-2016	
	Importance de la famille et de la religion dans la vie personnelle	2007-2016	
	Solidarité traditionnelle	2001-2016	
	Solidarité institutionnelle	2001-2016	
	Confiance institutionnelle : Institutions régaliennes	2001-2016	
	Confiance institutionnelle : Institutions représentatives	2011-2016	
	Confiance interpersonnelle	2011-2016	
	Lien politique	2007-2016	
	Engagement civique	2007-2012	

Légende



Progrès



Stagnation



Recul



Données historiques manquantes



Favorable



Intermédiaire



Non favorable

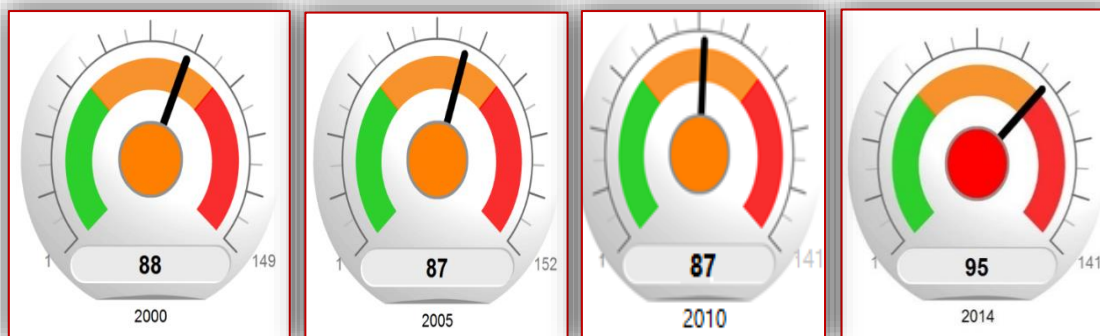
Richesse Globale et Capital Immatériel

Richesse globale par habitant

(Source : Calculs IRES _ Données de la Banque Mondiale)

En amélioration depuis 2000, le classement du Maroc en matière de richesse globale par habitant a enregistré un recul de 8 places entre 2010 et 2014. Outre la croissance économique qui s'est rétractée sur cette période, ce recul aurait pu être évité si le capital humain avait été suffisamment développé et si l'exploitation des ressources naturelles était optimisée. Le positionnement du Royaume au titre de cet indicateur pourrait être amélioré si, à l'avenir, le Maroc parvenait à adopter en termes de politiques publiques une approche fondée sur la valorisation du capital immatériel.

Classement du Maroc en termes de richesse globale par habitant

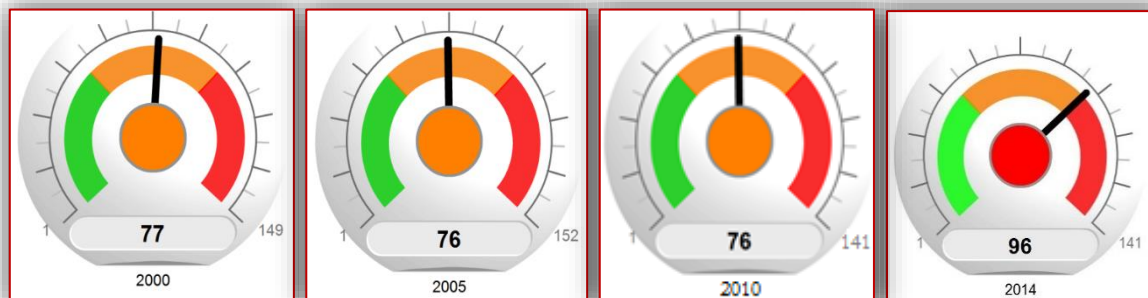


Capital immatériel par habitant

(Source : Calculs IRES _ Données de la Banque Mondiale)

Un poids du capital immatériel représentant les trois quarts de la richesse globale du Maroc, soit un niveau proche de celui des pays de l'OCDE (80%). **Le positionnement international du Royaume, en matière de capital immatériel par habitant, a connu une amélioration sensible, avec un gain de quatre places entre 2000 et 2005.** Entre 2005 et 2014, le classement international du pays a affiché, toutefois, une baisse significative, due, entre autres, à la qualité insuffisante du capital humain. Les multiples réformes menées par le Maroc pour développer son capital humain n'ont pas produit des résultats à la hauteur des exigences de développement du Royaume.

Classement du Maroc en termes de capital immatériel par habitant

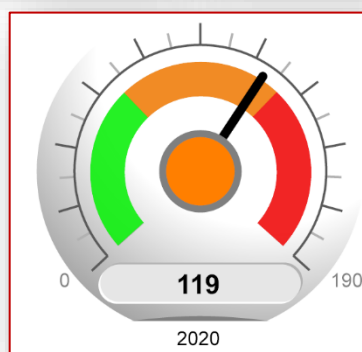
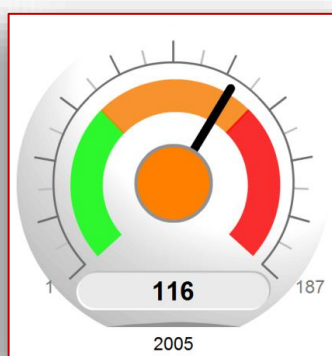
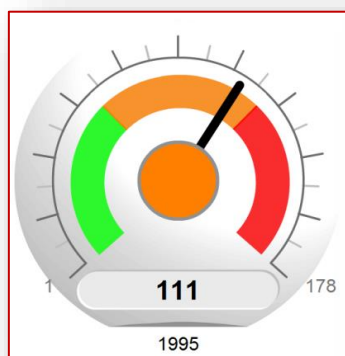


PIB par habitant en dollar PPA constant de 2011

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc selon le PIB par habitant en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) qui ne reflète pas les potentialités économiques du pays.

Classement du Maroc en termes de PIB par habitant en PPA

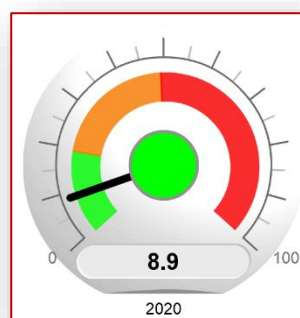
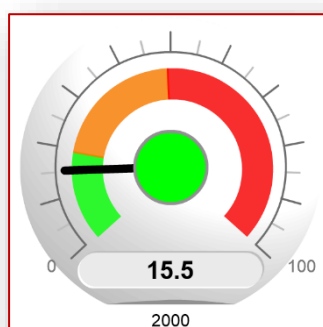


Les ressources alimentaires

Indice de la faim dans le monde

(Source : Calculs IRES _ Concern Worldwide / Welthungerhilfe)

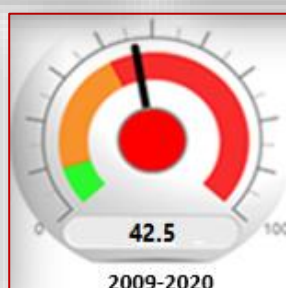
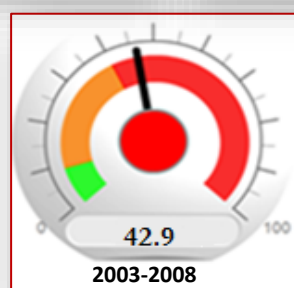
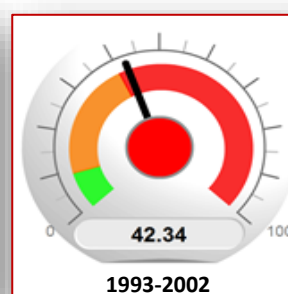
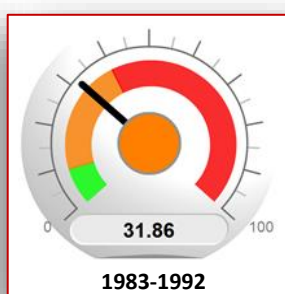
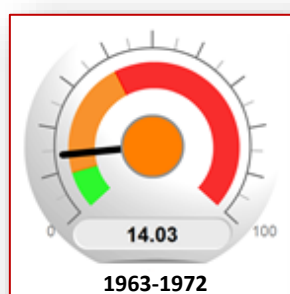
Une amélioration du positionnement international du Maroc au titre de cet indice, reflétant l'engagement perpétuel du Royaume pour la concrétisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif n°2 concernant la lutte contre la faim.



Taux de dépendance des importations de céréales (%)

(Source : Calculs IRES _ Données de la FAO)

Une accentuation, sur le long terme, de la dépendance extérieure en céréales en raison de l'augmentation de la population et de la fréquence élevée des sécheresses. Les marges importantes de progrès techniques, si elles étaient mobilisées, pourraient compenser largement les effets négatifs du changement climatique, notamment la dégradation des bases productives et renforcer davantage la souveraineté alimentaire du pays.

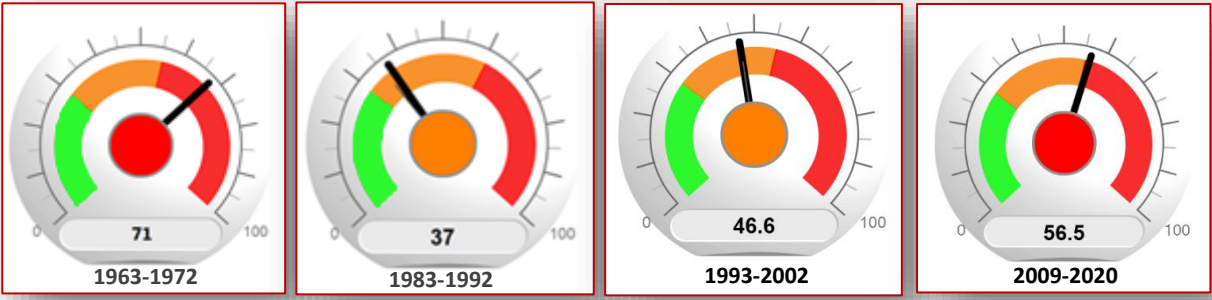


Les ressources alimentaires

Taux de dépendance des importations de sucre (%)

(Source : Calculs IRES _ Données de la FAO)

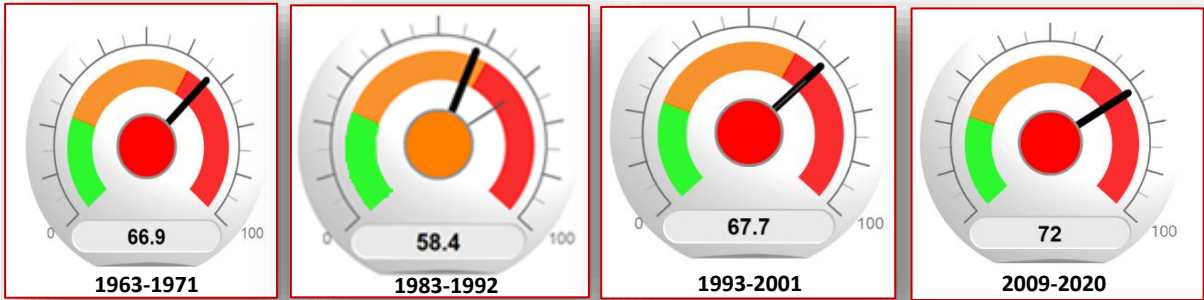
Une production nationale qui satisfait à peine la moitié de la forte demande en sucre en raison, entre autres, d'une atomisation de la superficie cultivée en betteraves.



Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (%)

(Source : Calculs IRES _ Données de la FAO)

Une importation par le Maroc d'une part croissante de ses besoins en huiles végétales et ce, malgré le développement de la production oléicole dans le cadre du plan Maroc Vert.

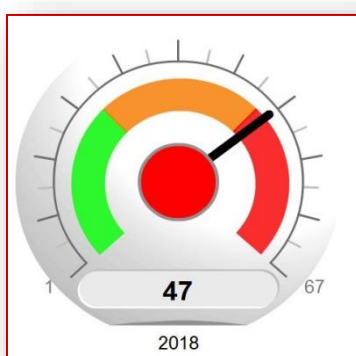


Les ressources alimentaires

Indice de durabilité alimentaire

(Source : Calculs IRES _ Economist Intelligence Unit (EIU) ; Barilla Center for Food & Nutrition (BCFN))

Un retard en matière de durabilité alimentaire, qui s'explique, notamment, par le mode de consommation des citoyens, le gaspillage alimentaire, l'insuffisance d'installations de stockage et de réfrigération ainsi que par les difficultés de relever les défis de l'agriculture durable.

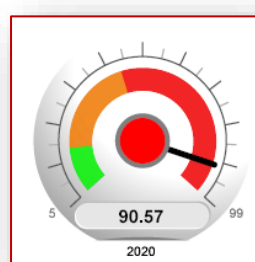
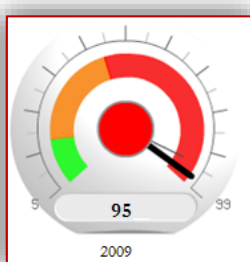
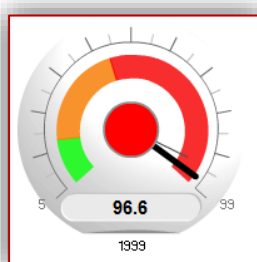


Les ressources énergétiques

Taux de dépendance énergétique (%)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement ; Banque Mondiale)

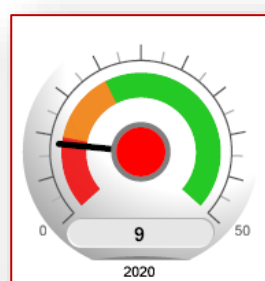
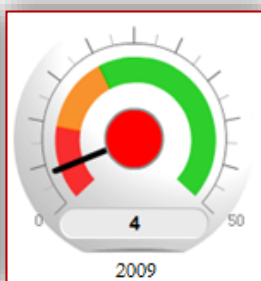
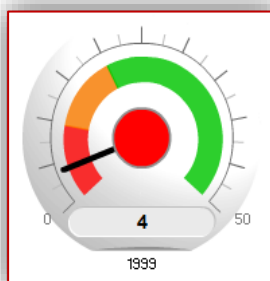
Une très forte dépendance énergétique, quoiqu'en baisse, ayant amené le Maroc à développer la production hydro-électrique et à lancer en 2009 un projet ambitieux de développement des énergies renouvelables, une politique d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi qu'une stratégie de renforcement de la coopération régionale en la matière.



Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement ; Banque Mondiale)

Une contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 9% en 2020 et qui serait portée à près de 20% en 2030. Les énergies renouvelables représentent en 2020 l'équivalent de 38% de la puissance installée du parc électrique.

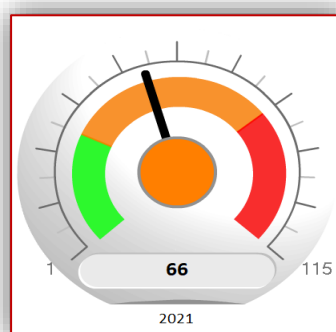
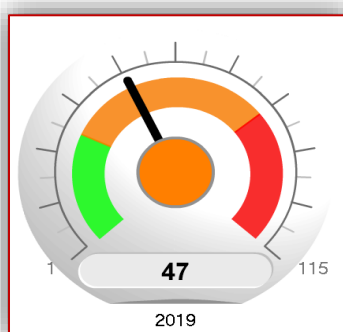


Les ressources énergétiques

Indice de la transition énergétique

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

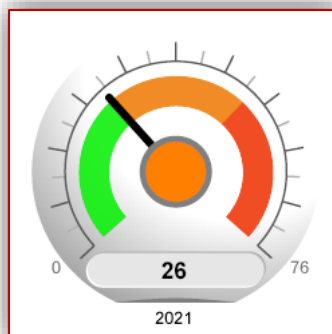
Un positionnement international intermédiaire du Maroc au titre de cet indice, qui pourrait être amélioré dans le futur si le Royaume parvenait à accélérer le développement du secteur des énergies renouvelables conformément aux Orientations Royales et à promouvoir davantage l'efficacité énergétique.



Green Future Index

(Source : Calculs IRES _ MIT Technology Review)

Un positionnement très favorable pour le Maroc au titre de cet indice, qui traduit les progrès réalisés par le Royaume en matière de performance environnementale, ainsi que son engagement ambitieux pour réduire l'empreinte carbone, développer les énergies renouvelables et promouvoir les innovations écoresponsables -le Royaume occupe le **5^{ème} rang mondial pour la dimension relative aux innovations vertes**-. Au niveau régional, le Maroc est classé **2^{ème} en Afrique** et **1^{er} dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord**.

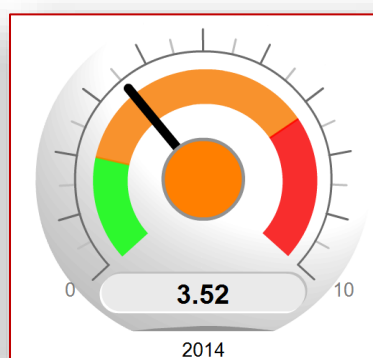
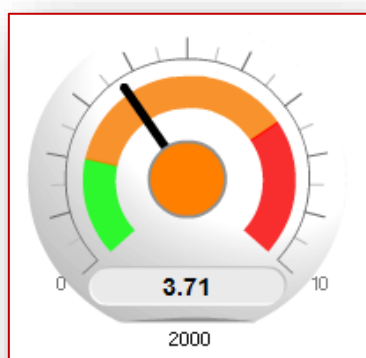


Le capital naturel

Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

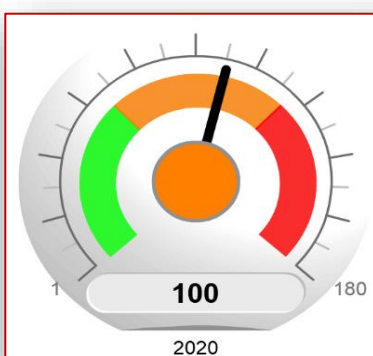
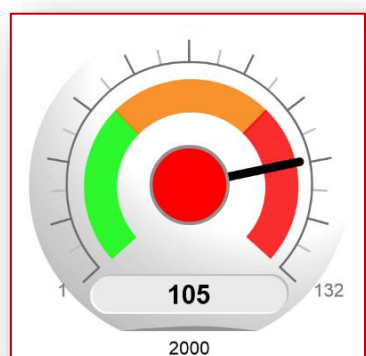
Une dégradation de l'environnement, dont le coût moyen, selon les estimations de la Banque Mondiale, s'élevait à près de 4% du PIB en 2014. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le Maroc ne consacre, annuellement, que moins de 1% de son PIB à la préservation de l'environnement.



Indice de la performance environnementale

(Source : Calculs IRES _ Yale University)

Une nette avancée en termes de positionnement du Maroc en matière de performance environnementale, grâce principalement à l'amélioration de la qualité de l'air, à une meilleure gestion des ressources forestières et à l'extension du réseau d'assainissement.



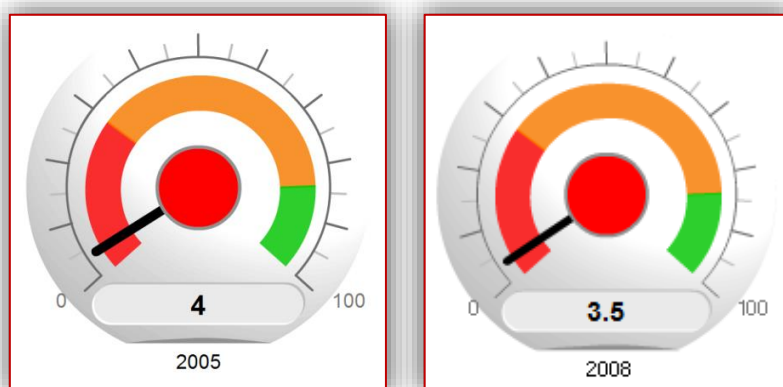
Le capital naturel

Indice des bénéfices pour la biodiversité

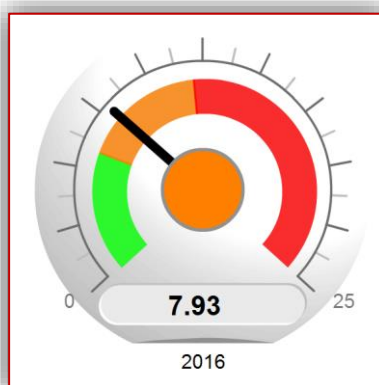
(Source : Calculs IRES _ Fond mondial pour l'environnement, Union internationale pour la conservation de la nature)

Une biodiversité au Maroc soumise à de fortes tensions, avec une part importante des espèces existantes vulnérables ou en danger critique d'extinction. Le score obtenu par le pays au titre de l'indice des bénéfices pour la biodiversité confirme cette réalité.

Indice des bénéfices pour la biodiversité



Espèces menacées (% du total)

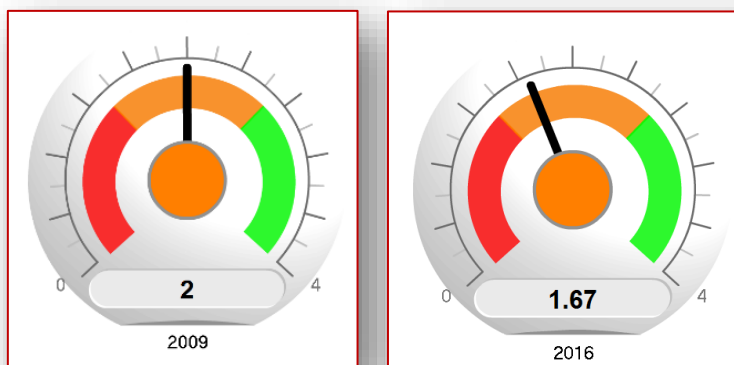


Le capital naturel

Indice "gouvernance des ressources naturelles"

(0 = faible gouvernance ; 4 = bonne gouvernance) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

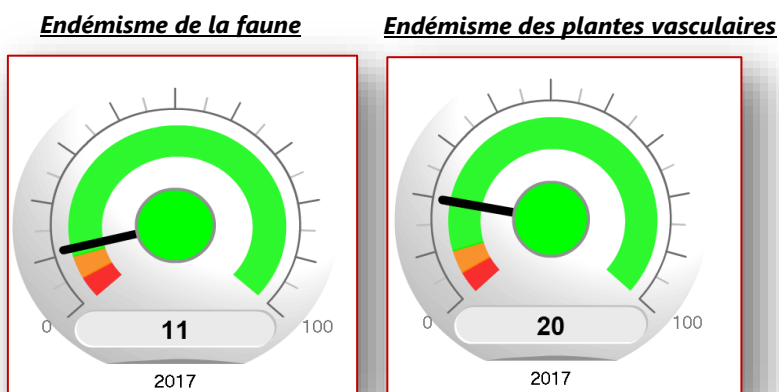
Une stagnation du positionnement international du Maroc au titre de la gouvernance des ressources naturelles. Le score obtenu par le Maroc ne reflète pas l'engagement du Royaume en la matière, qui se traduit, notamment, par de multiples réformes lancées, visant à assurer la pérennité, à garantir une qualité optimale des ressources et à asseoir la compétitivité du secteur sur des bases solides. La gouvernance des ressources naturelles au Maroc demeure largement perfectible.



Taux d'endémisme

(Source : Calculs IRES _ Haut-Commissariat aux eaux et forêts et à lutte contre la désertification)

La situation géographique du Maroc, carrefour entre l'Afrique et l'Europe et entre la Méditerranée et l'Atlantique, lui confère le titre de "**haut lieu**" de biodiversité avec un nombre très important d'espèces endémiques.



Le capital naturel

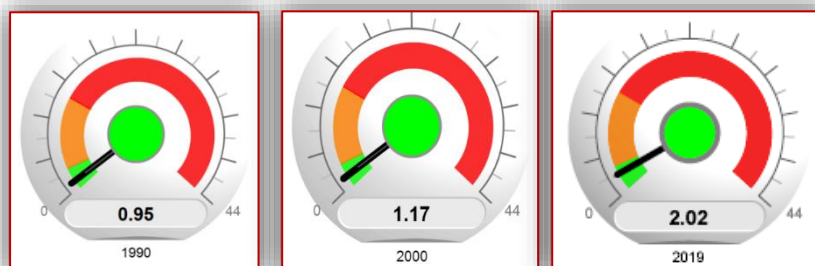
L'air

Emissions de gaz à effet de serre

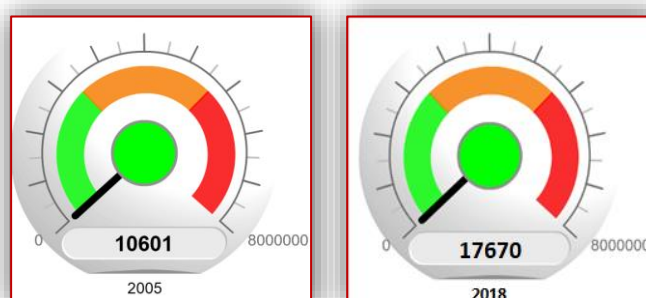
(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale ; Emission Database for Global Atmospheric Research)

Le Maroc, un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, mais fortement concerné par le réchauffement climatique. Les impacts potentiels du changement climatique sur les ressources en eau et sur la sécurité alimentaire requièrent la mise en œuvre d'une véritable politique d'adaptation.

Emissions de CO2 en tonne métrique/ habitant



Emissions de Méthane en kilotonne d'équivalent CO2



Le capital naturel

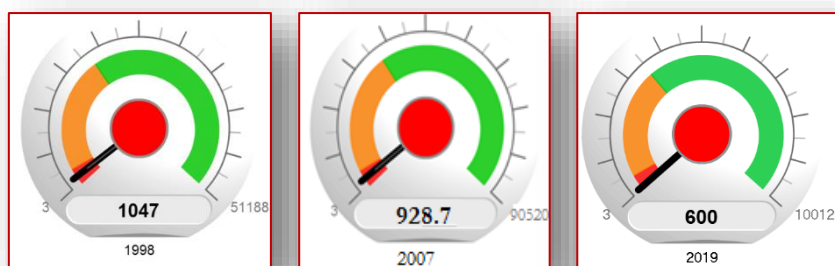
Les ressources en eau

Les ressources en eaux renouvelables en m3/habitant/an

(Source : Calculs IRES _ FAO _ Aquastat)

Des disponibilités en eau douce relativement limitées : Malgré une politique de mobilisation des ressources superficielles, reconnue par la communauté internationale, le Maroc est placé dans une situation de pénurie d'eau en raison d'une demande croissante, couplée à une gestion des ressources qui manque d'efficacité et à une baisse des apports hydriques sous l'effet notamment du changement climatique.

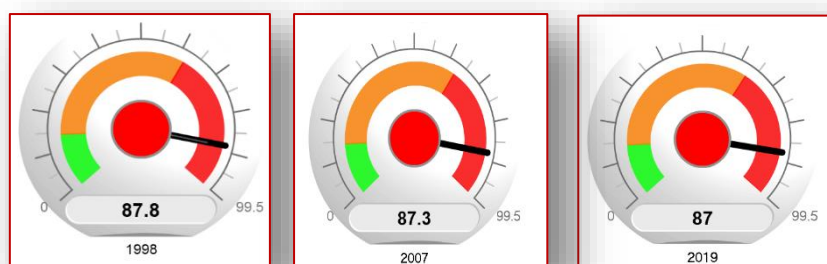
Le Royaume devrait adopter l'approche NEXUS (eau, énergie, agriculture, écosystèmes) en vue de la mise en œuvre d'une politique environnementale intégrée, capable de préserver et d'assurer la durabilité du "capital hydrique".



Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux

(Source : Calculs IRES _ FAO _ Aquastat)

Un secteur agricole, y compris l'élevage, qui consomme une part très importante des ressources superficielles mobilisées et qui se caractérise par un usage peu efficace de ces ressources hydriques, d'où la nécessité d'une gestion rationnelle de la demande en eau et d'une mobilisation appropriée des ressources en eau non conventionnelles à travers, notamment, le dessalement de l'eau de la mer et des eaux saumâtres et l'exploitation de l'humidité de l'atmosphère.



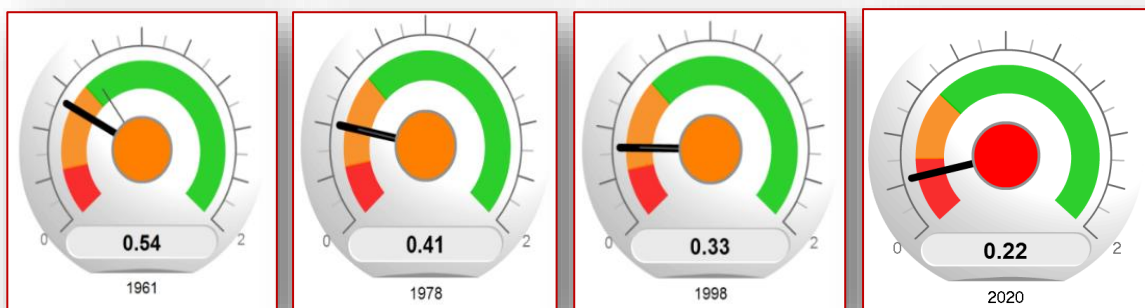
Le capital naturel

Les sols

Les terres arables en hectare par habitant

(Source : Calculs IRES _ HCP ; FAO)

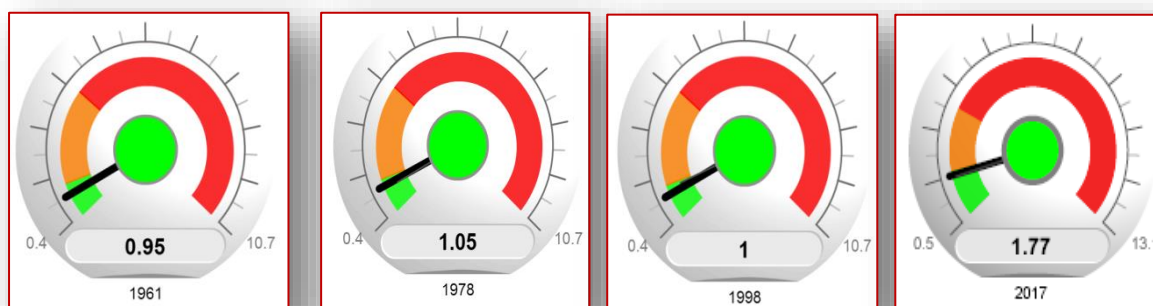
Une forte réduction de la surface agricole utile par habitant, consécutive à l'augmentation de la population et au changement climatique qui modifie l'aptitude des terres pour certaines cultures vers des classes moins appropriées, notamment, en raison du raccourcissement des périodes végétatives.



Empreinte écologique en hectare par habitant

(Source : Calculs IRES _ Global Footprint Network)

*Une augmentation, sous l'effet, notamment, de l'accroissement démographique et du changement des modes de consommation, **des besoins du Maroc en terres naturellement productrices et en zones maritimes** pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit.*

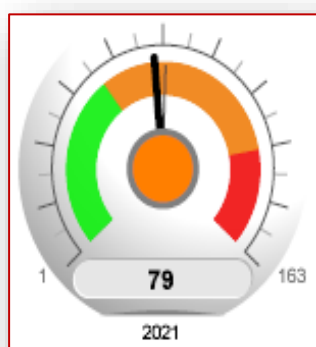
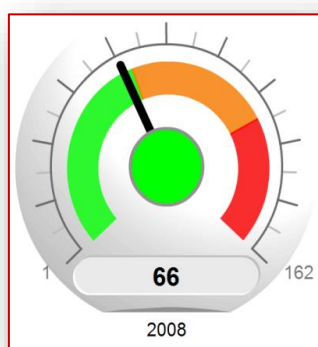


Sécurité globale

Indice global de paix

(Source : Calculs IRES _ Institute for Economics and Peace)

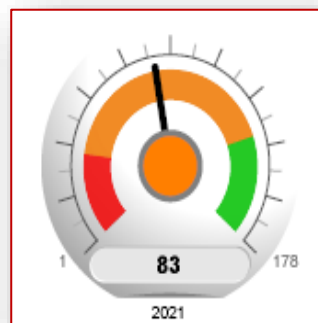
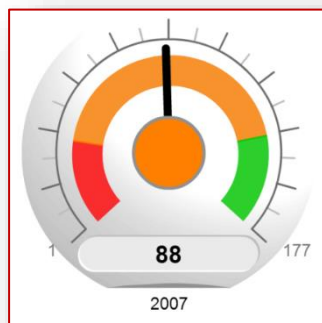
Un recul du positionnement du Maroc au titre de cet indice qui pourrait s'expliquer, entre autres, par l'instabilité de l'environnement régional. Il convient, toutefois, de mentionner **qu'en 2021, le Royaume est le 6^{ème} pays le plus paisible au niveau de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).**



Indice "Fragile State"

(Source : Calculs IRES _ Fund for peace)

Un positionnement intermédiaire du Maroc au titre de cet indice, qui demeure contrarié **par quelques facteurs** dont, notamment, les griefs communautaires, la migration et la fuite des cerveaux ainsi que les inégalités de développement économique.

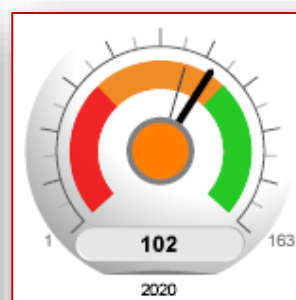
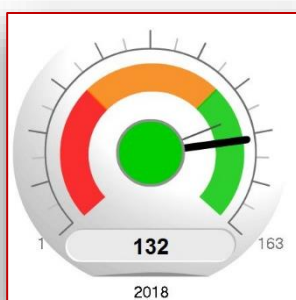
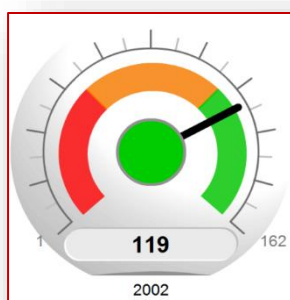


Sécurité globale

Indice global de terrorisme

(Source : Calculs IRES _ Institute for Economics and Peace)

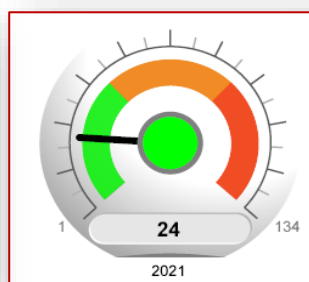
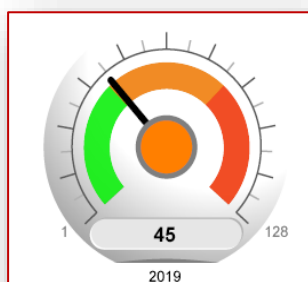
Malgré son engagement actif dans la lutte contre le terrorisme et ses choix de société, axés sur l'ouverture et la promotion d'un Islam modéré et tolérant, **le Maroc, qui faisait partie dans un passé récent des pays "sans impact terroriste", figure, depuis 2019, dans la catégorie des pays "à très faible impact"**. Cette situation pourrait être liée à l'attentat terroriste perpétré au Maroc en 2018, concernant le meurtre de deux jeunes touristes scandinaves par des individus prêtant allégeance à l'Etat islamique. Toutefois, les efforts menés par les autorités sécuritaires dans la lutte contre ce fléau, notamment les actions continues pour le démantèlement des cellules terroristes, saluées par la communauté internationale, vont certainement permettre au Royaume de retrouver dans un avenir proche sa place parmi les pays "sans impact terroriste".



Indice "World's safest countries"

(Source : Calculs IRES _ Global Finance)

Le Maroc figure dans le top 30 des nations les plus sûres dans le monde et il est considéré, en 2021, le pays africain le plus sûr. Son positionnement au titre de cet indice s'est nettement amélioré, entre 2019 et 2021, grâce notamment à sa bonne gestion de la crise sanitaire, composante ayant un poids important dans l'édition 2021 de ce classement.

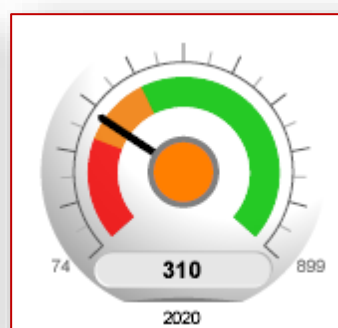
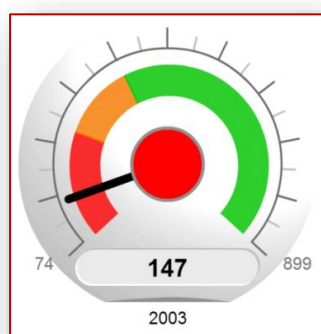


Sécurité intérieure

Nombre de policiers pour 100 000 habitants

(Source : Calculs IRES _ Données de l'ONUDC et de la DGSN)

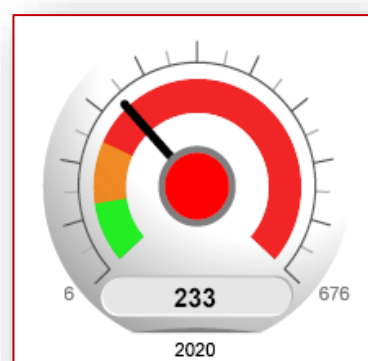
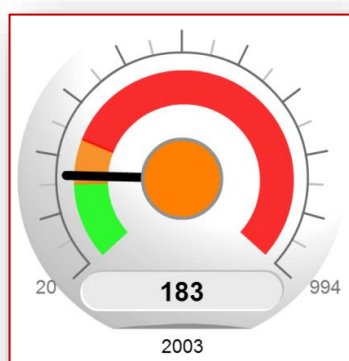
Un effectif en hausse de fonctionnaires de police, bien préparés aux nouveaux enjeux sécuritaires et engagés au service de la Nation et des citoyens. Le renforcement du capital humain dans le domaine sécuritaire devrait se poursuivre pour faire face à l'évolution de la criminalité dans toutes ses formes et pour s'armer contre les menaces terroristes, surtout, dans un contexte marqué par un environnement régional instable.



Nombre de personnes détenues pour 100 000 habitants

(Source : Calculs IRES _ Données de l'ONUDC et de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion)

Une population carcérale qui s'est accrue entre 2003 et 2020. Le recours accru à la détention temporaire a contribué à l'engorgement des prisons. Cette situation pourrait être améliorée si à l'avenir, les autorités compétentes parvenaient à adapter les peines et à mettre en place des sanctions alternatives afin de désengorger les prisons.

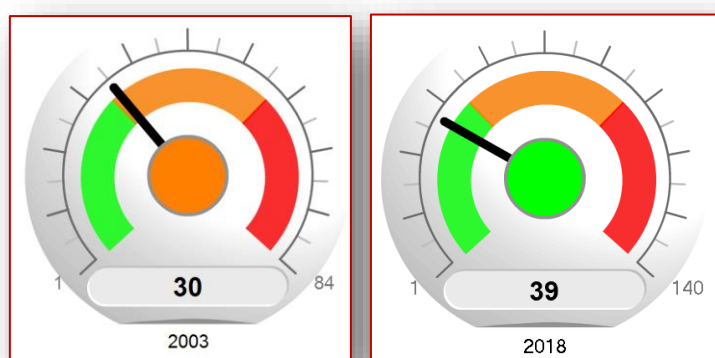


Sécurité intérieure

Taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants (classement)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'ONUDC)

Une amélioration du classement international du Maroc au titre de cet indice, reflétant, entre autres, l'efficacité des actions préventives des forces de l'ordre en matière de lutte contre la criminalité.

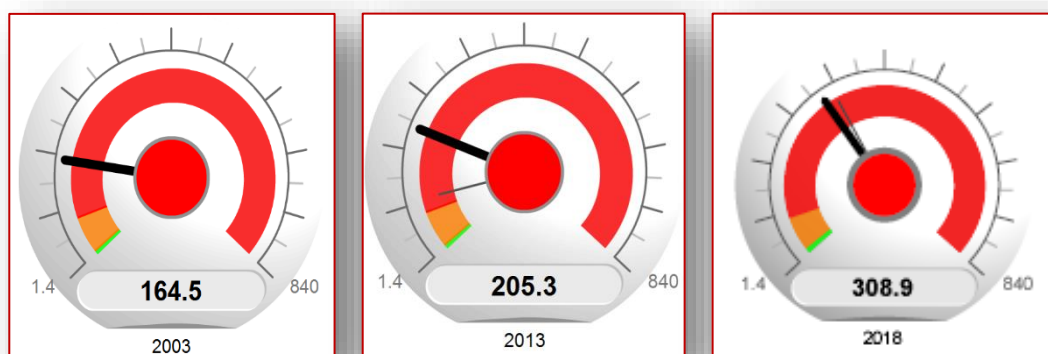


Sécurité intérieure

Taux d'agression pour 100 000 habitants

(Source : Calculs IRES _ Données de l'ONUDC)

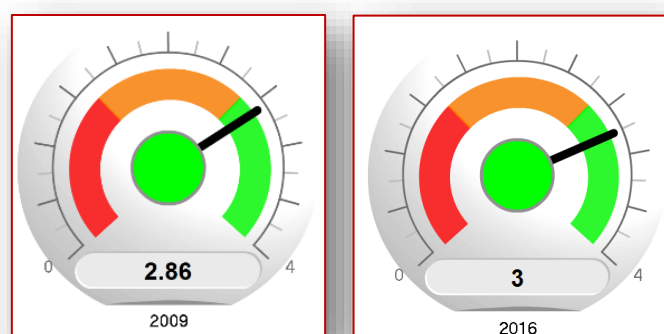
Un taux d'agression ayant enregistré une augmentation de 87% entre 2003 et 2018, due, entre autres, à la hausse de la consommation des psychotropes, à l'urbanisation relativement non maîtrisée et au creusement des inégalités.



Sécurité publique intérieure

(0 = très faible sécurité ; 4 = forte sécurité) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Un niveau élevé de la sécurité publique intérieure du Royaume grâce, notamment, à la mise en place de nouvelles structures sécuritaires, au renforcement de leurs moyens d'action et à la formation des forces de l'ordre aux nouvelles formes de criminalité. En outre, le recours à une approche sécuritaire consistant en la promotion de forces de l'ordre de proximité et la sensibilisation des citoyens sur leur rôle, en tant que partenaire de ces forces devraient renforcer davantage le niveau de la sécurité intérieure du pays.

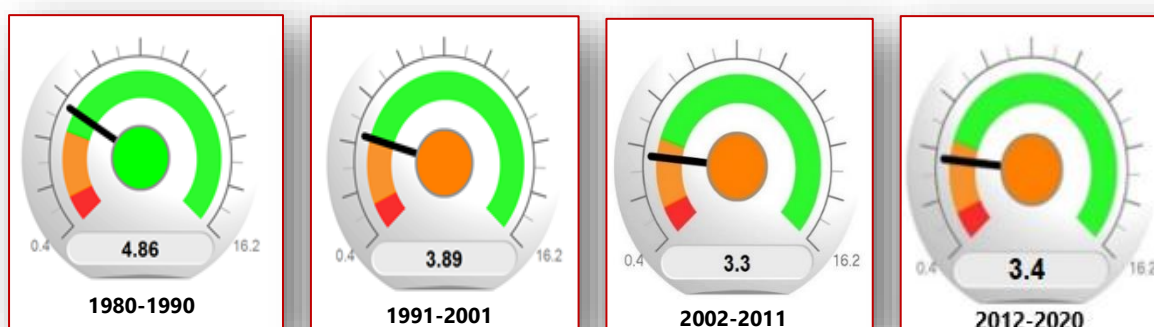


Défense

Les dépenses militaires en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ SIPRI)

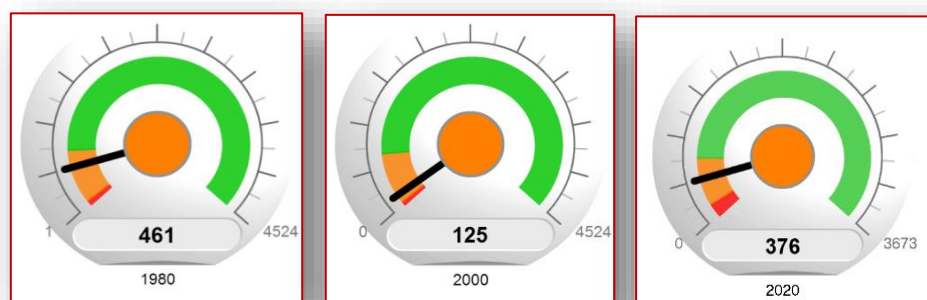
Des dépenses militaires motivées par la nécessité de moderniser et de renforcer les capacités militaires du Maroc et de défendre son intégrité territoriale.



Importations d'armes en millions de dollars

(Source : Calculs IRES _ SIPRI)

Une progression, dans un passé récent, du montant des importations d'armes par le Maroc, en lien avec le contexte géopolitique régional instable et avec l'accroissement des menaces transnationales, notamment le terrorisme et le crime organisé.

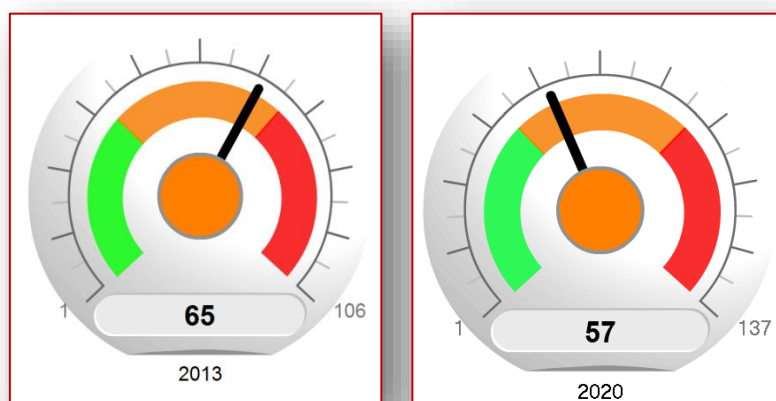


Défense

Indice de "puissance militaire"

(Source : Calculs IRES _ Global Firepower)

Une amélioration significative du classement international du Maroc en termes de puissance militaire. Selon l'Institut "Global Firepower", le Maroc se positionne en 2020 au titre des capacités de son armée à la **57^{ème}** place au niveau mondial sur 137 pays et à la **6^{ème}** place au niveau africain.

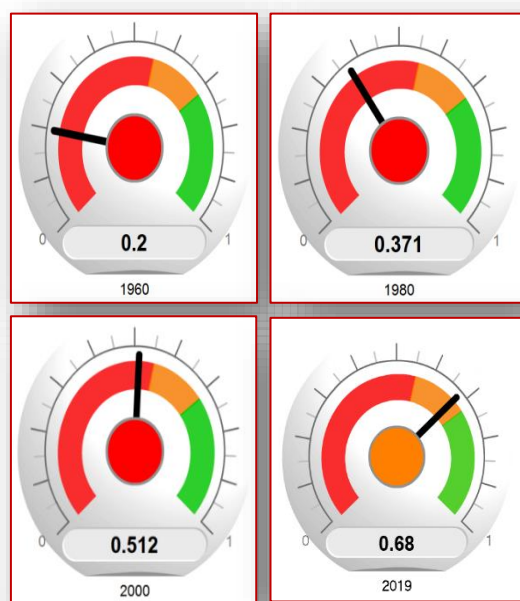


Développement humain

Indice de développement humain

(Source : Calculs IRES _ PNUD ; Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique)

Un triplement, depuis l'Indépendance du Maroc, de la valeur de l'indice de développement humain. Toutefois, le **positionnement du Maroc à la 121^{ème} place parmi 189** pays reste affecté par la durée de scolarisation au Maroc qui n'est en moyenne que 5,5 années en 2019 contre 6,7 années pour les pays à développement humain moyen et 12,2 années pour les pays à développement humain très élevé. Ce positionnement pourrait être amélioré à l'avenir si le Maroc parvenait à opérationnaliser une nouvelle génération de réformes, qui met l'Homme au centre du développement.

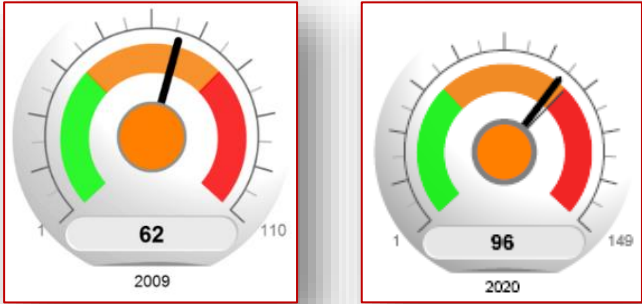


Développement humain

Indice de prospérité et de bien-être

(Source : Calculs IRES _ Legatum Institute)

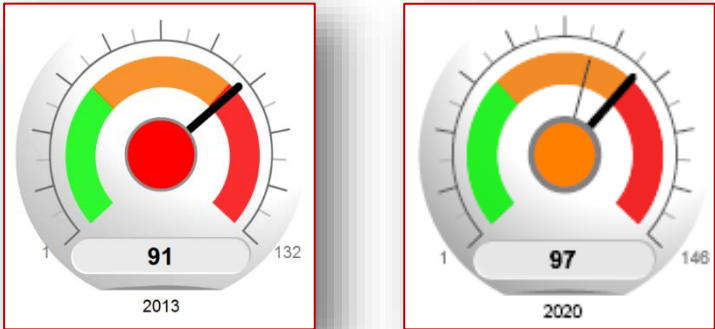
Un positionnement du Maroc en termes de prospérité et de bien-être qui nécessite d'être fortement amélioré, en raison essentiellement des performances insuffisantes affichées actuellement en termes de capital social, d'éducation et de gouvernance. Néanmoins, le Maroc demeure toujours bien classé au titre des composantes de l'indice, inhérentes à la sécurité, à l'environnement naturel et aux conditions de création et de compétitivité des entreprises ; cette dernière composante étant celle qui a enregistré la meilleure évolution sur la décennie écoulée.



Indice de progrès social

(Source : Calculs IRES _ Social Progress Imperative)

Un positionnement international relativement stable du Maroc, entre 2013 et 2020, au titre de cet indice qui classe les pays selon six catégories en fonction de leur progrès social. Le Maroc appartient à la 4^{ème} catégorie qui regroupe les pays caractérisés par leurs contre-performances dans les domaines de l'éducation avancée et de l'inclusion sociale.

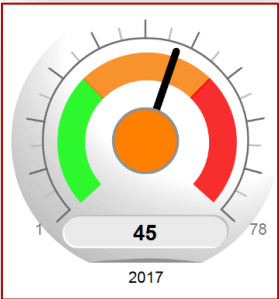


Développement humain

Indice de la croissance inclusive

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

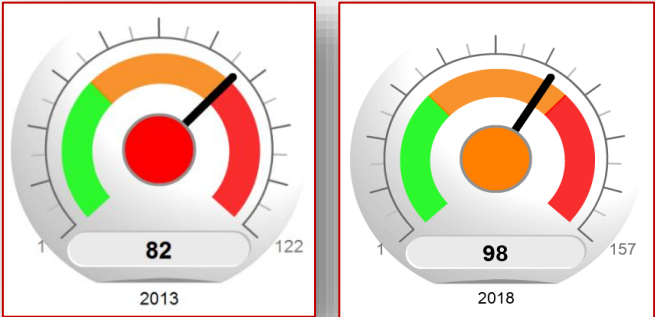
Un positionnement favorable du Maroc au titre de cet indice qui classe les pays en voie de développement selon leur niveau de croissance inclusive. En particulier, le Royaume du Maroc enregistre de bonnes performances en matière de responsabilité et d'équité intergénérationnelle. Ce positionnement pourrait être amélioré si, à l'avenir, le pays parvenait à accroître substantiellement le niveau de revenu de ses habitants et à éradiquer définitivement la pauvreté multidimensionnelle.



Indice de capital humain

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

Quoiqu'en amélioration, le positionnement du Maroc au titre de cet indice demeure affecté par les contre-performances du système d'éducation et les insuffisances des politiques publiques en faveur de l'emploi des jeunes et du bien-être des personnes âgées. Néanmoins, les réformes envisagées par les pouvoirs publics en la matière devraient permettre de rattraper progressivement à l'avenir le retard accumulé dans ces domaines.

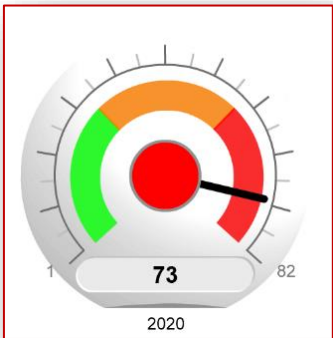


Développement humain

Indice mondial de la mobilité sociale

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

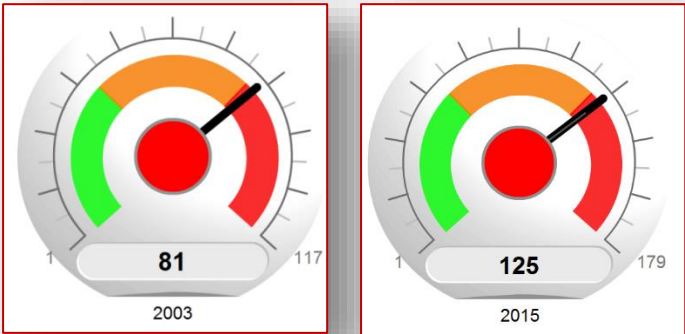
L'ascenseur social au Maroc est en panne : le Maroc fait partie des derniers pays du classement au titre de cet indice. Ce résultat corrobore l'effort à déployer, notamment, dans le renforcement du capital humain, la lutte contre les inégalités et la promotion de l'emploi pour les jeunes.



Indice de bien-être de la mère

(Source : Calculs IRES _ Save the children)

Un classement du Maroc parmi les pays qui ne présentent pas les meilleures conditions pour les mamans afin qu'elles prennent bien soin de leurs enfants. Ce positionnement est imputable à la persistance des inégalités d'accès des mères aux soins, quoiqu'en atténuation par rapport au passé.

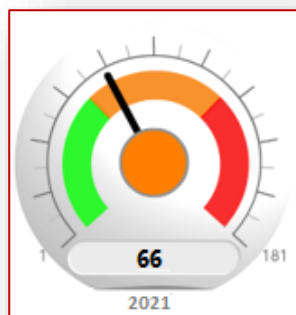


Développement humain

Indice des droits de l'enfant

(Source : Calculs IRES _ KidsRights ; Erasmus School of Economics)

Une avancée en termes de positionnement international du Maroc au titre de cet indice, qui devrait être consolidée, à l'avenir, si le Royaume parvenait à mettre en œuvre les dispositifs prévus par la Constitution de 2011 ainsi que tous les protocoles et conventions internationales visant la promotion de cette catégorie de la population, confrontée à une multitude de problèmes dont il y a lieu de citer, en particulier, l'injustice sociale (inégalités, pauvreté...), les insuffisances en termes d'éducation et de santé ainsi que la pédophilie.

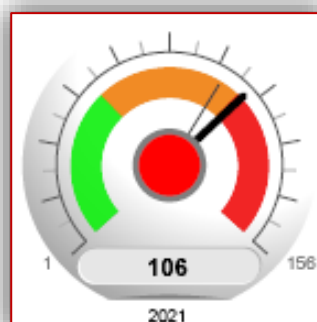
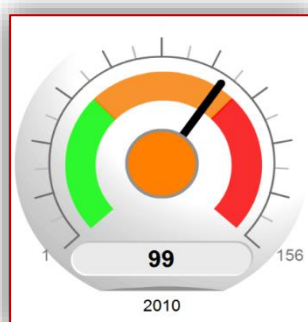


Développement humain

Indice mondial du bonheur

(Source : Calculs IRES _ ONU _ Sustainable Development Solutions Network)

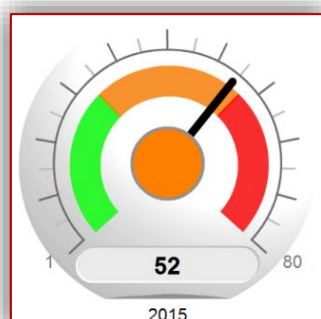
Un recul du positionnement international du Maroc au titre de cet indice, à l'instar de la baisse enregistrée par la majorité des pays dans le monde. Cette situation est due essentiellement à la crise de la Covid-19 et ses répercussions sur le bien-être des citoyens (restriction des déplacements, santé mentale, chômage, ...). Pour que ce positionnement s'améliore à l'avenir, le Maroc devra achever, dans les meilleures conditions, la généralisation de la couverture sociale.



Quality of Death Index

(Source : Calculs IRES _ Economist Intelligent Unit)

Une position du Maroc au titre de cet indice, affectée, notamment, par le retard cumulé par le Maroc en matière de soins palliatifs, l'absence d'une politique publique dédiée à cet effet, le manque des ressources humaines et l'inégalité d'accès aux soins.

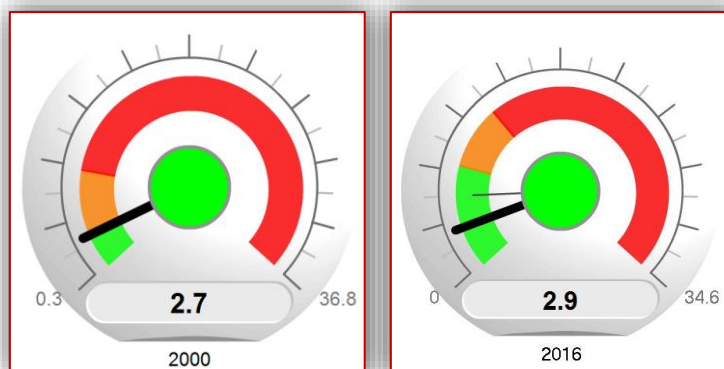


Développement humain

Taux de suicide pour 100 000 habitants

(Source : Calculs IRES _ OMS)

Un taux de suicide au Maroc inférieur à la moyenne mondiale, mais dont la progression mérite d'être prise au sérieux. La mise en place d'un guide de prévention contre ce fléau et la création d'associations d'écoute des désemparés qui guettent les personnes vulnérables à ce phénomène ainsi que la sensibilisation de la population au rôle primordial de la famille pourraient réduire la progression du nombre de suicides.



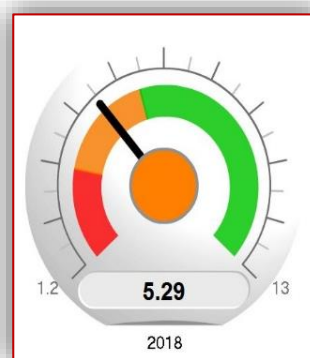
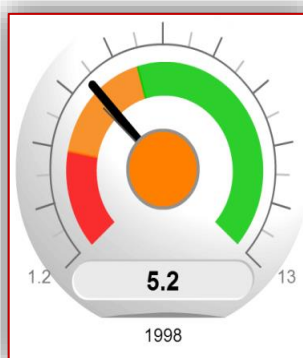
Education

Dépenses en éducation

Dépenses publiques en éducation nationale en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ MENFP ; UNESCO)

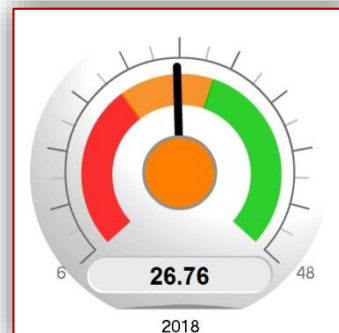
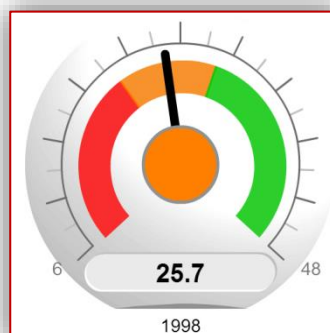
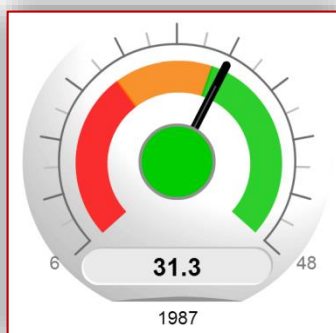
Des dépenses d'éducation importantes en pourcentage du PIB. Toutefois, le rendement de ces dépenses reste insuffisant au regard du taux élevé de déperdition scolaire et de la dégradation de la qualité du système éducatif.



Dépenses publiques en éducation nationale par élève en % du PIB/habitant

(Source : Calculs IRES _ UNESCO)

Des dépenses publiques d'éducation par élève, rapportées au PIB par habitant, qui demeurent insuffisantes.



Education

Qualité du système d'éducation

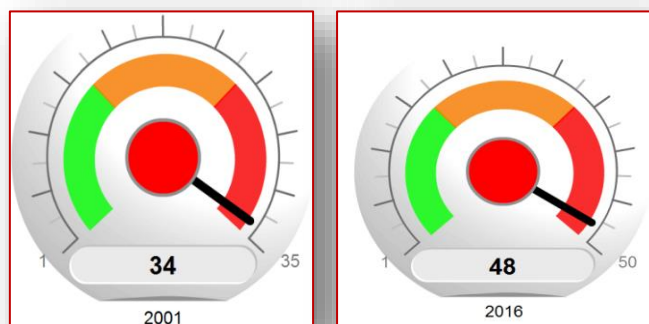
Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "PIRLS et TIMSS"

(Source : Calculs IRES _ International Association for the Evaluation of Educational Achievement)

Un positionnement international défavorable du Maroc au titre des tests internationaux : selon les résultats des évaluations dans le cadre des programmes PIRLS et TIMSS, le Maroc a obtenu un score moyen, respectivement, de 358 points en 2016 et de 383 points en 2019, en dessous de la moyenne mondiale établie à 450 pour PIRLS et à 500 pour TIMSS.

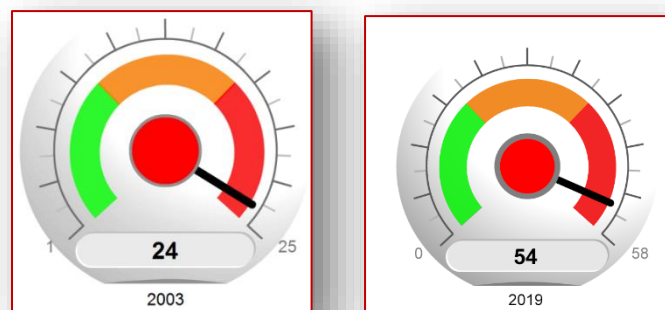
Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "PIRLS"

(Pour les élèves scolarisés en 4^{ème} année de l'enseignement fondamental)



Classement international du Maroc au titre des tests internationaux "TIMSS"

(Pour les élèves scolarisés en 4^{ème} année de l'enseignement fondamental)



Education

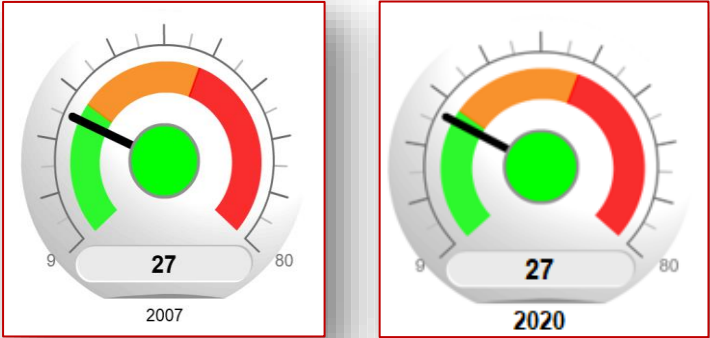
Qualité du système d'éducation

Taux d'encadrement dans l'enseignement primaire

(Source : Calculs IRES _ Données de l'UNESCO)

*Le Maroc figure parmi les pays ayant un taux d'encadrement dans l'enseignement primaire acceptable. Toutefois, les **disparités élevées, qui caractérisent ce ratio**, sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural ainsi qu'entre le système d'enseignement public et celui privé.*

Nombre d'élèves par enseignant



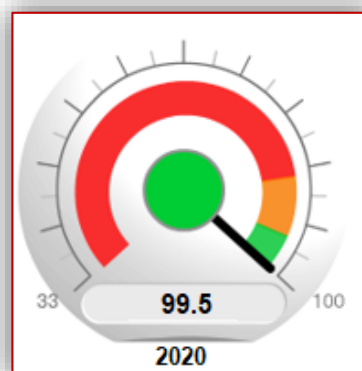
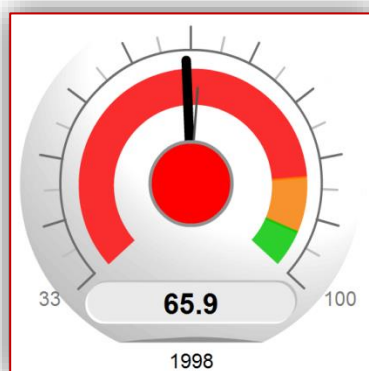
Education

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en % de la tranche d'âge 6-11 ans)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'UNESCO)

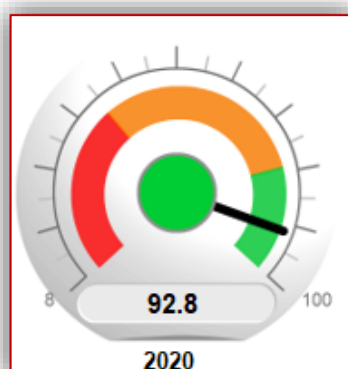
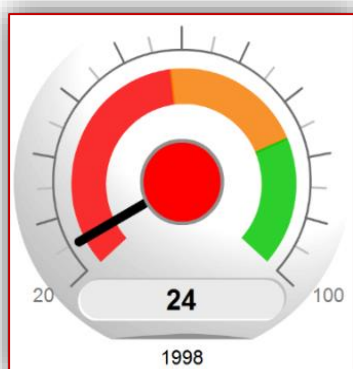
Une généralisation de la scolarisation au niveau de l'enseignement primaire. Cette massification de l'enseignement cache, toutefois, des insuffisances en termes de qualité.



Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en % de la tranche d'âge 12-14 ans)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'UNESCO)

Une amélioration notable du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial.



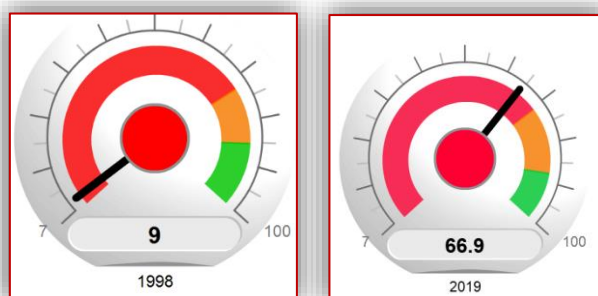
Education

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en % de la tranche d'âge 15-17 ans)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'UNESCO)

Un taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant qui reste insuffisant, malgré les progrès enregistrés durant la décennie 2000. Cette situation affecte le développement du capital humain du pays.

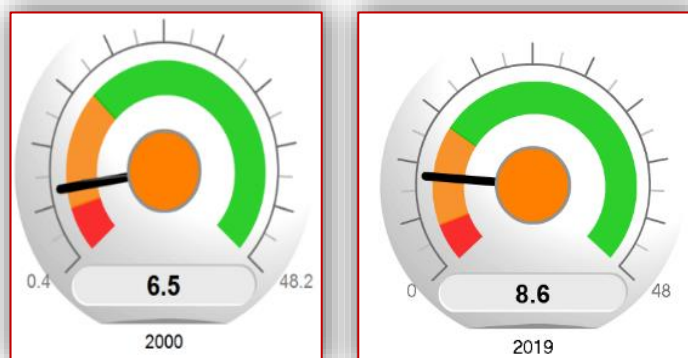


Scolarisation professionnelle

Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (%)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'UNESCO)

Une amélioration de la part des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel sur la période 2000-2019. A l'avenir, le secteur de la formation professionnelle est appelé à jouer un rôle important en raison de la mise en œuvre, en cours, d'une réforme importante consistant, entre autres, en la création au niveau de chaque région d'une cité des métiers et des compétences.



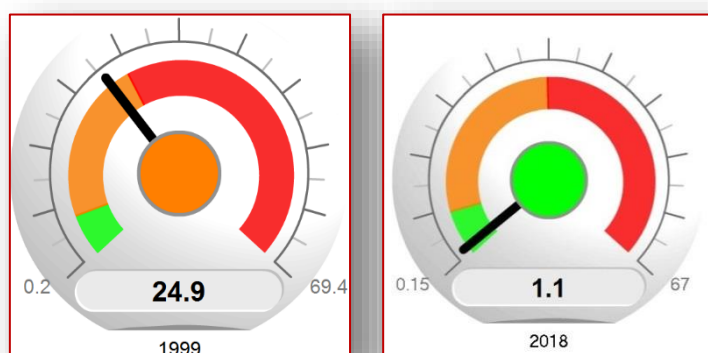
Education

Abandon scolaire

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (%)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ; UNESCO)

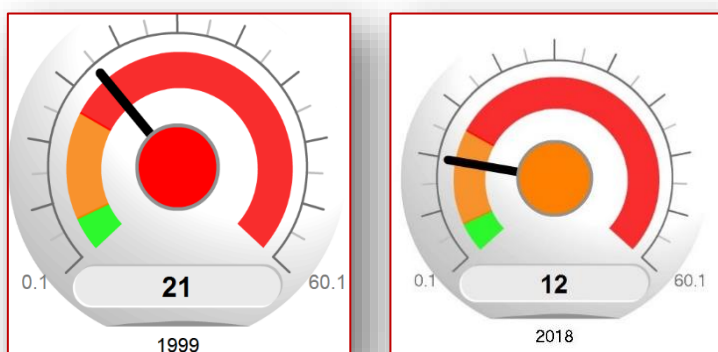
Une baisse notable du taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire entre 1999 et 2018 et ce, grâce aux multiples programmes mis en place par les pouvoirs publics, pour faire face à ce fléau.



Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (%)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ; UNESCO)

Une réduction de près de 43% entre 1999 et 2018 du taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial. Toutefois, le taux atteint en 2018 demeure relativement élevé.



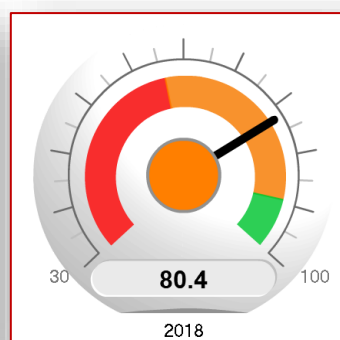
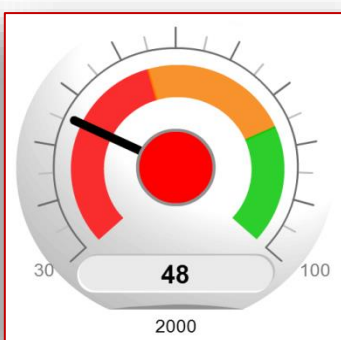
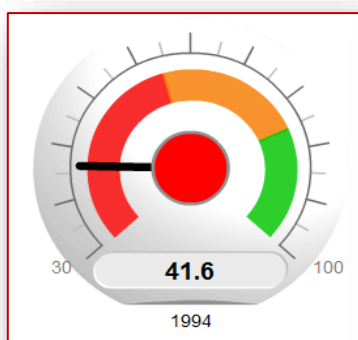
Education

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ; UNESCO)

Une alphabétisation des adultes qui a progressé sensiblement entre 2000 et 2018. Les efforts déployés par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, notamment après le lancement en 2005 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, n'ont, toutefois, pas encore permis d'enrayer l'analphabétisme, lequel affecte toujours la compétitivité du Maroc et reste un handicap pour son positionnement international.



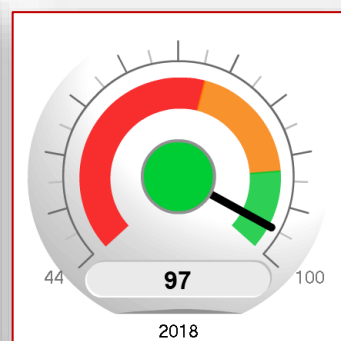
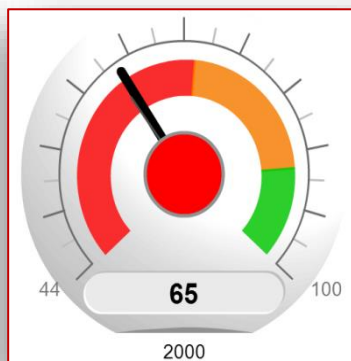
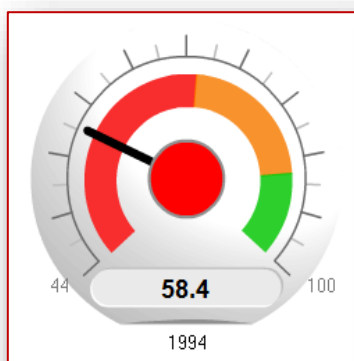
Education

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ; UNESCO)

Un taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, gagnant près de 40 points entre 2000 et 2019 en relation avec la généralisation de l'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement fondamental.



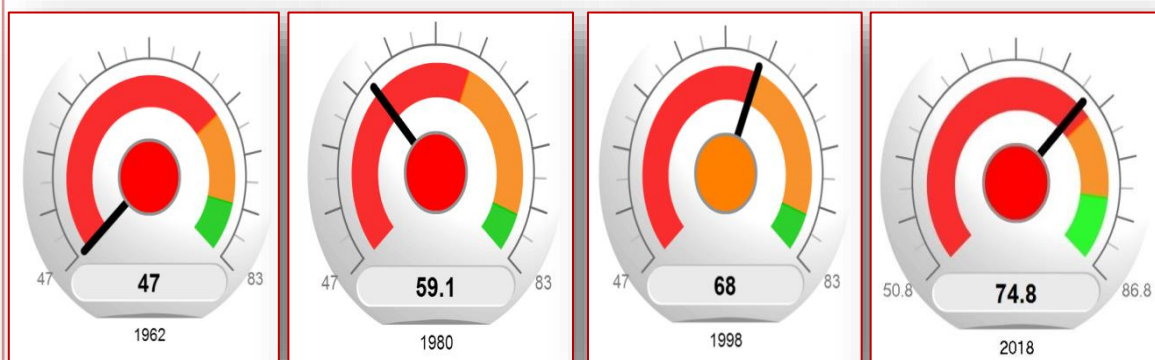
Santé

Espérance de vie à la naissance et fécondité

Espérance de vie à la naissance

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; OMS)

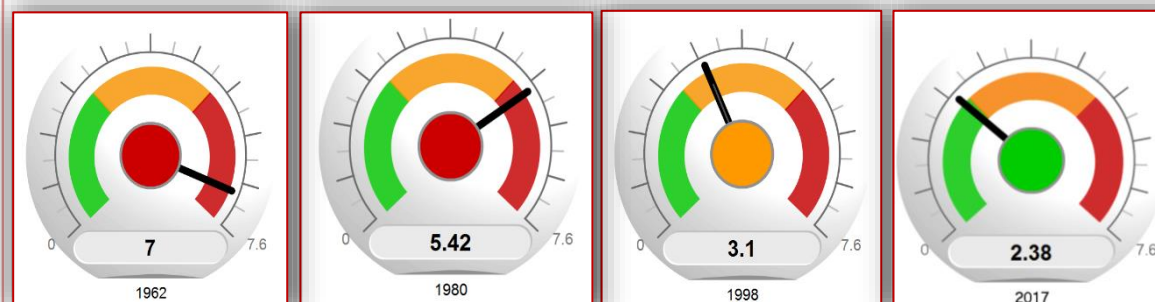
Allongement de l'espérance de vie à la naissance de près de 28 ans depuis le début des années 60, grâce à l'extension progressive de la couverture médicale et aux avancées enregistrées par le Maroc dans le domaine de la santé préventive.



Indice synthétique de fécondité

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; HCP ; OMS)

Une transition démographique qui s'achève avec la baisse importante de la fertilité de la population, mesurée par l'indice synthétique de fécondité, sous l'effet conjugué du recul de l'âge du premier mariage, du recours de plus en plus important à la contraception et du travail de la femme. Le niveau actuel de la fécondité est proche du seuil de remplacement des générations.



Santé

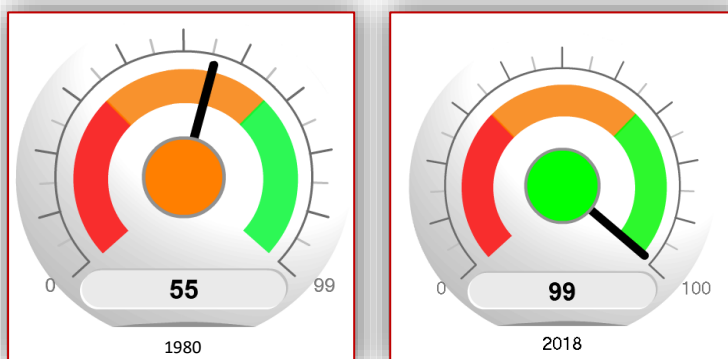
Vaccination

Vaccination : taux de couverture de DTP1

(Source : Calculs IRES _ UNICEF)

Le programme national d'immunisation lancé en 1987 a permis d'atteindre un taux de couverture vaccinale nationale de 95% pour les maladies cibles. En particulier, le vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite, souvent pris comme indicateur du niveau de couverture vaccinale dans le monde, a été administré au Maroc à 99% des nourrissons en 2018. Il convient, aujourd'hui, de préserver les acquis en matière de vaccination des nourrissons et des enfants et d'enrichir, à l'avenir, le programme de vaccination en y introduisant d'autres vaccins qui ont fait leur preuve dans d'autres pays.

Taux de couverture de la 1ère dose de DTP1 (en %)
(Vaccin Diphtérie-Tétanos-Polio)



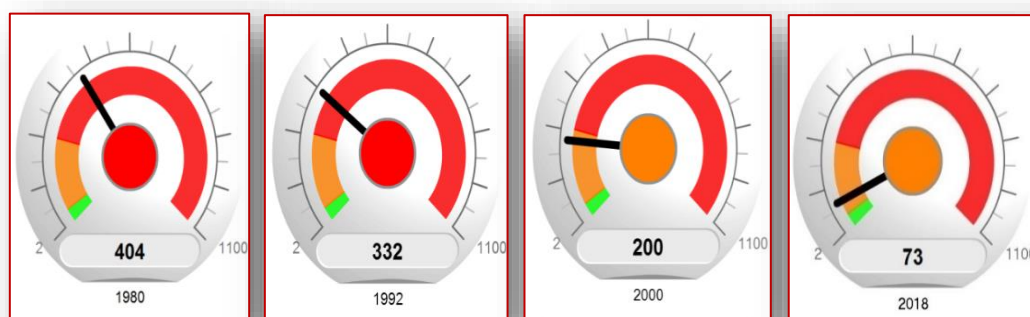
Santé

Mortalité maternelle et infantile

Taux de mortalité maternelle (*Nombre pour 100.000 naissances vivantes*)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; OMS)

Une baisse notable de la mortalité maternelle, sous l'effet d'un accouchement de plus en plus surveillé. Néanmoins, des efforts additionnels sont nécessaires pour se rapprocher des performances des pays avancés.

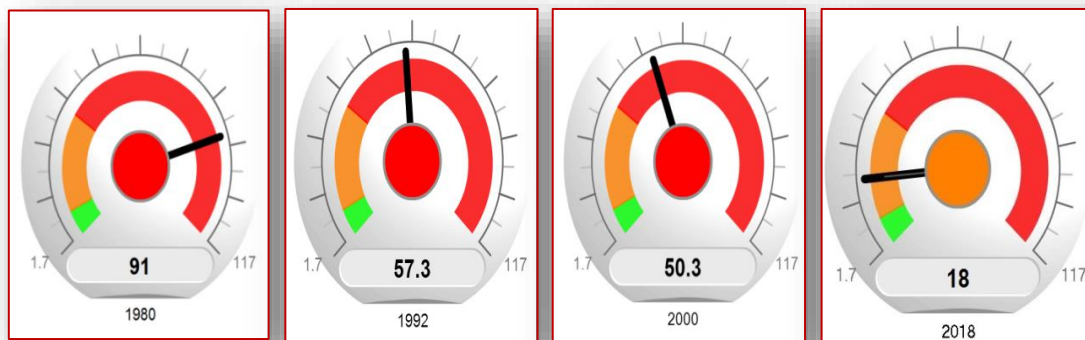


Taux de mortalité infantile

(Nombre pour 1.000 naissances vivantes)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; OMS)

Des progrès encourageants dans la lutte contre la mortalité infantile qui a diminué de 64% au cours de la période 2000-2018. Ce taux demeure, toutefois, élevé en milieu rural et particulièrement dans les zones encore enclavées.

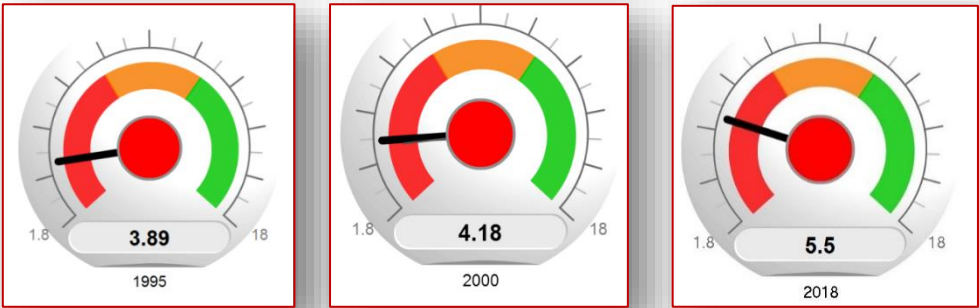


Santé
Dépenses de santé

Dépenses totales de santé (% du PIB)

(Source : Calculs IRES _ OMS)

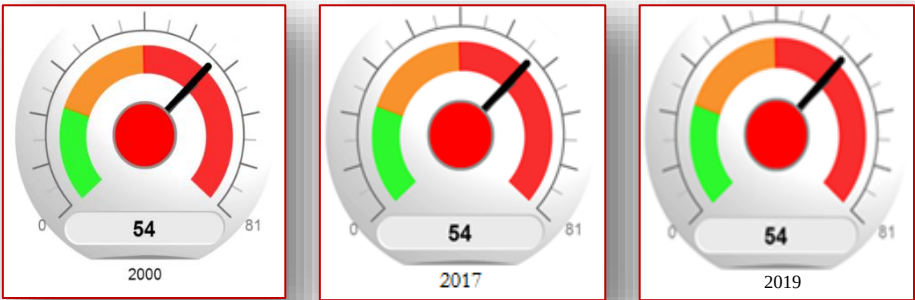
Des dépenses globales de santé en % du PIB en progression continue sur les deux dernières décennies. Néanmoins, ces dépenses demeurent insuffisantes pour faire face aux maladies traditionnelles et encore moins aux pathologies lourdes et à la pandémie de la Covid-19.



Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé

(Source : Calculs IRES _ Base de données de l'OMS)

Un accès aux services de santé loin d'être généralisé et qui reste conditionné par le niveau de solvabilité des ménages, lesquels supportent encore plus de la moitié des dépenses totales de santé. Pour y remédier, le Maroc a mis en place le régime d'assurance maladie obligatoire de base (AMO) et le régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis (RAMED). Il compte généraliser la couverture sociale des Marocains dans un délai de 5 ans.



Santé

Encadrement médical

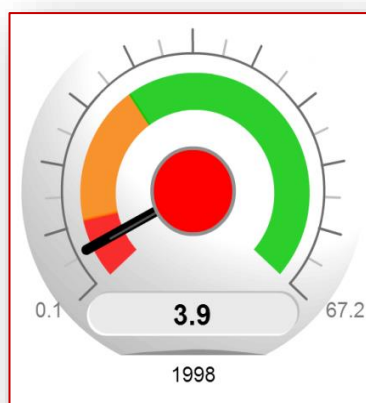
Densité médicale et paramédicale pour 10 000 habitants

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; OMS)

Un encadrement médical et paramédical au Maroc (16 pour 10 000 habitants dont 7 médecins et 9 infirmiers) **qui reste en dessous du seuil critique fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé** (25 pour 10 000 habitants).

Comme partout ailleurs, la crise sanitaire de 2020 a conforté la nécessité de faire de la santé une priorité du Maroc, en transformant son système de santé décrié vers un système performant. En particulier, des efforts conséquents devraient être déployés en matière de renforcement des densités médicales et paramédicales et ce, afin d'améliorer la prise en charge des patients et de s'armer, à l'avenir, contre d'éventuelles pandémies.

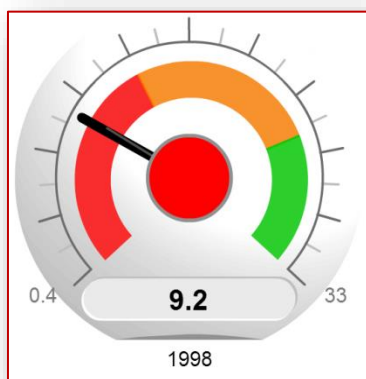
Densité médicale



Densité médicale



Densité paramédicale



Densité paramédicale



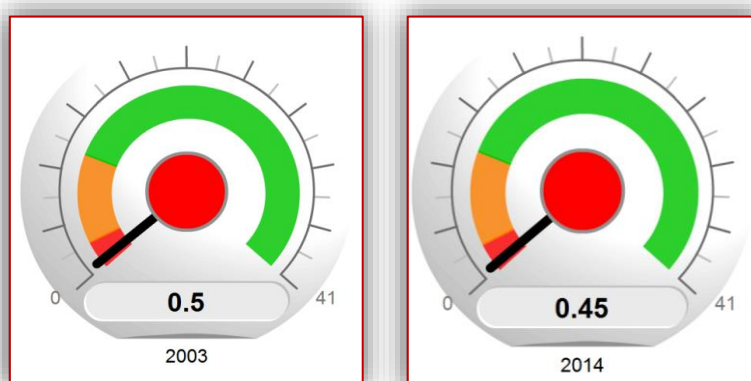
Santé

Encadrement médical

Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; OMS)

Une médecine mentale au Maroc encore embryonnaire : le nombre de psychiatres pour 100 000 habitants demeure dérisoire et très en deçà des normes fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé, soit l'intervalle normatif [2,5 ; 10].

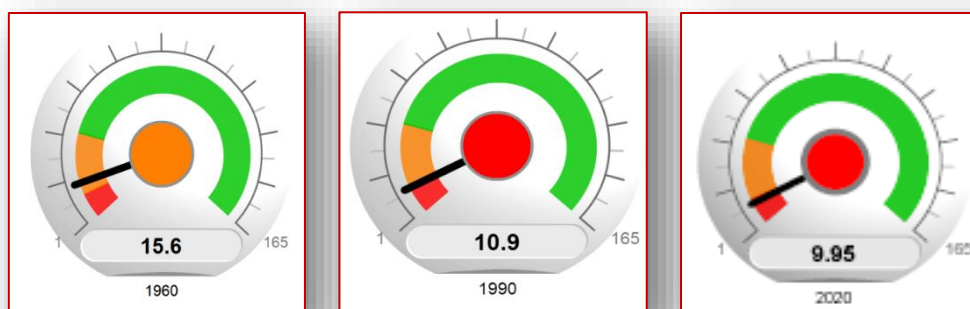


Densité litière

(Nombre de lits hospitaliers pour 10 000 habitants)

(Source : Calculs IRES _ Ministère de la santé ; OMS)

Une baisse continue du nombre de lits dans les hôpitaux pour 10 000 habitants et ce, en dépit des efforts déployés par le Maroc dans ce domaine. L'offre actuelle demeure en déphasage par rapport à une demande en croissance rapide, en lien avec l'accroissement démographique et surtout avec la politique d'extension de la couverture médicale. Bien au-delà de la pandémie de la Covid-19, le renforcement de la densité litière est une nécessité afin d'assurer durablement des soins aux personnes souffrant de pathologies lourdes.



Santé

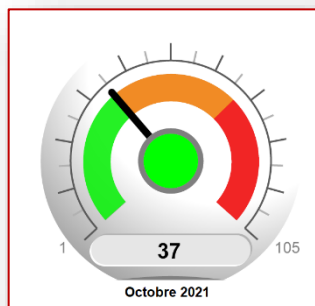
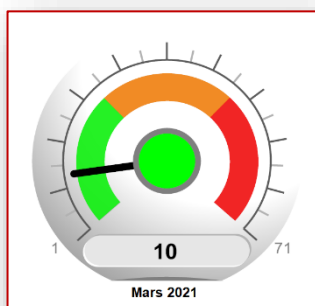
Gestion de la crise sanitaire de la Covid-19

Vaccination contre la Covid-19 (Classement)

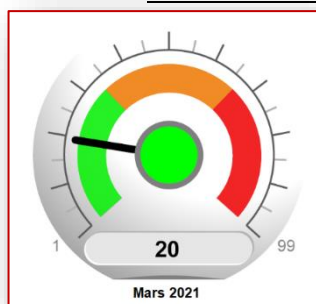
(Source : Calculs IRES _ University of Oxford, John Hopkins University)

Un positionnement international du Maroc très favorable au titre des indicateurs inhérents à la vaccination contre la Covid-19 : le Maroc a lancé, dès janvier 2021, une campagne massive de vaccination. Le Royaume a pu administrer, en l'espace de 10 mois, près de 48 millions de doses vaccinales, permettant ainsi à presque 60% de la population d'être totalement vaccinée.

Positionnement international du Maroc au titre des personnes totalement vaccinées (en % de la population)



Positionnement international du Maroc selon le nombre de doses administrées



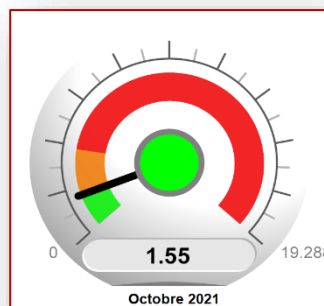
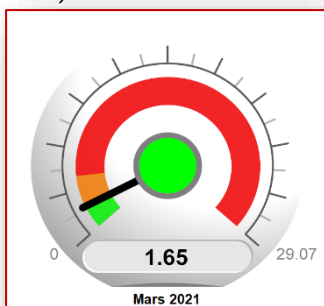
Santé

Gestion de la crise sanitaire de la Covid-19

Taux de létalité de la Covid-19 (en %)

(Source : Calculs IRES _ University of Oxford, John Hopkins University)

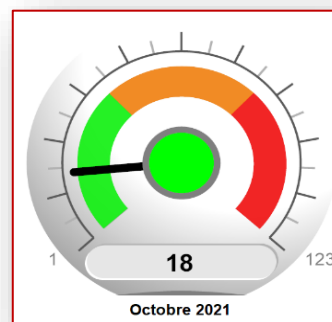
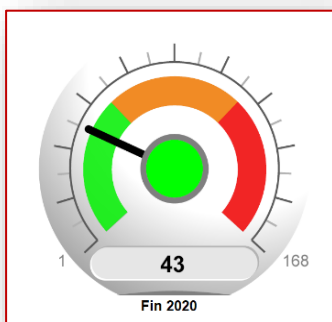
Un classement international du Maroc favorable au titre du taux de létalité de la Covid-19. L'action rapide des autorités marocaines, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, a véritablement permis de freiner la propagation du virus et d'atteindre un taux de létalité parmi les plus faibles au monde ainsi qu'un taux de guérison parmi les plus élevés (près de 98% à fin octobre 2021).



Indice de sévérité des mesures contre la Covid-19

(Source : Calculs IRES _ Oxford Covid-19 Government Response Tracker)

Un bon positionnement international du Maroc au titre de cet indicateur : le Royaume avait décrété depuis mars 2020 l'état d'urgence sanitaire, qui fut accompagné par d'autres mesures restrictives (couvre-feu, fermeture des frontières, fermeture des espaces publics, travail à distance, ...). Ces mesures ont permis de limiter les impacts sanitaires de la Covid-19 en évitant un nombre conséquent de décès et de contaminations.

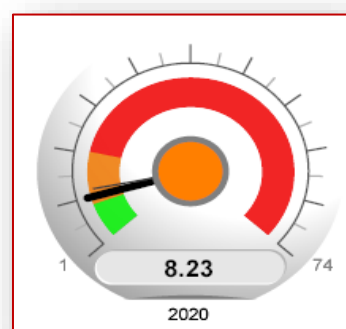
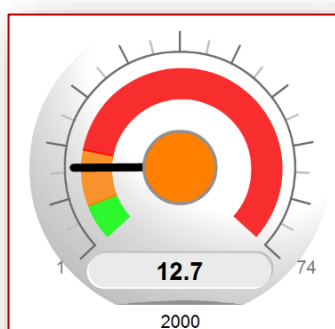


Sécurité routière

Nombre estimé de tués dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants)

(Source : Calculs IRES_ OMS et NARSA)

Une nette régression du nombre de tués dans les accidents de la route, rapporté à la population totale, grâce aux mesures récentes prises pour renforcer la sécurité routière. En outre, le contexte de la crise sanitaire durant l'année 2020, à travers notamment l'instauration du couvre-feu et la restriction des déplacements, a permis de réduire le nombre de victimes sur les routes nationales. Toutefois, le taux atteint en 2020 demeure préoccupant. Cette situation est due, essentiellement, au non-respect du code de la route, à la croissance rapide du parc automobile national, à l'état des véhicules et des routes ainsi qu'au manque de civisme de la part de certains usagers de la route.

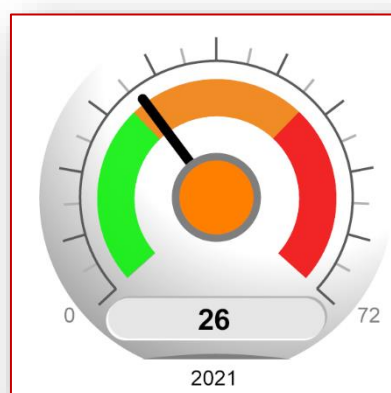
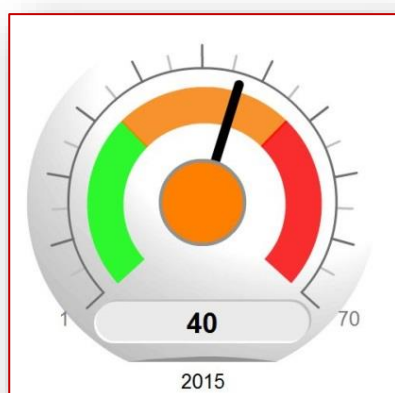


Conditions de vie

Best Countries for quality of life

(Source : Calculs IRES _ IRES ; Reprtrak company)

Une amélioration de 14 places, entre 2015 et 2021, du positionnement du Maroc au titre de cet indice. Selon l'enquête annuelle de l'IRES sur la réputation du Maroc dans le monde, le Royaume jouit d'une **bonne réputation externe** pour ce qui est de la dimension "Qualité de vie".



Conditions de vie

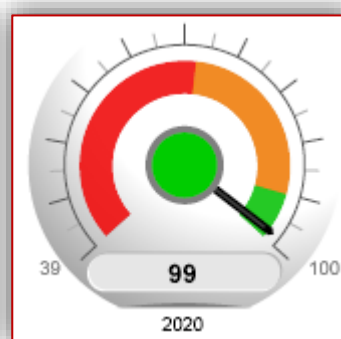
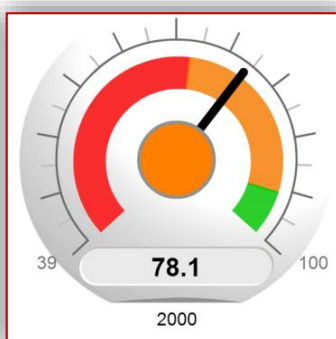
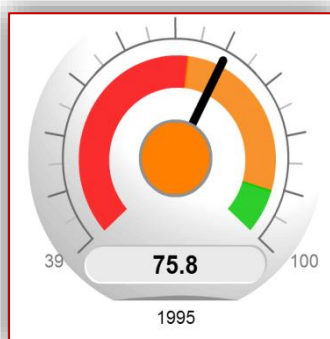
Eau et électricité

Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable

(% de la population)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Une véritable avancée en matière d'accès des populations aux sources améliorées d'eau potable, grâce, notamment, au Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable (PAGER), lancé en 1995.

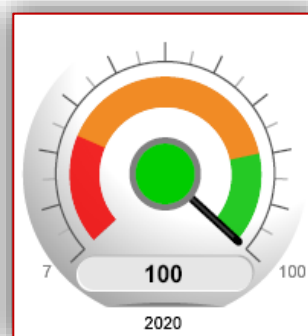
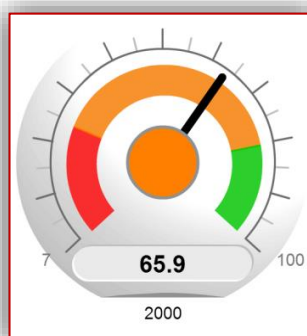
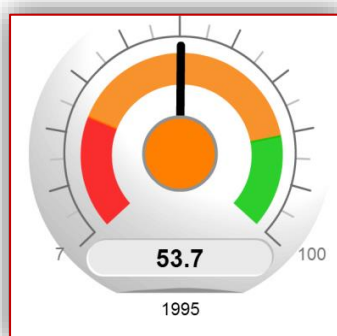


Taux d'accès aux réseaux publics d'électricité

(% de la population)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Une forte amélioration du classement du Maroc selon cet indicateur, due à une politique d'électrification rurale ayant permis de généraliser l'accès de la population au réseau électrique. Le lancement du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) a eu pour effet de tripler le taux d'électrification rurale durant les vingt dernières années.



Conditions de vie

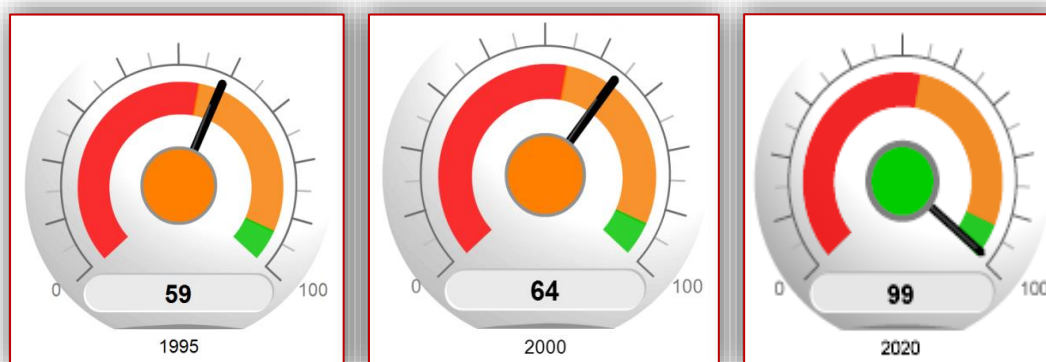
Assainissement et désenclavement

Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées

(% de la population)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

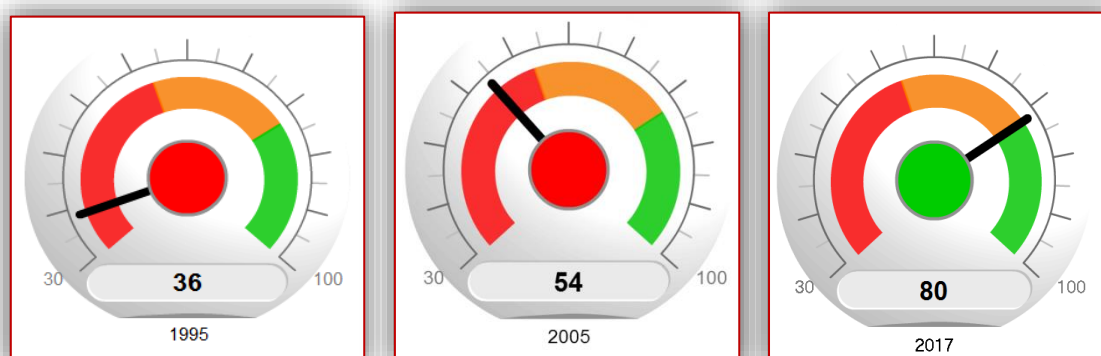
Une nette amélioration, au cours des deux dernières décennies, du taux d'accès de la population urbaine aux infrastructures d'assainissement de base.



Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau)

Une mise en œuvre du programme national des routes rurales (PNRR) ayant favorisé le désenclavement des zones rurales, notamment, celles à proximité des grands centres urbains. Certaines zones rurales demeurent, toutefois, en marge de cette dynamique.



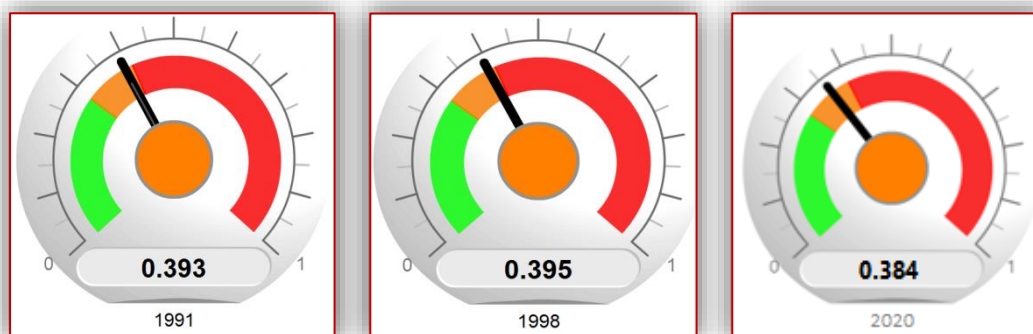
Conditions de vie

Inégalités et pauvreté

Indice de Gini

(Source : Calculs IRES _ HCP ; ONDH ; PNUD)

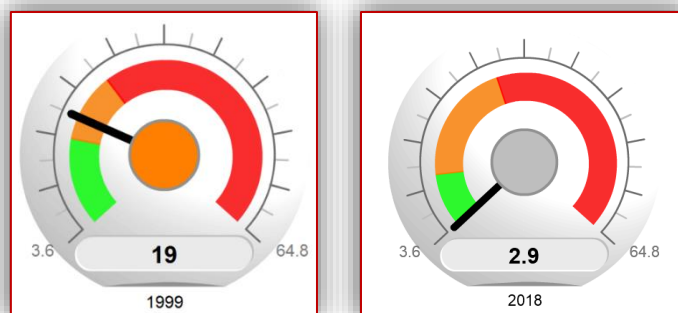
Un modèle de croissance de l'économie marocaine qui génère encore des inégalités. Malgré les politiques menées en matière de développement humain, l'indice de GINI est demeuré stable au cours des deux dernières décennies, d'où la nécessité d'opter pour des politiques publiques inclusives et de leur donner un véritable contenu social.



Taux de pauvreté relative

(Source : Calculs IRES _ HCP ; Banque Mondiale)

Un taux de pauvreté relative au Maroc ayant été divisé par 6 entre 1999 et 2018, grâce à l'amélioration graduelle du niveau de vie de la population et au développement d'activités génératrices de revenu, notamment en milieu rural. **Néanmoins, l'arrêt, durant le second trimestre de 2020, des activités économiques et commerciales, suite aux mesures de confinement pourrait faire basculer dans la pauvreté une part importante de la population marocaine, notamment, celle opérant dans le secteur informel.**



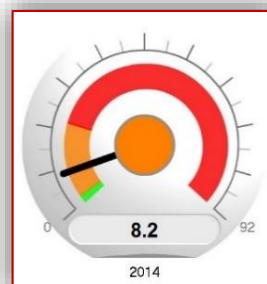
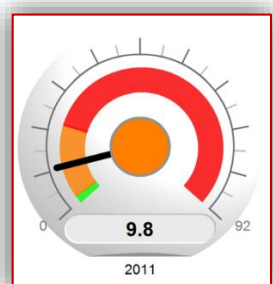
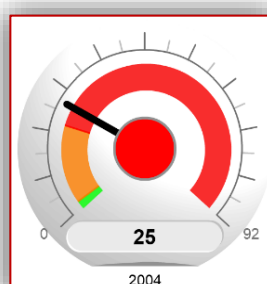
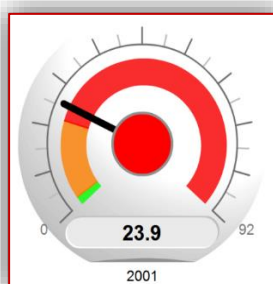
Conditions de vie

Inégalités et pauvreté

Taux de pauvreté multidimensionnelle

(Source : Calculs IRES _ HCP ; PNUD)

Des privations en matière d'éducation, de santé et de condition de vie des ménages en régression, grâce notamment aux politiques publiques mettant l'Homme au cœur du développement, et à partir de 2005 aux actions entreprises dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui cible en particulier les zones les plus vulnérables.



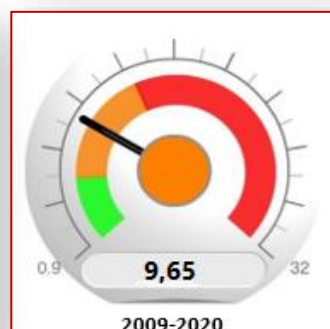
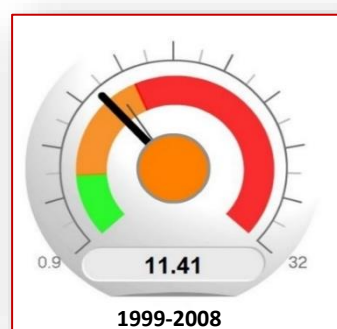
Conditions de vie

Emploi et chômage

Taux de chômage national (%)

(Source : Calculs IRES _ HCP ; OIT)

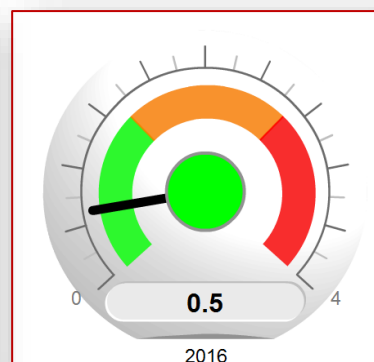
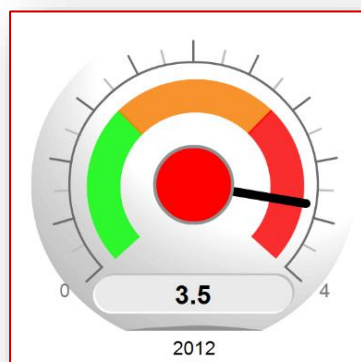
Un chômage en régression, sur les deux dernières décennies, mais dont le niveau reste relativement élevé. Dans un contexte économique international moins porteur que par le passé, le chômage touche surtout les jeunes diplômés, pour des considérations liées, entre autres, à l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail. Selon le Haut-Commissariat au Plan, ce taux a atteint 11,8% fin 2020, suite aux répercussions de la pandémie de la Covid-19.



Importance du travail informel

(0 = pas du tout important ; 4 = très important) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Une amélioration appréciable du positionnement du Maroc au titre de cet indicateur, en contraste avec le fait que le secteur informel, qui constitue une source de revenus pour près de 4,5 millions de ménages marocains, occupe toujours une place importante dans l'économie. La crise sanitaire de 2020 a révélé la nécessité de mettre en place, rapidement, une stratégie globale permettant de favoriser l'intégration de ce secteur dans l'économie formelle.

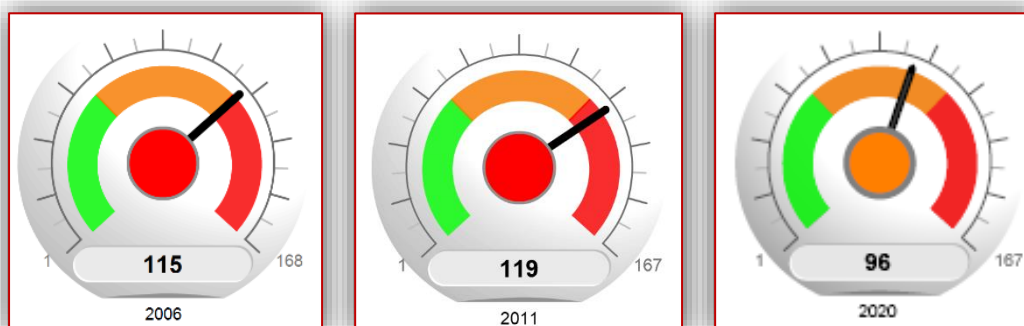


Démocratie

Indice de démocratie

(Source : Calculs IRES _ Economist Intelligence Unit)

Une nette amélioration du positionnement du Maroc selon l'indice de démocratie et ce, grâce aux progrès accomplis en termes de développement du capital institutionnel, matérialisé par l'adoption de la Constitution de 2011. Au titre de l'année 2020, **le Maroc a été classé 3^{ème} dans la région "Afrique du Nord et Moyen-Orient", juste derrière Israël et la Tunisie.**

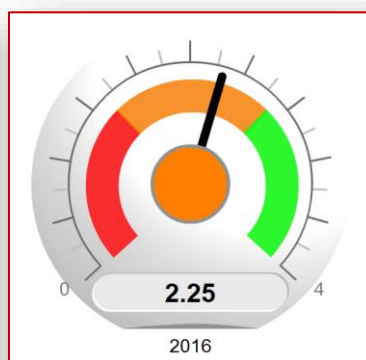
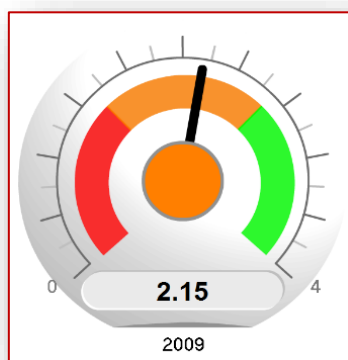


Démocratie

Libertés publiques

(0 = très peu de libertés ; 4 = fortes libertés) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

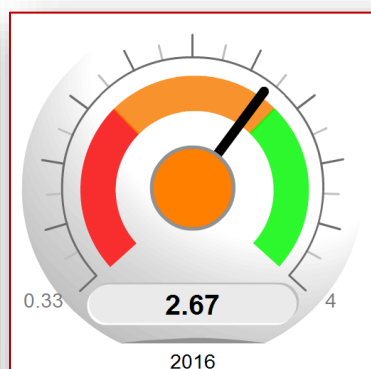
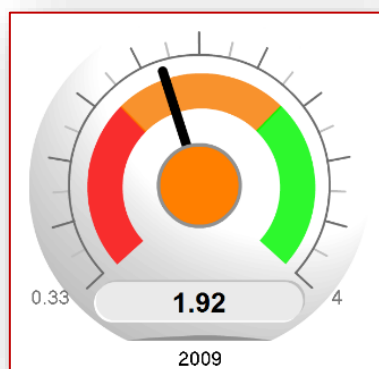
Une légère amélioration du positionnement du Maroc au titre de cet indice en raison, notamment, des progrès réalisés en termes de liberté de manifestation, du respect des droits et des libertés des minorités et de l'égalité du traitement des citoyens dans leurs rapports avec les administrations.



Liberté de l'information

(0 = absence de liberté de l'information ; 4 = forte liberté de l'information) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Des progrès sensibles sur le plan du positionnement du Maroc au titre de cet indice grâce aux différentes réformes constitutionnelles ayant permis aux citoyens de jouir de leur liberté d'accès à l'information et du pluralisme des opinions.

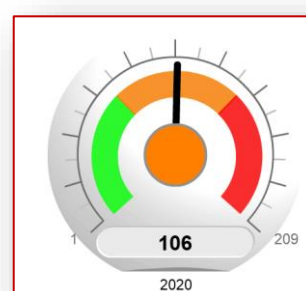
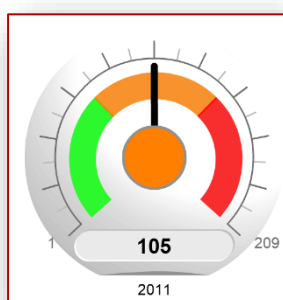
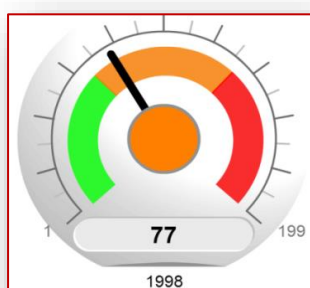


Le secteur public et la gouvernance

Indice de l'Etat de droit

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

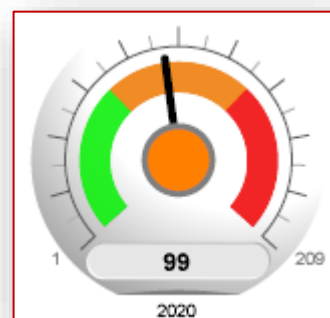
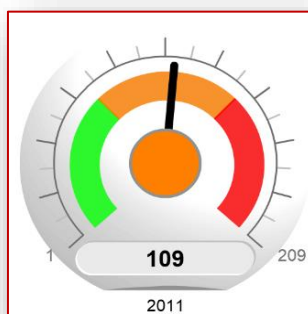
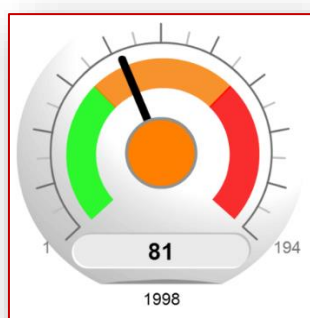
Un positionnement international du Maroc au titre de l'indice de l'Etat de droit paradoxalement moins favorable en 2020 qu'en 1998. La consolidation de l'Etat de droit au Maroc est tributaire, notamment, d'une réelle indépendance de la justice qui va au-delà du volet institutionnel.



Indice de l'efficacité du gouvernement

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un classement intermédiaire du Maroc au titre de l'indice de l'efficacité du gouvernement qui conforte la nécessité d'accélérer la modernisation de l'administration publique.

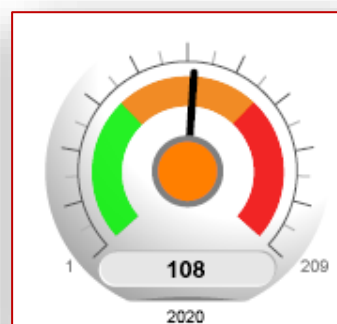
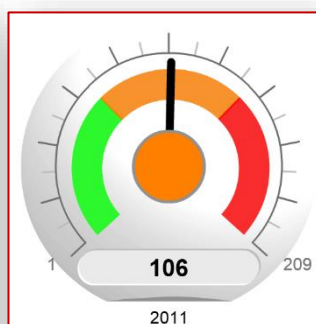
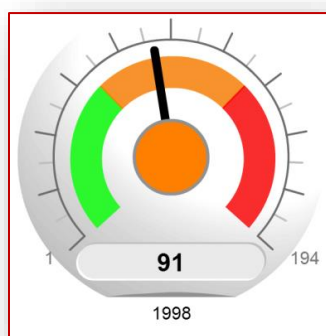


Le secteur public et la gouvernance

Indice de la qualité de la réglementation

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

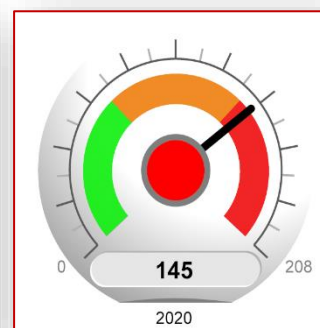
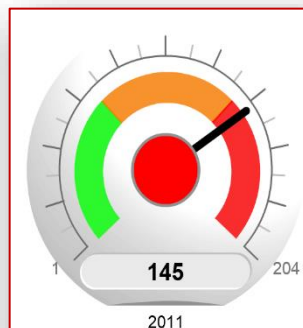
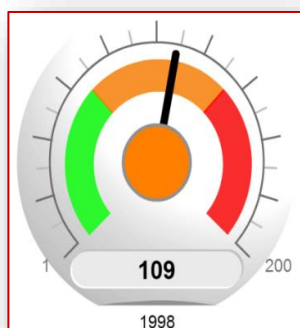
Un léger recul, entre 2011 et 2020, du positionnement international du Maroc au titre de cet indice dans un contexte caractérisé pourtant par des réformes importantes sur le plan réglementaire pour encourager le développement du secteur privé.



Indice "Expression et Responsabilisation"

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc, au niveau de cet indice, qui n'intègre pas les acquis de la Constitution de 2011 en matière de garantie des droits fondamentaux des citoyens. Ces acquis devraient être consolidés à l'avenir à travers l'élargissement des espaces de la liberté d'expression.

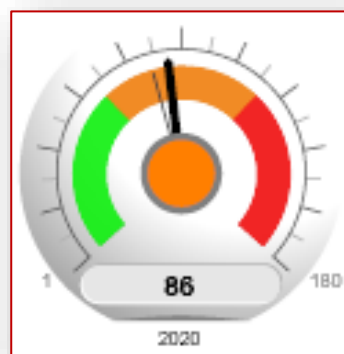
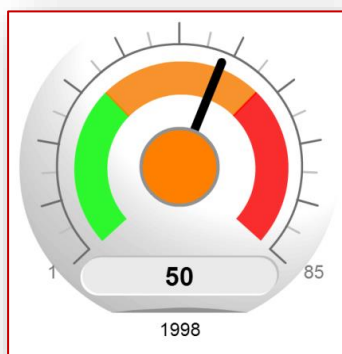


Le secteur public et la gouvernance

Indice de perception de la corruption

(Source : Calculs IRES _ Transparency international)

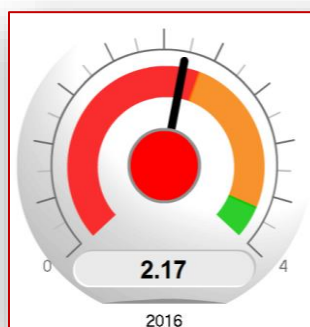
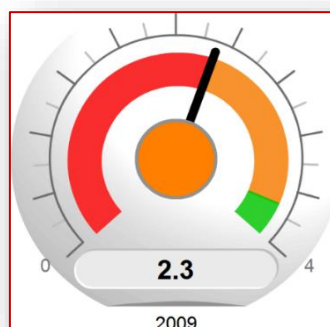
Le Maroc reste concerné par le phénomène de la corruption, qui affecte la confiance des citoyens et le climat des affaires. Selon l'enquête nationale sur le lien social, menée par l'IRES en 2011 et en 2016, **la corruption est identifiée comme étant l'un des principaux obstacles à un vivre ensemble apaisé.** Le positionnement international du Maroc au titre de cet indice pourrait être davantage amélioré, à l'avenir, s'il parvenait à accélérer la mise en œuvre des chantiers de la transformation digitale et de la modernisation de l'administration publique.



Couverture du territoire par les services publics

(0 = faible couverture ; 4 = entièrement couvert) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Un léger recul entre 2009 et 2016 du classement du Maroc au niveau de la couverture du territoire par les services publics d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable, à l'énergie et aux transports.

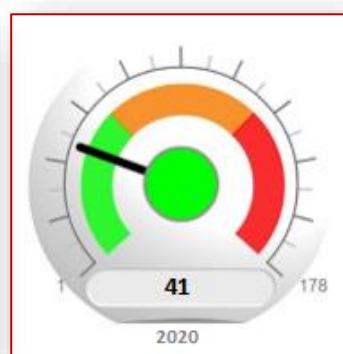
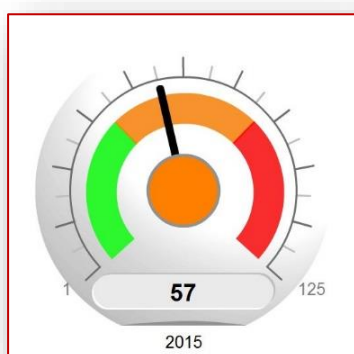


Le secteur public et la gouvernance

Indice de l'ouverture des données (Open Data Inventory ODIN)

(Source : Calculs IRES _ Open Data Watch)

Une nette amélioration du classement international du Maroc au titre de cet indice, pays qui a été le premier à l'échelle africaine à se doter d'une plateforme d'open data et qui occupe le premier rang au niveau continental. Pour consolider cet acquis, le Maroc gagnerait à mettre en place une véritable stratégie dédiée à l'ouverture des données, qui soit cohérente avec le cadre légal, en particulier la législation sur le droit d'accès à l'information et celle sur la protection des données personnelles.



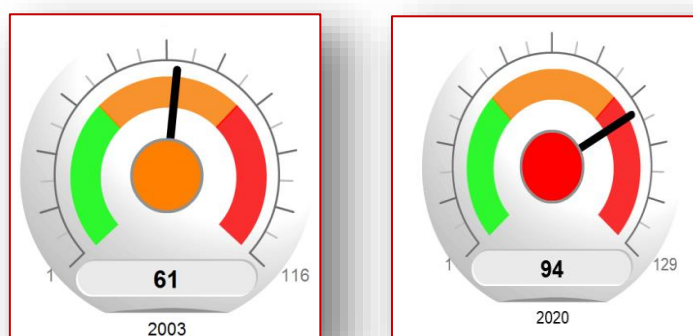
Le secteur public et la gouvernance

Bertelsmann Stiftung's Transformation Index

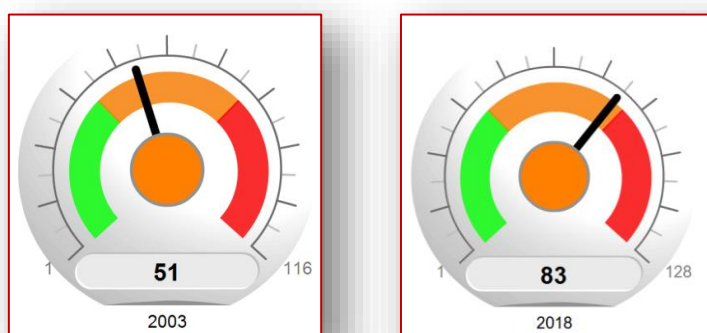
(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un recul du positionnement international du Maroc au titre de ces indices, qui contraste avec les réformes et les mesures entreprises par le Royaume en matière de transition politique et socioéconomique. Ce positionnement pourrait être amélioré si, à l'avenir, le Maroc parvenait à réussir l'opérationnalisation complète de sa Constitution de 2011 qui consacre une approche démocratique fondée sur l'Etat de droit et les principes de la justice sociale.

Classement du Maroc au titre de l'indice "Status Index" (première composante de "Bertelsmann Stiftung's Transformation Index")



Classement du Maroc au titre de l'indice "Management Index" (deuxième composante de "Bertelsmann Stiftung's Transformation Index")

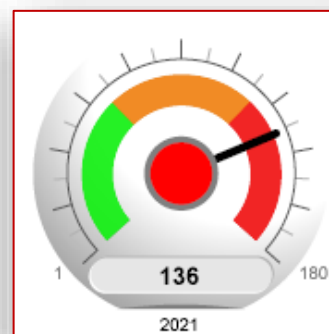
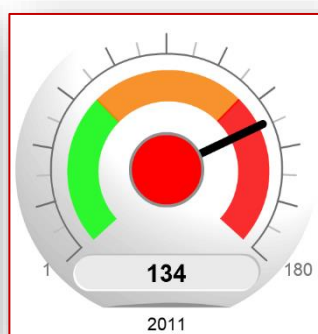
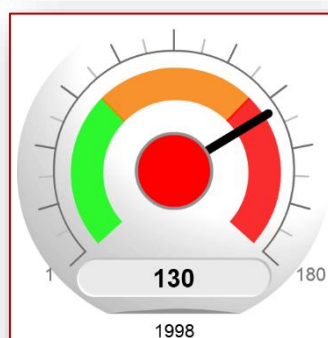


Le secteur public et la gouvernance

Indice de liberté de la presse ("Freedom Press Index")

(Source : Calculs IRES _ Freedom House)

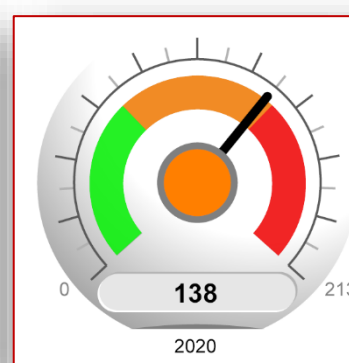
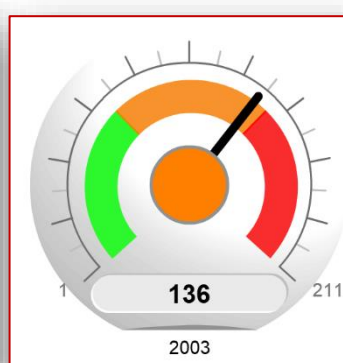
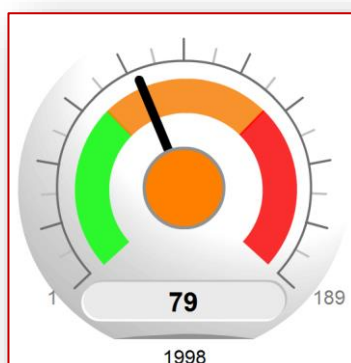
Un positionnement international du Maroc au titre de cet indice qui n'intègre pas les avancées réalisées en matière de promotion de la liberté de la presse.



Indice de stabilité politique et d'absence de violence et de terrorisme

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un recul, entre 1998 et 2003, de la position internationale du Maroc au titre de cet indice dû, notamment, à l'accentuation des menaces transnationales. Toutefois, le positionnement international du Royaume est demeuré stable depuis 2003.

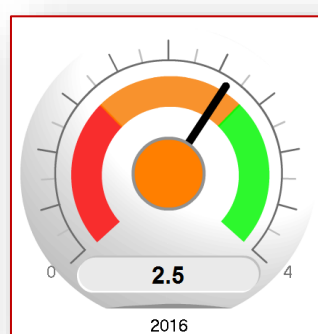
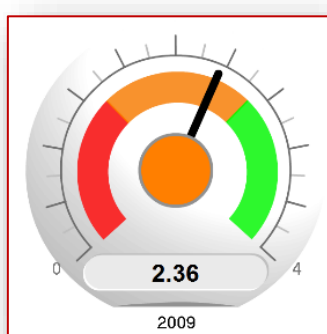


Le secteur public et la gouvernance

Fonctionnement des institutions politiques

(0= Très nombreuses irrégularités ; 4 = Parfaitement régulier) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

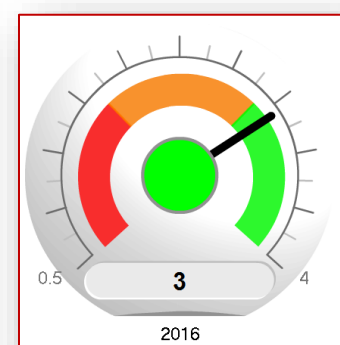
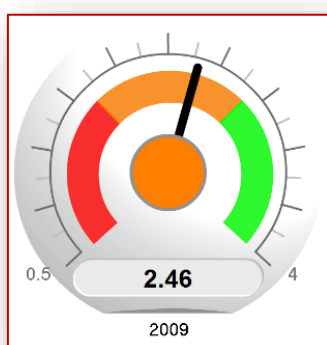
Une amélioration du classement international du Maroc au titre de cet indice devant être consolidée à travers des mesures visant à combler les insuffisances du paysage politique et à garantir la transparence et la bonne gouvernance institutionnelles.



Transparence de la politique économique

(0= très faible transparence ; 4 = forte transparence) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Un positionnement favorable du Maroc au titre de cet indice reflétant la pratique de diffusion de la politique économique par les pouvoirs publics dans les réseaux de communication et l'intégration de cette politique au sein des débats publics.

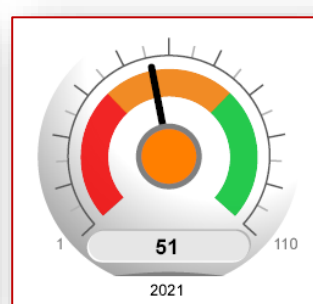
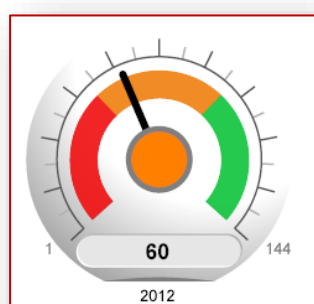


Le secteur public et la gouvernance

Indice de lutte contre le blanchiment d'argent (Basel AML Index)

(Source : Calculs IRES _ Basel Institute of Governance)

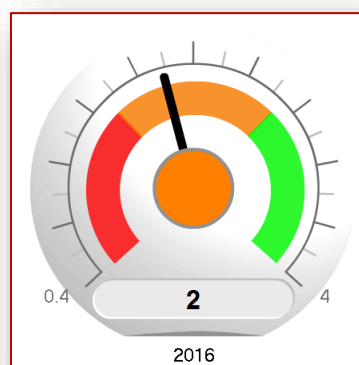
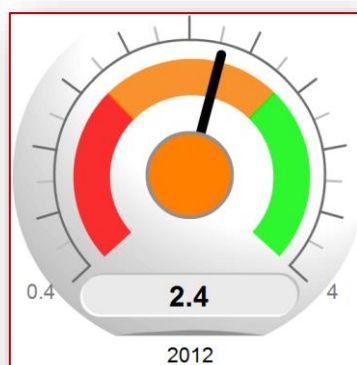
Un positionnement intermédiaire du Maroc au titre de cet indice, qui pourrait être amélioré à l'avenir, à travers le renforcement du cadre législatif et juridique en la matière, à l'image du projet de loi adopté fin mai 2021, qui vise le suivi et la saisie des fonds illicites en vue de leur confiscation.



Capacités de réformes sectorielles

(0 = faible capacité ; 4 = forte capacité) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Une position intermédiaire du Maroc en matière de capacité des autorités à décider et à mettre en œuvre des réformes sectorielles. Des efforts additionnels restent à déployer par le pays, notamment, en termes de mise en œuvre effective de ces réformes.

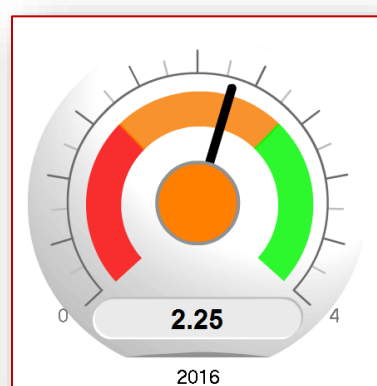
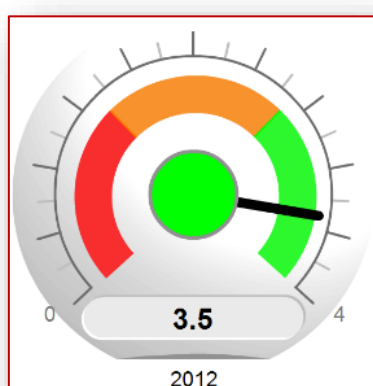


Le secteur public et la gouvernance

Stratégies sectorielles à long terme

(0 = Très faible vision stratégique ; 4 = forte vision stratégique) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

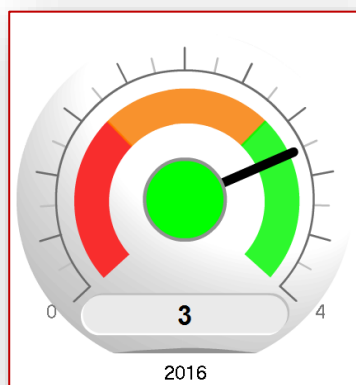
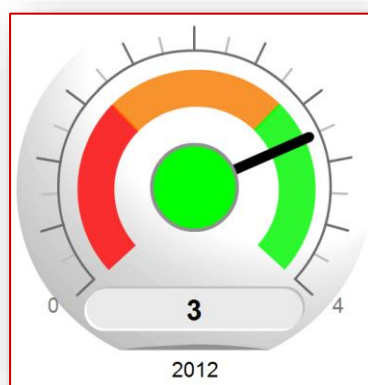
Un net recul du positionnement du Maroc au titre de cet indice, en dépit de la mise en œuvre par l'Etat de stratégies de long terme, destinées au développement du capital humain, à l'aménagement du territoire, à la préservation de l'environnement et à l'insertion internationale et régionale du Royaume.



Soutien aux secteurs dynamiques émergents

(0= faible soutien ; 4 = soutien parfait) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Un classement international favorable du Maroc au titre de cet indice, conforté par le développement de nouveaux secteurs dynamiques à l'instar de l'automobile et l'aéronautique.

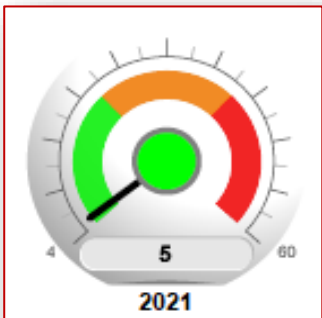
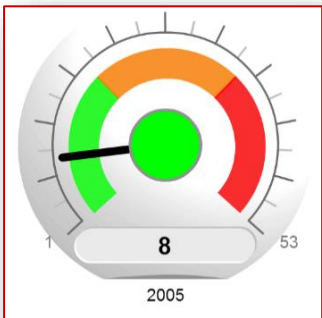


Changement climatique

Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique

(Source : Calculs IRES _ Germanwatch)

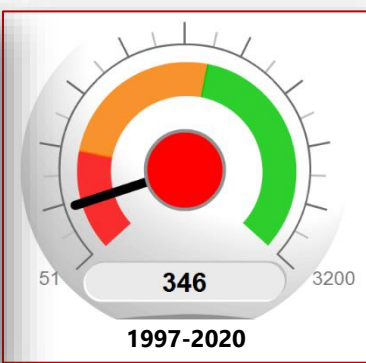
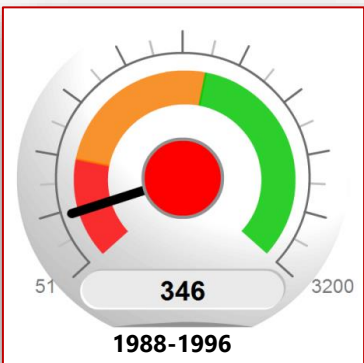
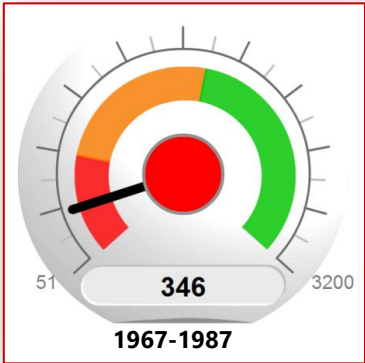
Un positionnement très favorable du Maroc au titre de cet indice, eu égard à sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre (CO2) et à son engagement perpétuel pour la lutte contre le changement climatique.



Moyenne des précipitations en mm/an

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

L'eau : une question centrale pour le développement du Maroc, pays semi-aride. La stagnation des quantités de pluie recueillies sur une période décennale est conjuguée à l'augmentation de la fréquence des pluies intenses.

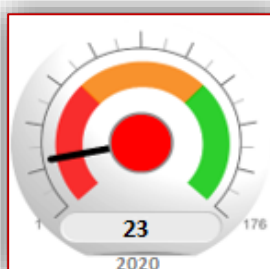
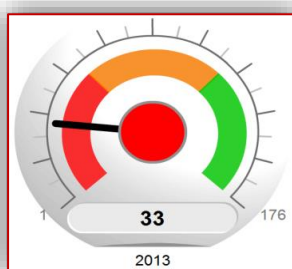


Changement climatique

Exposition aux risques liés au changement climatique

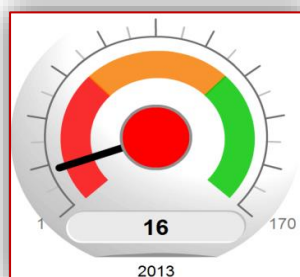
Les quatre indicateurs suivants, élaborés par l'organisation internationale "World Resources Institute", publiés en 2013 et dont certains ont été actualisés en 2020, portent sur l'exposition moyenne des pays aux risques liés à l'eau, ressource la plus stratégique au monde.

Stress hydrique



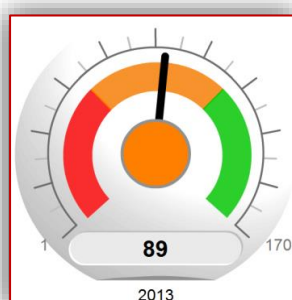
Le Maroc est considéré parmi les pays menacés par le stress hydrique, en raison d'une demande en eau croissante, couplée à une baisse des apports hydriques sous l'effet notamment du changement climatique.

Variabilité interannuelle de l'eau



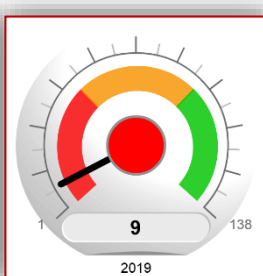
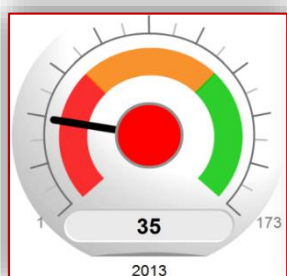
*Le Maroc est classé parmi les pays enregistrant **une forte variabilité interannuelle** des disponibilités en eau. Il occupe la **16ème place sur 170 pays**.*

Variabilité saisonnière de l'eau



*Le Maroc est considéré parmi les pays à **variabilité saisonnière de l'eau moyenne à élevée**. Il se positionne au **89ème rang sur 170 pays**.*

Gravité de sécheresse



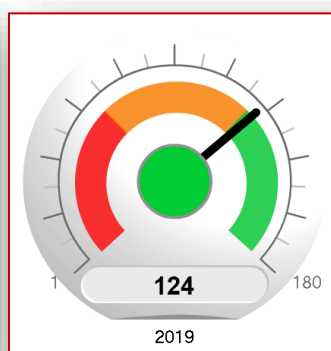
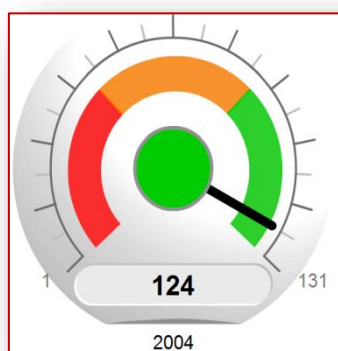
*Le Maroc se distingue **par une exposition à la sécheresse moyenne à élevée**.*

Catastrophes naturelles

Indice global des risques climatiques

(Source : Calculs IRES _ Germanwatch)

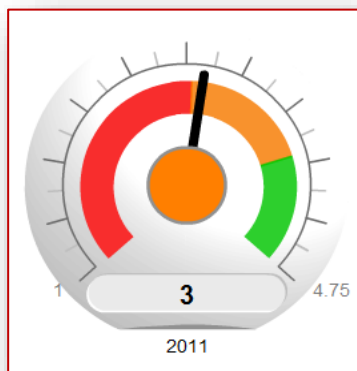
Le Maroc : un pays confronté à de multiples risques climatiques, en particulier la sécheresse et les inondations, dont les coûts économiques et humains sont relativement élevés. Le changement climatique, un défi planétaire, devrait être intégré dans toutes les politiques publiques du pays.



Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (de 1 mauvais à 5 très bon)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un positionnement intermédiaire du Maroc en termes de gestion des risques de catastrophes naturelles. Les capacités nationales devraient être renforcées par la généralisation des systèmes d'alerte précoces à toutes les régions et à l'ensemble des aléas, ainsi que par une véritable coordination institutionnelle dans ce domaine.

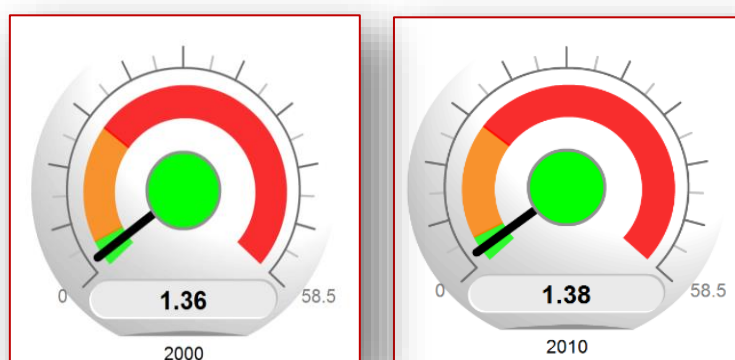


Catastrophes naturelles

Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est < 5m en % de la population totale)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Les terres vulnérables à la submersion marine sont habitées au Maroc par 1 personne sur 72. L'élévation du niveau de la mer pourrait s'accélérer à l'avenir et poser d'importants risques en termes d'érosion côtière, de submersion des plaines littorales et de salinisation des nappes phréatiques.



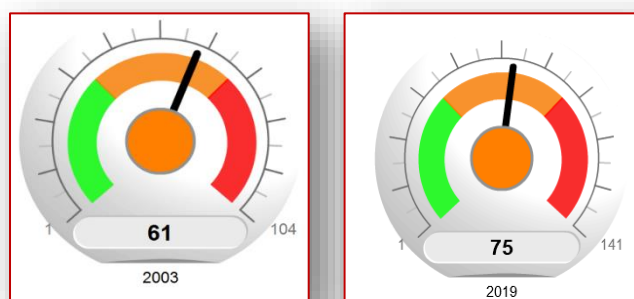
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice Global de Compétitivité

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

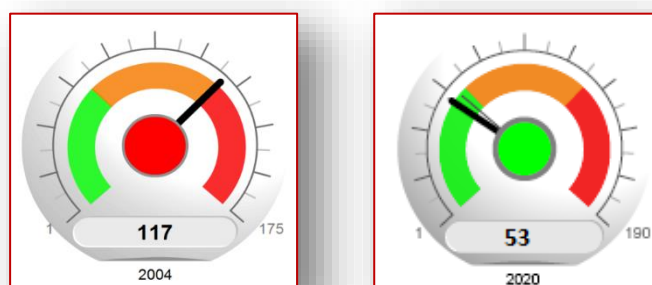
Une légère amélioration du positionnement international du Maroc, au niveau de cet indice, en lien avec les efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de développement soutenu des infrastructures et de renforcement de la compétitivité logistique.



Indice "Doing Business"¹

(Source : Calculs IRES _ Banque mondiale)

Un gain au niveau du positionnement international du Maroc en matière de facilité des affaires de 75 places entre 2004 et 2020, grâce aux avancées réalisées notamment dans le domaine de la création d'entreprises, du transfert de propriété, d'obtention de prêts, de la protection des investisseurs minoritaires et du commerce transfrontalier. Avec le lancement de sa politique de l'environnement des affaires 2021-2025, le Maroc pourrait sans doute intégrer le top 50 des nations ayant un environnement des affaires attractif.



¹ Suite à des irrégularités relevées dans les éditions 2018 et 2020, la Banque Mondiale a décidé de suspendre la publication du rapport "Doing Business"

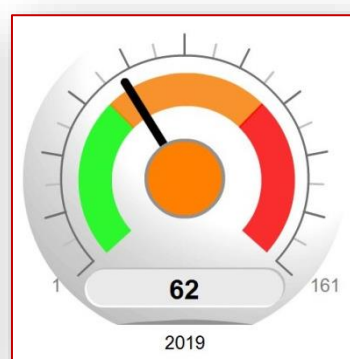
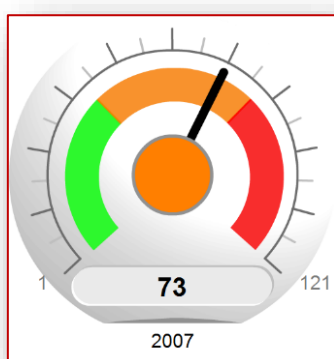
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice "Best Countries for Business"

(Source : Calculs IRES _ Forbes)

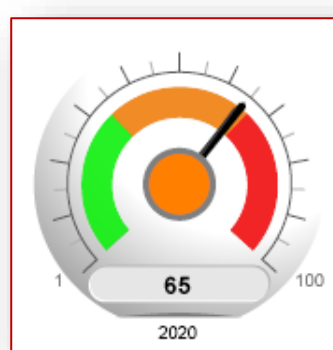
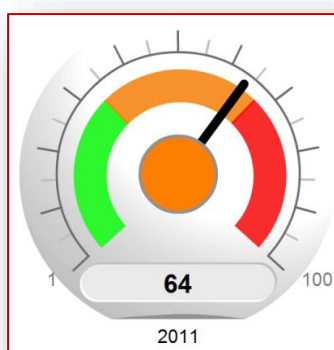
Une amélioration notable du positionnement international du Maroc au titre de cet indice. Le Maroc a gagné 35 places entre 2007 et 2019 et ce, grâce aux efforts déployés par le Royaume en matière d'amélioration du climat général des affaires.



Brand Finance Nation Brands

(Source : Calculs IRES _ Brand Finance)

Un positionnement international du Maroc au titre de sa marque, qui ne prend pas en considération les nombreux atouts dont dispose le pays. La mise en œuvre d'une stratégie intégrée de Marque-Maroc et le lancement d'une communication active sur l'image du Royaume à l'étranger devraient renforcer davantage la réputation du Maroc à l'international.



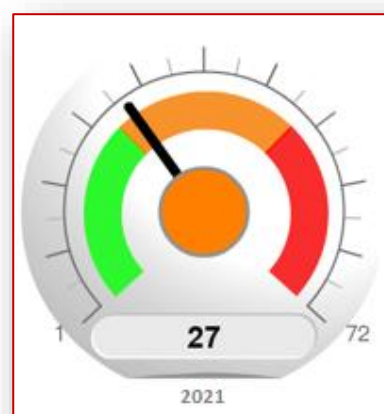
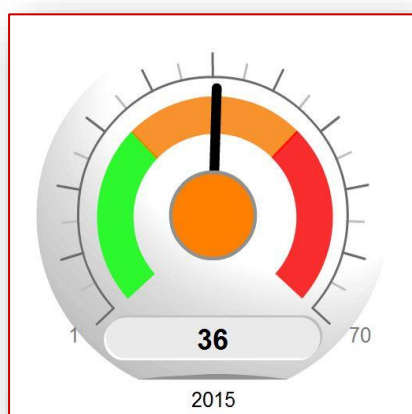
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Country Reptrak Reputation Index

(Source : Calculs IRES _ IRES ; Reprtak company)

Une amélioration très nette du positionnement international du Maroc au titre de cet indice. Le Maroc se trouve en 2021 dans le top 30 des nations ayant la meilleure réputation auprès des pays du G7 + la Russie. Sa réputation externe, selon l'enquête annuelle de l'IRES, est meilleure que celle de la Malaisie, de la Corée du Sud et des BRICS et dépasse largement celle de la Turquie et de l'ensemble des pays arabes et africains.



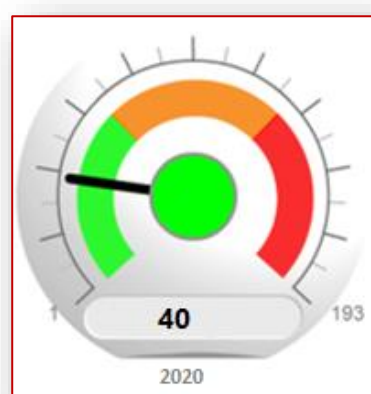
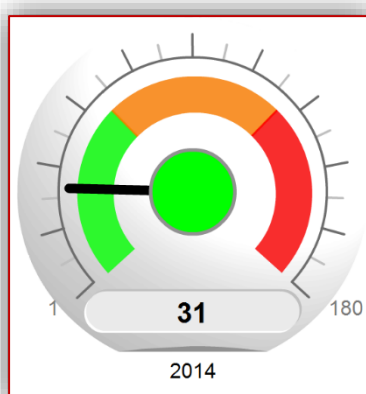
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Bloom Consulting Country Brand Ranking

(Source : Calculs IRES _ Bloom Consulting)

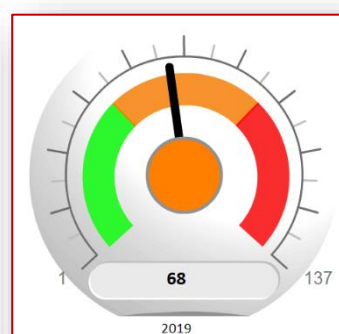
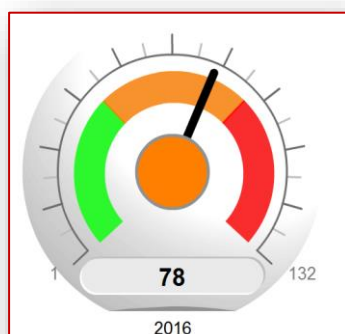
Un classement très favorable du Maroc au titre de l'attractivité de son secteur touristique, confortant le statut du Royaume en tant que destination touristique de choix au niveau africain (le Maroc est le troisième pays le plus attractif pour les touristes au niveau africain, derrière l'Egypte et l'Afrique du Sud) et sud-méditerranéen.



Indice mondial de l'entrepreneuriat

(Source : Calculs IRES _ The Global Entrepreneurship and Development Institute)

Une amélioration du positionnement du Maroc au titre de cet indice. Le Royaume occupe la 5^{ème} place sur le continent africain. Ce classement est favorisé par la capacité du Maroc à développer de nouveaux produits, à encourager l'émergence de startups et à intégrer l'utilisation des nouvelles technologies. Des efforts additionnels restent, toutefois, à déployer pour la formation d'un capital humain avec des compétences entrepreneuriales, ainsi que pour le renforcement de la compétitivité et de la commercialisation des produits marocains à l'international.



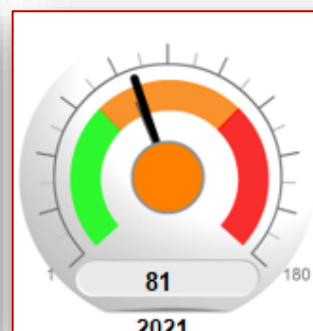
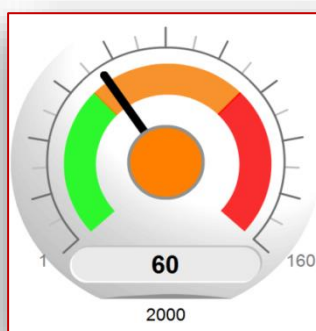
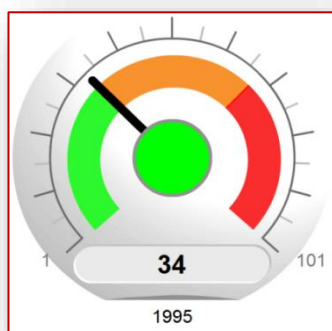
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice global des libertés économiques

(Source : Calculs IRES _ The Heritage Foundation)

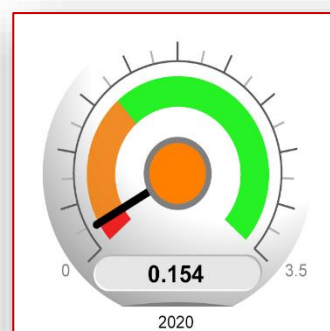
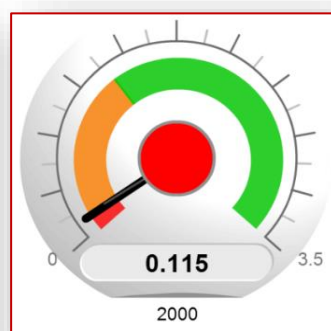
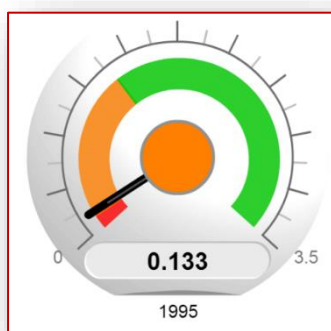
Une régression du positionnement international du Maroc, au titre de l'indice global de libertés économiques, sous l'effet, notamment, des progrès lents enregistrés en matière de lutte contre la corruption. Au niveau régional, le Maroc a été classé, en 2021, neuvième dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et premier par rapport à ses voisins Maghrébins.



Part du marché mondial (%)

(Source : Calculs IRES _ UNCTADSTAT)

Une part détenue par le Maroc sur le marché mondial qui n'excède guère 0,16%. Elle est sans commune mesure avec les potentialités et les ambitions du pays. Des signes d'amélioration ont, toutefois, été constatés durant les dernières années.



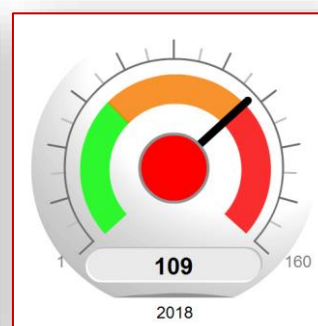
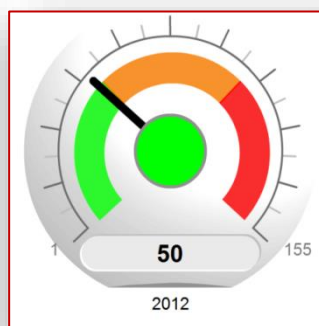
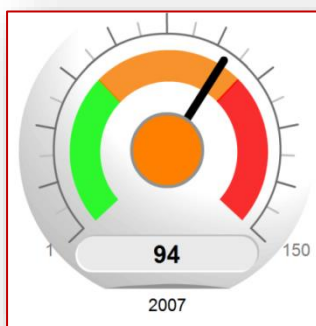
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice de la performance logistique

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

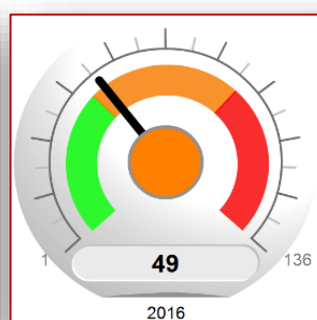
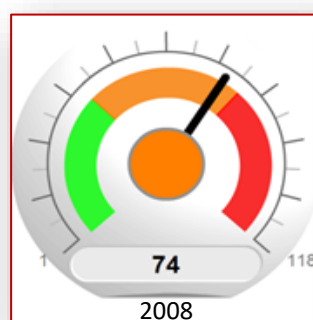
Un gain de 44 places par le Maroc dans le classement mondial de la performance logistique entre 2007 et 2012, dans le sillage de la mise en place de la stratégie logistique globale qui vise la modernisation et le développement accéléré des infrastructures dans les domaines du transport et de la distribution. Cependant, le positionnement international du Maroc a enregistré, durant les dernières années, un recul dû, notamment, aux contre-performances enregistrées en matière de rapidité d'envoi, de suivi et de traçabilité des activités logistiques.



Indice de facilité du commerce international

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

Un gain au niveau du positionnement du Maroc en matière de facilité du commerce international de 31 places entre 2008 et 2016, grâce aux avancées réalisées, notamment, dans la disponibilité et la qualité des infrastructures de transport et de communication ainsi que dans l'accessibilité aux marchés étrangers.



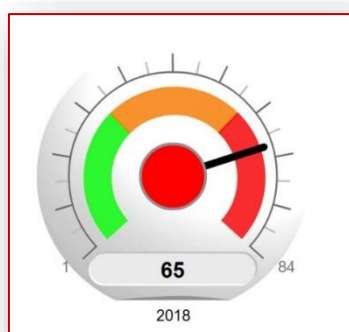
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice international de l'environnement du commerce illicite

(Source : Calculs IRES _ Economist Intelligence Unit)

Un positionnement international du Maroc non approprié au titre de cet indice et ce, malgré l'engagement du Royaume dans la lutte contre la contrebande et la contrefaçon de produits soumis à accise.



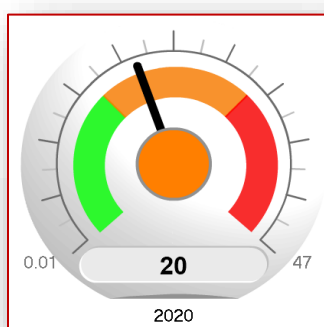
Indice mondial d'attractivité industrielle "Global Manufacturing Risk Index"

(Source : Calculs IRES _ Cushman & Wakefield)

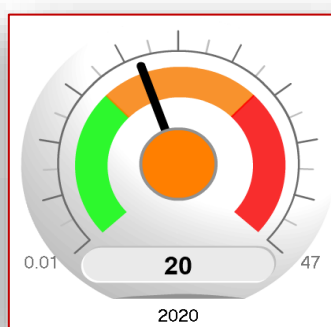
Le Maroc : une destination favorable pour les délocalisations industrielles, en raison des chantiers structurants engagés dans le cadre des stratégies sectorielles, mais, aussi, de l'amélioration du climat des affaires, comme en atteste le classement favorable du Maroc au titre de l'indice "Doing Business".

Cependant, selon la composante "Bouncebackability" de cet indice, certaines industries marocaines, lourdement affectées par les mesures de confinement, liées à la crise sanitaire, connaîtraient des difficultés à se rétablir.

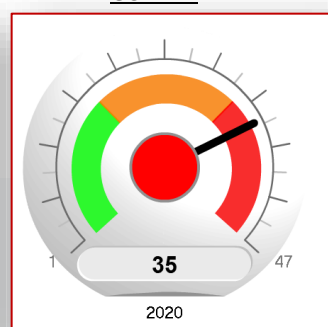
Composante "risque"



Composante "coût"



Composante " reprise post-COVID"



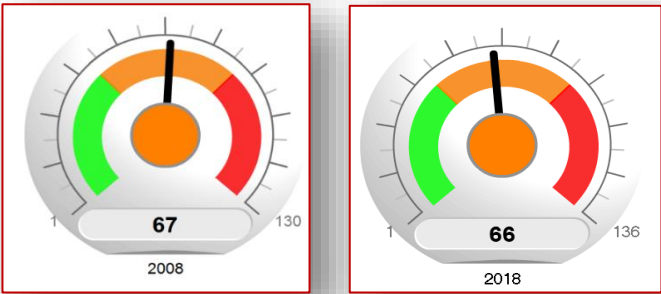
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice de compétitivité voyage et tourisme

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

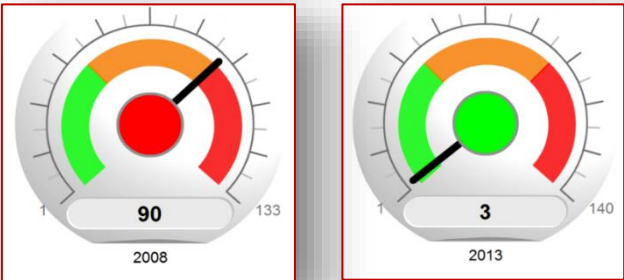
Un gain au niveau du classement du Maroc en matière de compétitivité touristique, d'une place entre 2008 et 2018. Pour améliorer ce positionnement, il faudrait inscrire le développement de ce secteur dans le cadre d'une approche basée sur la durabilité et préparer le Maroc pour le tourisme du futur, en tirant profit du potentiel de la réalité virtuelle et de l'intelligence artificielle. Dans l'immédiat, il importe de préserver les acquis et d'assurer une reprise rapide de l'activité touristique, dont les recettes en devises ont baissé de 54% entre 2019 et 2020.



Indicateur "Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers"

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

Un classement exceptionnel du Maroc au titre de la qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers, traduisant l'hospitalité de la population marocaine. En effet, les six éditions de l'étude de l'IRES sur la réputation du Maroc dans le monde ont révélé que la caractéristique "Population aimable et sympathique" constitue un point fort de la réputation, à la fois, interne et externe du Royaume.



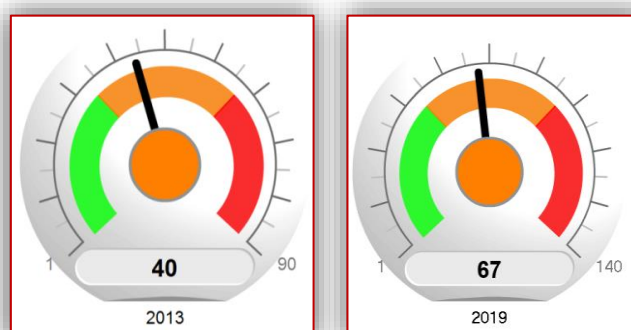
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Change Readiness Index

(Source : Calculs IRES _ KPMG et Oxford Economics Group)

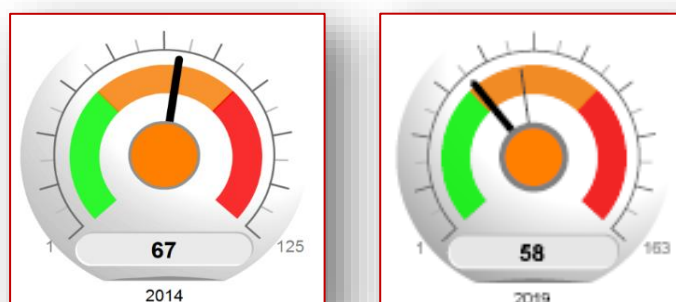
Une capacité appréciable du Maroc à gérer les changements socio-économiques et politiques et à tirer profit des opportunités qui en découlent, confortée par le classement du Royaume à la 67^{ème} position sur 140 pays dans l'édition 2019 du "Change Readiness Index".



Good Country Index

(Source : Calculs IRES _ The good country)

Une amélioration notable du positionnement international du Maroc en matière de contribution à la gouvernance mondiale. Cela confirme le statut de partenaire crédible dont jouit le Maroc sur la scène internationale à travers son engagement en faveur de la paix et la sécurité et son implication en matière de développement durable dans sa région et bien au-delà.



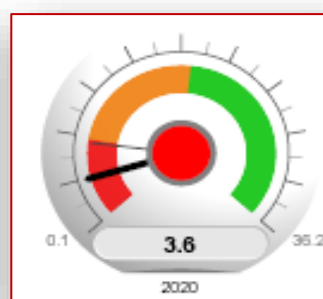
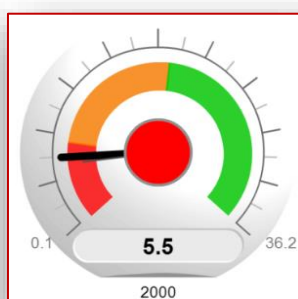
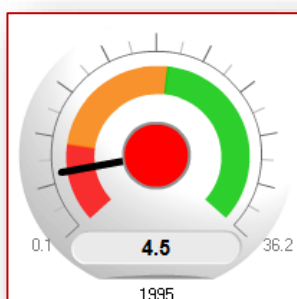
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Part des recettes touristiques dans le PIB

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; Banque Mondiale)

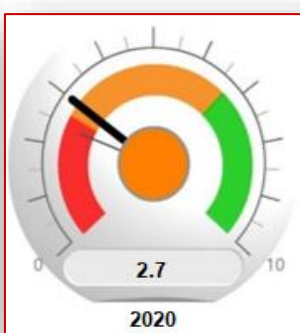
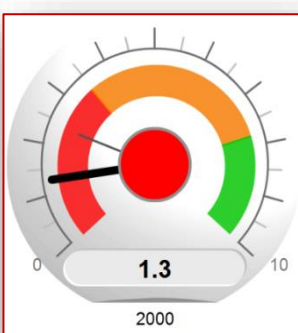
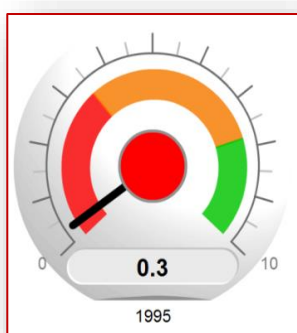
Une part croissante des recettes touristiques par rapport au PIB, favorisée par l'image positive du Maroc et sa stabilité politique et sociale. Les progrès enregistrés ne permettent pas, toutefois, pour l'instant de porter le Maroc au rang des pays à fort attrait touristique. La pandémie de la Covid-19, qui a fortement affecté négativement le secteur du tourisme au Maroc et de par le monde, rend nécessaire l'investissement dans d'autres niches, telles que le tourisme médical et esthétique et le tourisme écologique.



Les investissements directs étrangers en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; Banque Mondiale)

Un saut important enregistré en termes d'attraction des investissements étrangers par le Maroc, reflétant, en plus de la stabilité politique du pays, les réformes entreprises, notamment, le lancement de plusieurs stratégies sectorielles et l'amélioration du climat général des affaires. Il convient de signaler que malgré la pandémie de la Covid-19, le Royaume demeure toujours une destination favorable pour les délocalisations industrielles.



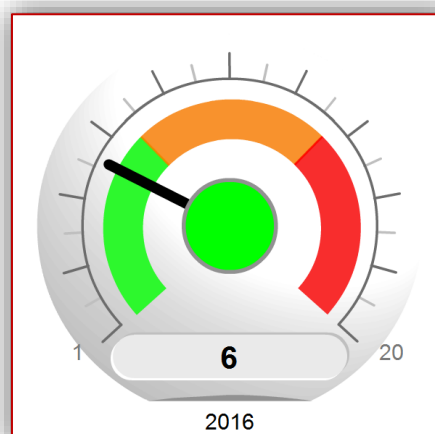
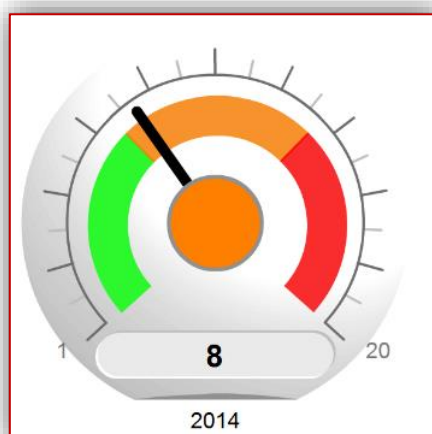
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Attractivité des investissements dans la région MENA

(Source : Calculs IRES _ Thomson Reuters ; Deloitte)

Une amélioration notable du positionnement du Maroc au niveau de la région MENA, au titre de l'attractivité des investissements grâce aux différentes actions, citées auparavant, entreprises par le Royaume dans ce domaine.



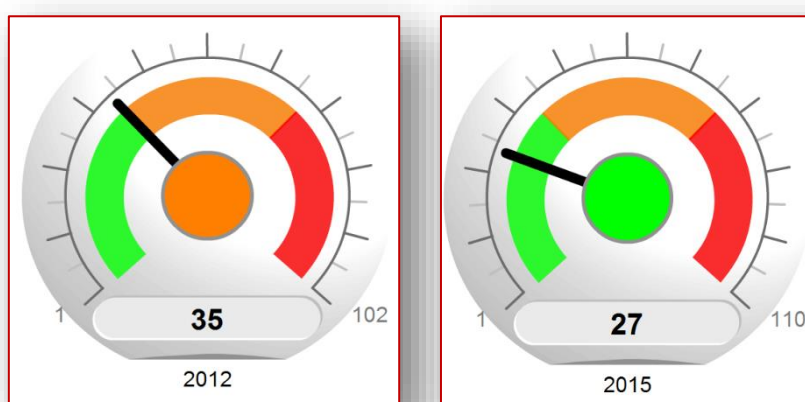
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Baseline Profitability Index

(Source : Calculs IRES _ Daniel Altman _ Foreign Policy)

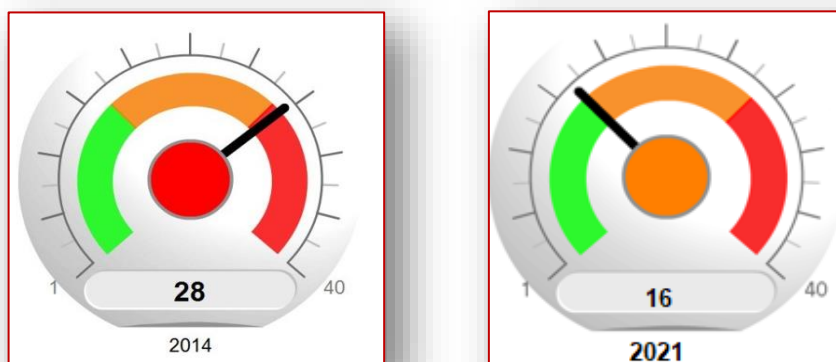
Un classement très favorable du Maroc au titre de son attractivité pour les investissements étrangers eu égard, notamment, à sa stabilité financière.



Renewable Energy Country Attractiveness Index

(Source : Calculs IRES _ Cabinet Ernst & Young)

Un classement favorable du Maroc parmi les pays les plus attractifs des investissements dans le domaine des énergies renouvelables. Cette situation conforte l'engagement perpétuel du Maroc dans la voie de la transition énergétique. Au titre de cet indice, le Maroc est classé premier en Afrique et dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord.



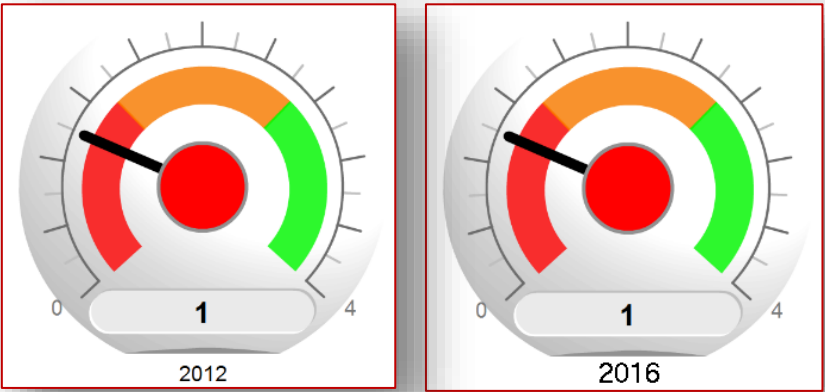
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Régulation de la concurrence

(0= régulation très peu efficace ; 4 = régulation efficace)(Source : Calculs IRES _ CEPII)

Un positionnement du Maroc au titre de cet indice qui témoigne de l'insuffisance des efforts déployés en matière de régulation de la concurrence au niveau du secteur marchand. L'opérationnalisation du Conseil de la Concurrence et l'élargissement de ses attributions pourraient contribuer à une meilleure régulation de la concurrence au Maroc.



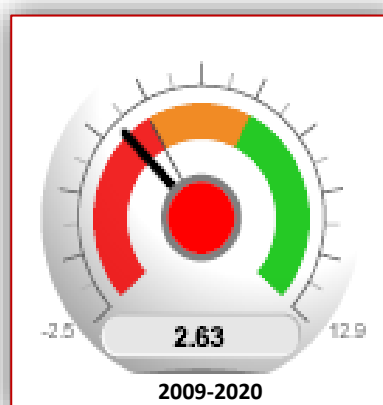
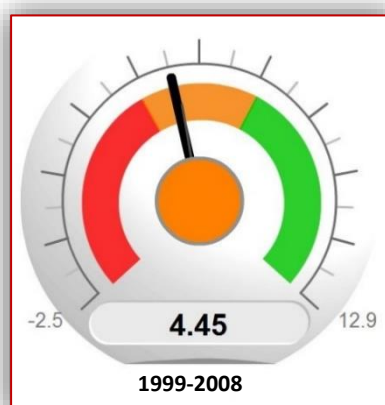
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de croissance économique (%)

(Source : Calculs IRES _ Données du HCP ; Banque Mondiale)

Une croissance économique qui s'est ralentie, pour passer d'un palier de 4,4%, en moyenne par an, sur la période 1999-2008 à 2,6%, en moyenne par an, sur la période 2009-2020. Tirée principalement par la consommation des ménages et s'appuyant toujours sur un effort important en termes d'investissement public dont la rentabilité n'est pas réellement avérée, cette croissance économique n'est pas soutenue par des gains en termes de productivité et génère encore des inégalités sociales. Il convient de signaler que l'année 2020 reste exceptionnelle, avec une croissance économique de -6,3%, en raison de la crise de la Covid-19. La mise en œuvre du Pacte de la relance économique post-Covid, qui prévoit la mobilisation de près de 11% du PIB, devrait favoriser le retour graduel à une croissance économique relativement élevée.



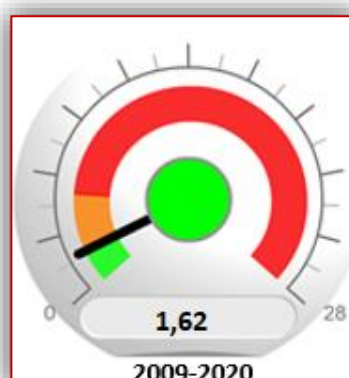
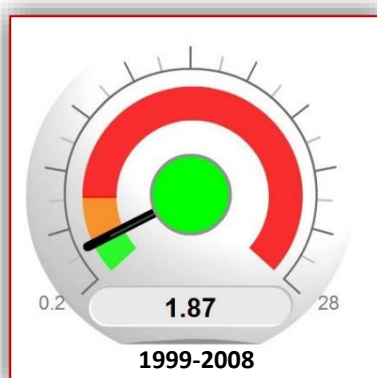
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'inflation (en %)

(Source : Calculs IRES _ Données du HCP ; Banque Mondiale)

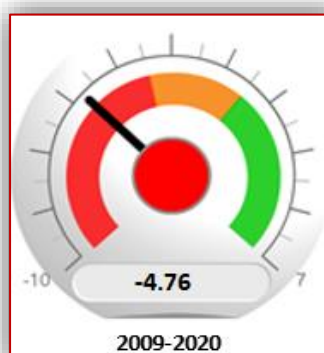
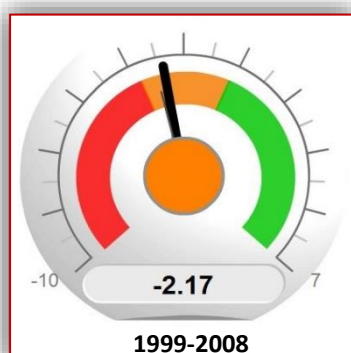
Une maîtrise de l'inflation en dessous de 1,7% en moyenne sur la période 2009-2020, grâce à une politique monétaire favorisant la stabilité des prix et, également, au système de subventions de quelques produits de base qui permet de limiter l'inflation importée.



Solde budgétaire en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Données du Ministère de l'économie et des finances ; FMI)

Une dégradation du solde budgétaire du Maroc entre les périodes 1999-2008 et 2009-2020 dans un contexte économique international en pleine mutation. Le Maroc devrait opter pour la rationalisation des dépenses publiques afin de contenir leur alourdissement consécutif entre autres à la crise sanitaire, pour l'amélioration de la rentabilité des investissements publics et pour l'optimisation du financement du déficit public à travers la recherche d'un meilleur équilibre entre le financement interne et le financement externe.



Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

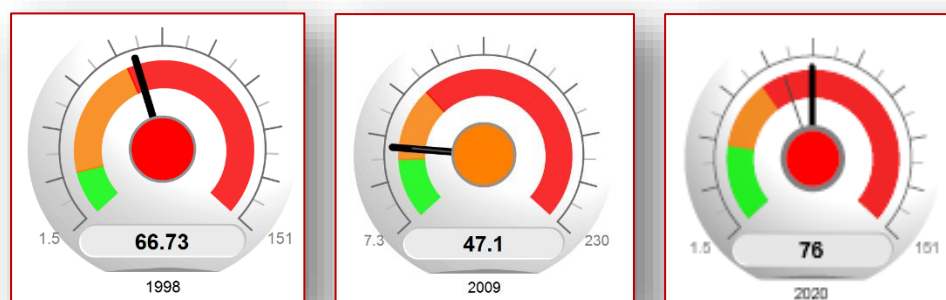
Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'économie et des finances ; FMI)

Une forte reprise de l'endettement public en raison entre autres de la pandémie de la Covid-19 : le taux d'endettement direct du Trésor public a atteint, fin 2020, 76,4% du PIB contre 65,15% du PIB en 2019.

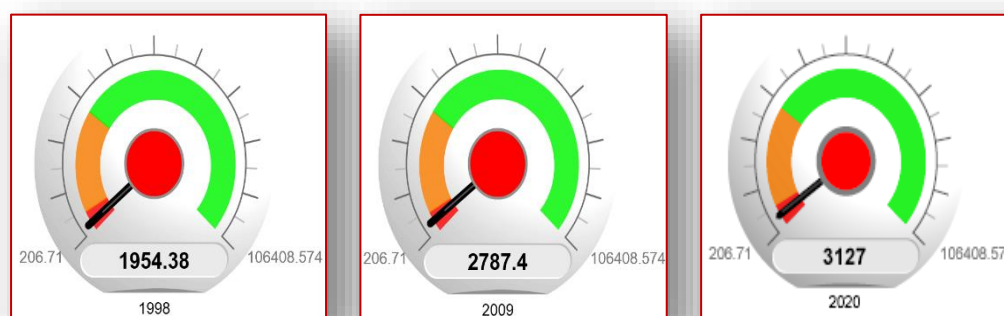
Le Maroc devrait, à cet effet, éviter à tout prix de retomber dans une situation de fort endettement public d'autant plus que la sortie de la crise sanitaire sera probablement antérieure à celle de la sortie de l'endettement.



PIB par habitant en dollars constants de 2010

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Un PIB par habitant, en termes réels, en amélioration depuis la fin des années 90. Son rythme de croissance a été, en moyenne, de 2,3% par an sur la période 1998-2020. Une performance qui reste, néanmoins, insuffisante comparativement à celles réalisées par les pays émergents ou ceux à niveau de développement comparable.



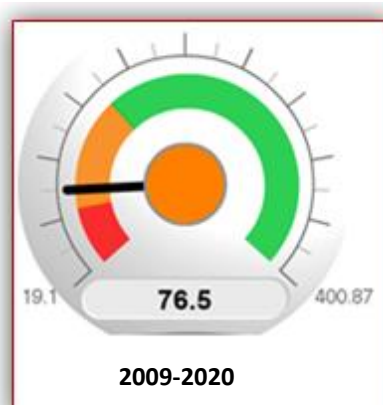
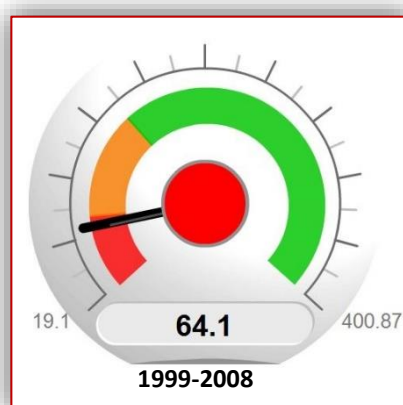
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services) (en %)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; Banque Mondiale)

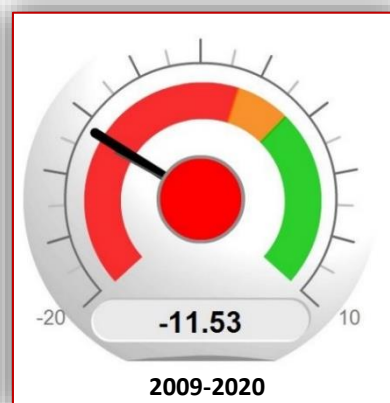
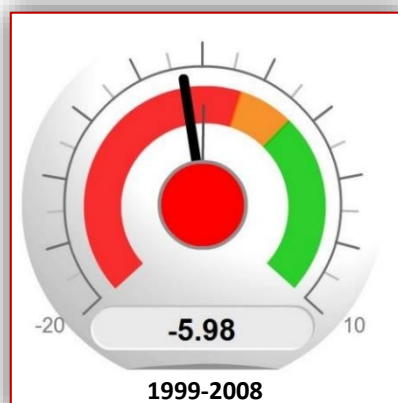
Une ouverture de l'économie marocaine sur l'extérieur qui s'est accrue en lien avec la multiplication des accords de libre-échange conclus par le pays et avec son engagement actif au sein du système commercial multilatéral. Cependant, cette ouverture s'est traduite par une détérioration du solde commercial due, notamment, aux problèmes de compétitivité de l'économie nationale et au fait que les entreprises marocaines ne tirent pas suffisamment profit des clauses préférentielles contenues dans les accords de libre-échange.



Solde commercial de biens et services en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; Banque Mondiale)

Une accentuation du déficit commercial, attribuée à une compétitivité insuffisante de l'offre exportable et au renchérissement des importations. Ce déficit est également imputable à la libéralisation du commerce dans le cadre des accords de libre-échange.



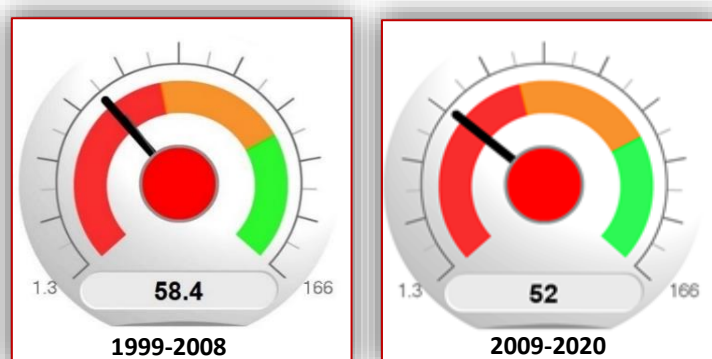
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de couverture des importations par les exportations (en %)

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; Banque Mondiale)

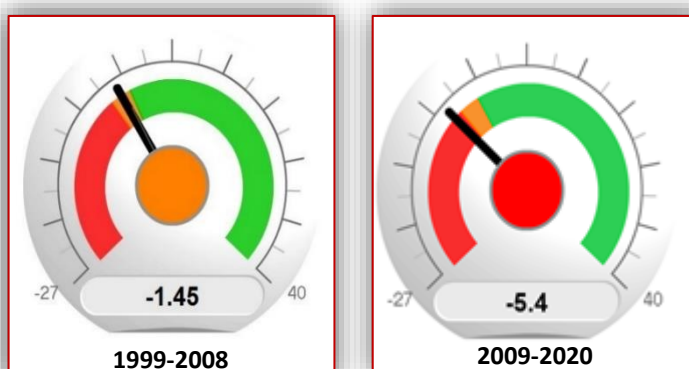
Une baisse, de près de 6 points entre les périodes 1999-2008 et 2009-2020, du taux de couverture des importations par les exportations de marchandises pour les raisons de compétitivité précédemment signalées.



Solde du compte courant en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; FMI)

Une aggravation du déficit du compte courant entre les périodes 1999-2008 et 2009-2020 imputable, notamment, aux effets de la crise économique mondiale et au rythme d'évolution accéléré des importations par rapport aux exportations. Il est à signaler que l'impact de la crise sanitaire, sur le plan extérieur, a été relativement limité en 2020 et ce, compte tenu de la mobilisation de financements extérieurs par le Trésor public, du tirage sur la ligne de précaution et de liquidité du FMI ainsi que de la résilience des transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger et le bon comportement des investissements directs étrangers.



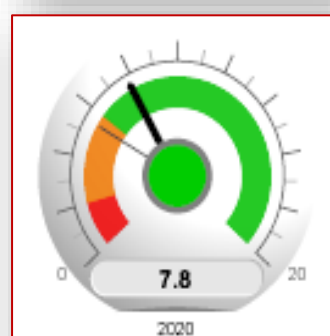
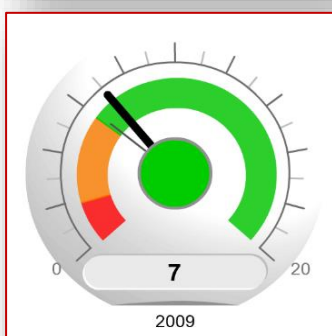
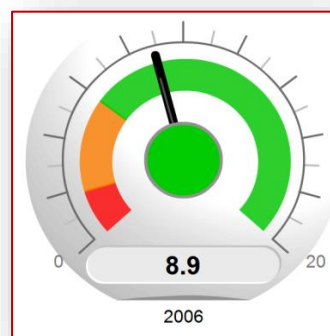
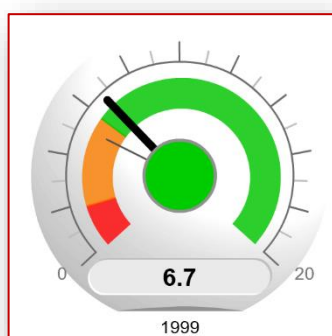
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Réserves de change en mois d'importations

(Source : Calculs IRES _ Office des changes ; FMI)

Des réserves en devises, représentant plus de 7 mois d'importations de biens et services, en dépit des conséquences économiques de la crise sanitaire.



Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

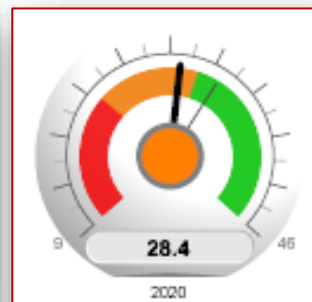
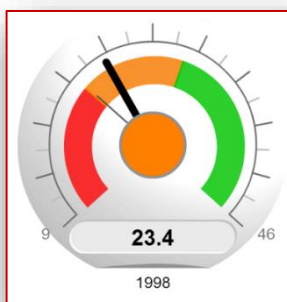
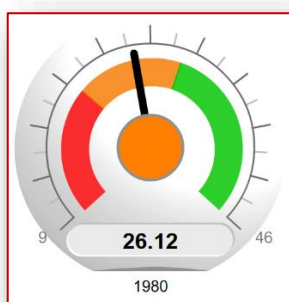
Stabilité du cadre macroéconomique

Financement de l'économie

Taux d'investissement (FBCF/PIB) (en %)

(Source : Calculs IRES _ Données du HCP ; Banque Mondiale)

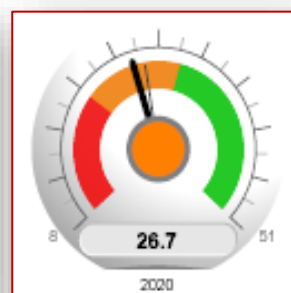
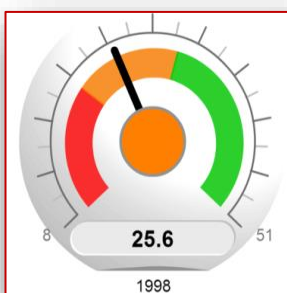
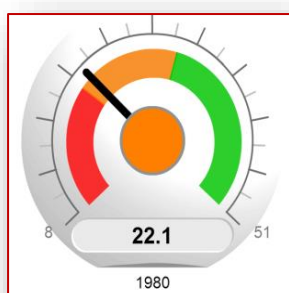
Un taux d'investissement au Maroc élevé, similaire à celui des pays émergents d'Asie. Toutefois, cet investissement, qui est soutenu par la contribution forte de l'Etat et des grandes entreprises publiques, génère un rendement insuffisant et participe à l'aggravation du déficit de la balance commerciale.



Epargne nationale brute en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ HCP ; Banque Mondiale)

Une augmentation importante de l'épargne nationale à partir des années 80, période caractérisée par la mise en place du programme d'ajustement structurel et par le lancement des réformes du secteur financier. Le niveau de l'épargne nationale, enregistré durant les dernières années et qui est soutenu par les transferts des Marocains résidant à l'étranger, reste cependant en deçà des besoins de financement de l'économie.



Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

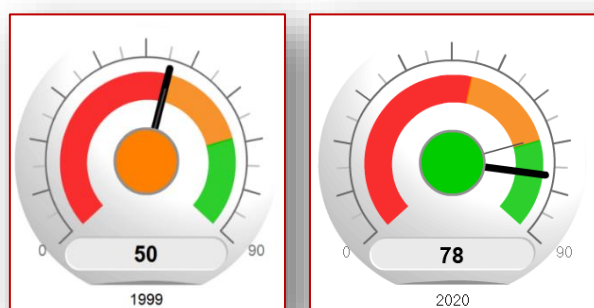
Système financier

Indice de liberté du système financier (score de l'indice)

(Source : Calculs IRES _ The Heritage Foundation)

Un système financier au Maroc relativement développé en comparaison avec les pays d'Afrique et de la région sud-méditerranéenne. La gouvernance du système financier a connu des améliorations notables grâce aux multiples réformes menées depuis le début des années 1990. Elle a favorisé l'internationalisation des banques marocaines, notamment en Afrique.

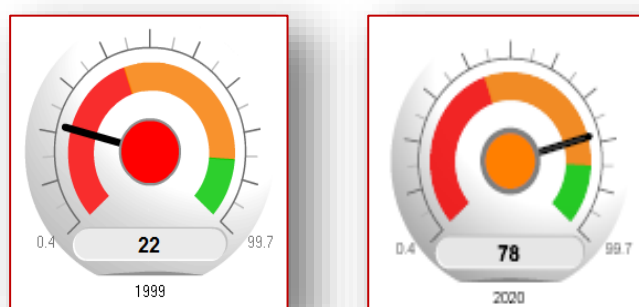
L'amélioration continue de la note globale de cet indice reflète la bonne santé du système financier.



Taux de bancarisation

(Source : Calculs IRES _ Bank Al Maghreb ; Banque Mondiale)

Un taux de bancarisation ayant plus que triplé entre 1999 et 2020 et ce, grâce aux réformes qu'a connues le secteur bancaire et au développement du réseau bancaire, y compris celui de Barid Al Maghreb. Avec l'avènement de la finance participative et l'accélération de la digitalisation, cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir.



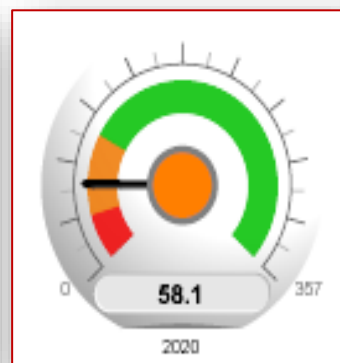
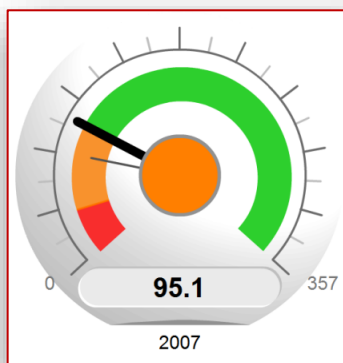
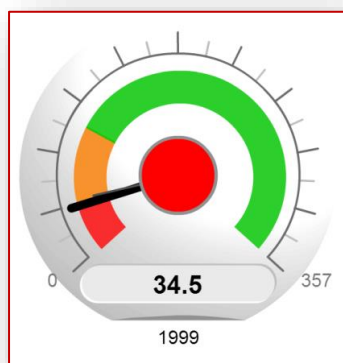
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Système financier

Capitalisation boursière en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Bourse de Casablanca ; Banque Mondiale)

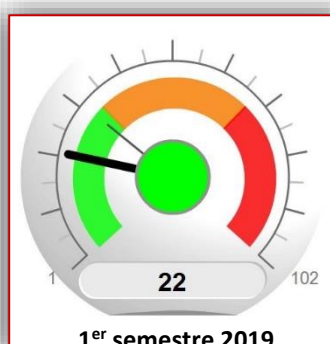
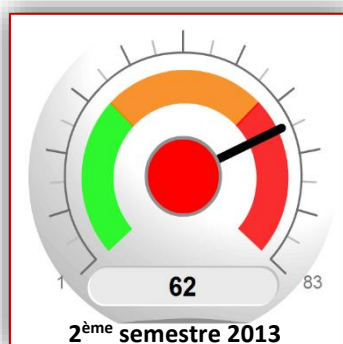
Une capitalisation boursière qui, après une forte progression entre 1999 et 2007, a connu un repli par la suite, imputable, notamment, à la sortie de plusieurs sociétés de la bourse de Casablanca, à un moment où le nombre des opérations d'introductions en bourse a fortement baissé pour passer de 10 introductions en 2007 à deux introductions en 2019 et à une seule introduction en 2020.



Global Financial Centres Index

(Source : Calculs IRES _ Z/Yen Group)

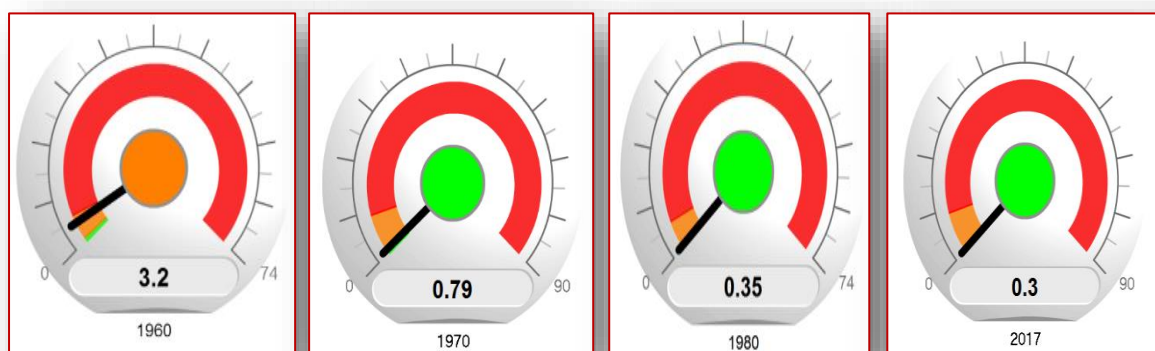
Un Maroc qui se positionne en tant que hub financier et économique régional. Depuis son intégration en 2013 au classement des centres financiers mondiaux les plus compétitifs, la place financière de Casablanca a gagné 54 places entre 2013 et 2019, devenant, ainsi, le **premier centre financier africain**, dépassant la place financière de Johannesburg.



Migrants internationaux en % de la population

(Source : Calculs IRES _ HCP ; Banque Mondiale)

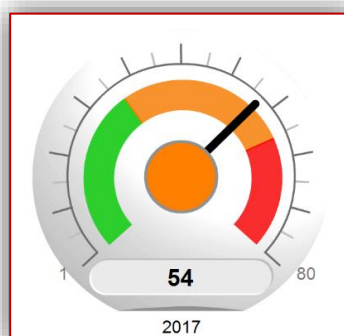
Une forte baisse entre 1960 et 1970 du nombre de migrants internationaux en pourcentage de la population marocaine, qui s'explique par le départ des ressortissants français et espagnols après l'Indépendance du Maroc. Ce ratio s'est stabilisé entre 1980 et aujourd'hui. Le passage d'une situation de pays de transit à celle de pays de résidence, contribuera à l'avenir toutefois à l'augmentation du nombre de migrants internationaux au Maroc.



Indice "Best countries for immigrants"

(Source : Calculs IRES _ US News and World Report)

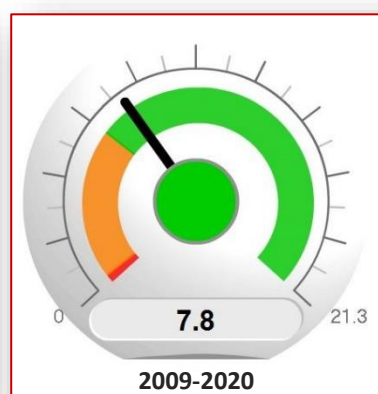
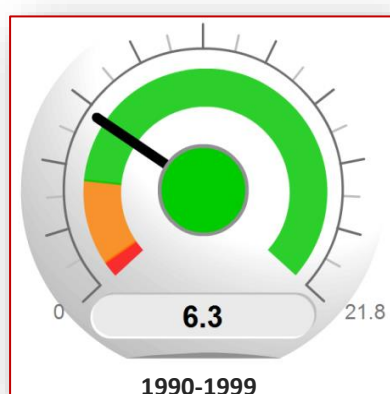
Le Maroc occupe une place intermédiaire au titre du classement des meilleurs pays pour les immigrants. En particulier, le Royaume est perçu comme étant le premier pays de l'Afrique du Nord et le deuxième de tout le continent africain où les immigrants sont bien accueillis et ce, grâce à l'adoption en 2013 d'une politique d'immigration destinée à améliorer les conditions de vie des migrants et des demandeurs d'asile et au lancement entre 2014 et 2016 de deux campagnes de régularisation de la situation des immigrés irréguliers, principalement ceux originaires de l'Afrique subsaharienne.



Transfert des Marocains Résidant à l'Étranger en % du PIB

(Source : Calculs IRES _ Données de l'Office des changes ; Banque Mondiale)

Une progression régulière des transferts des Marocains résidant à l'étranger, ayant résisté aux crises et aux chocs mondiaux de différentes natures. En effet, malgré la crise de la Covid-19 et ses répercussions économiques, les transferts de la diaspora marocaine ont enregistré une hausse de 5% entre 2019 et 2020. S'établissant à près de 8% du PIB au cours de la période 2009-2020, ces transferts constituent une source importante de financement de l'économie marocaine.

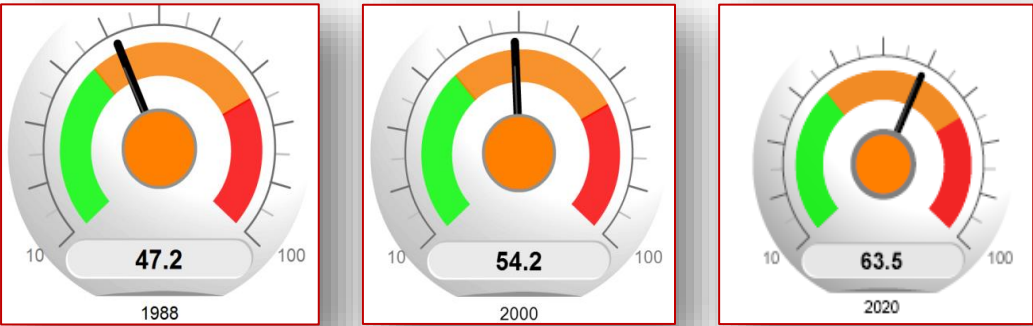


Urbanisme/Environnement urbain

Taux d'urbanisation (%)

(Source : Calculs IRES _ HCP ; PNUD)

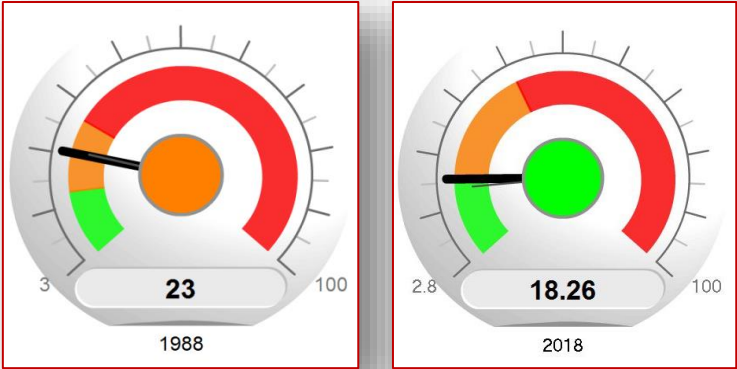
Une population urbaine qui a dépassé la population rurale depuis le début des années 1990. L'urbanisation connaîtra certainement une accélération avec la diversification de l'économie nationale et avec les impacts du changement climatique. Il est prévu que ce taux avoisinerait les 75% à l'horizon 2050.



Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale

(Source : Calculs IRES _ Données du HCP ; Banque Mondiale)

Classement de Casablanca, ville qui concentre plus de 18% de la population urbaine globale au Maroc, à la 22^{ème} place selon "Emerging Cities Outlook 2014" qui concerne 34 pays. Cette ville occupe le deuxième rang des villes africaines ayant un grand potentiel de croissance inclusive pour l'avenir, selon l'indice de croissance des cités d'Afrique 2015.

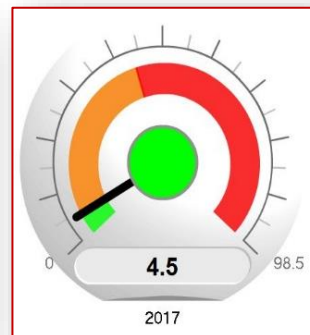
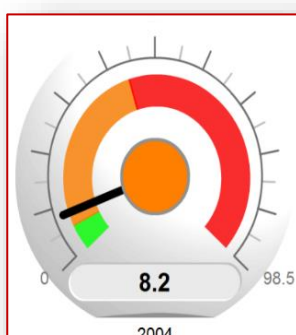
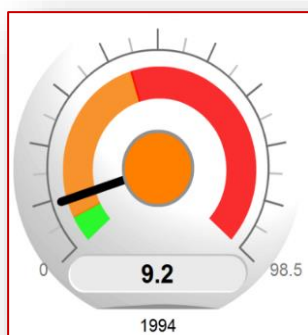


Urbanisme/Environnement urbain

Population urbaine vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine globale

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville ; ONU-Habitat)

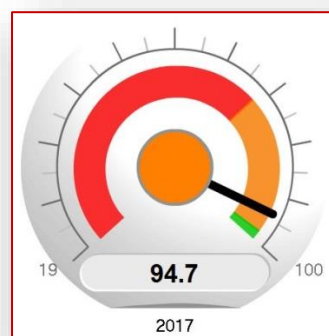
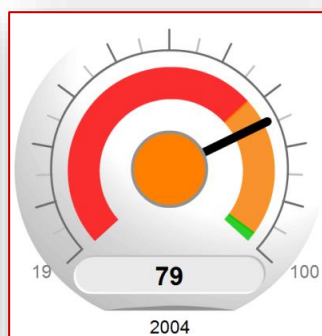
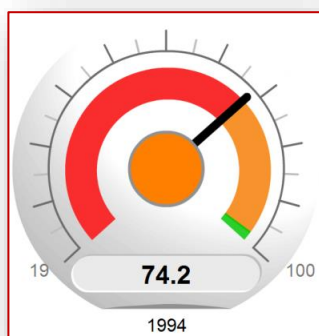
Résorption d'un nombre important de bidonvilles grâce à la lutte contre l'habitat insalubre. La mise en œuvre du programme "Ville Sans Bidonville" a permis de déclarer officiellement, aujourd'hui, 59 villes comme étant des "villes sans bidonvilles" sur un total de 85 villes initialement ciblées.



Taux de raccordement aux réseaux publics d'assainissement liquide en milieu urbain (%)

(Source : Calculs IRES _ HCP ; ONDH ; Banque Mondiale)

Des efforts appréciables depuis 2004 pour la résorption du retard enregistré au niveau de l'assainissement liquide au Maroc. Des défis restent, toutefois, à relever en la matière.

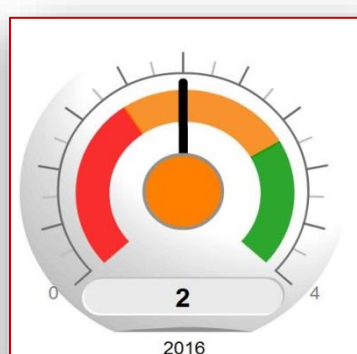
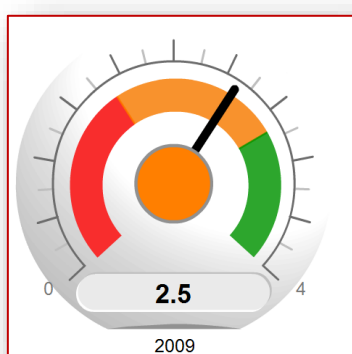


Urbanisme/Environnement urbain

Efficacité de la gouvernance urbaine

(0 = aucun dispositif de planification ; 4 = dispositif de planification efficace) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

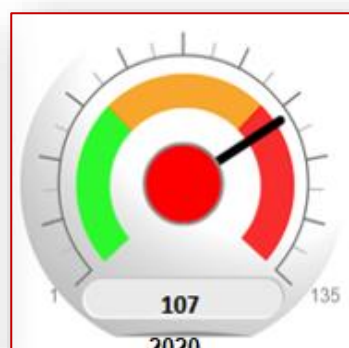
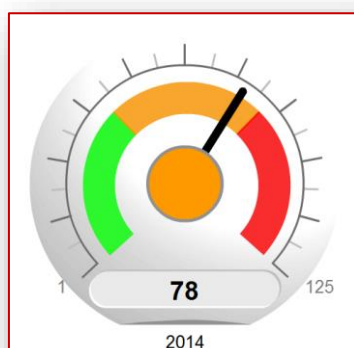
Un recul entre 2009 et 2016 du positionnement du Maroc en matière d'efficacité de la gouvernance urbaine. Au titre de cet indicateur, le Maroc occupe actuellement un rang intermédiaire qui pourrait s'améliorer à l'avenir si des plans de développement urbain étaient effectivement mis en œuvre.



Global cities index

(Source : Calculs IRES _ Institute for Management Development; Singapore University for Technology and Design (SUTD))

Une perte par le Maroc, en termes de positionnement international au titre de cet indice, de près de 20 places entre 2014 et 2020, qui ne reflète pas les réalisations importantes qu'ont connues plusieurs villes du Royaume.

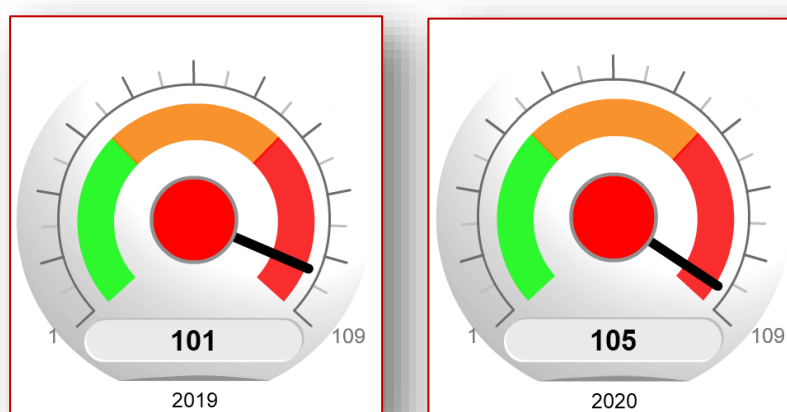


Urbanisme/Environnement urbain

Indice mondial des villes intelligentes

(Source : Calculs IRES _ Institut international pour le développement de la gestion)

Un positionnement inapproprié du Maroc au titre de cet indice alors que le Royaume aspire à devenir la référence en matière de "Smart City" au niveau du continent africain et que **la ville de Rabat figure dans le classement mondial des villes intelligentes.**

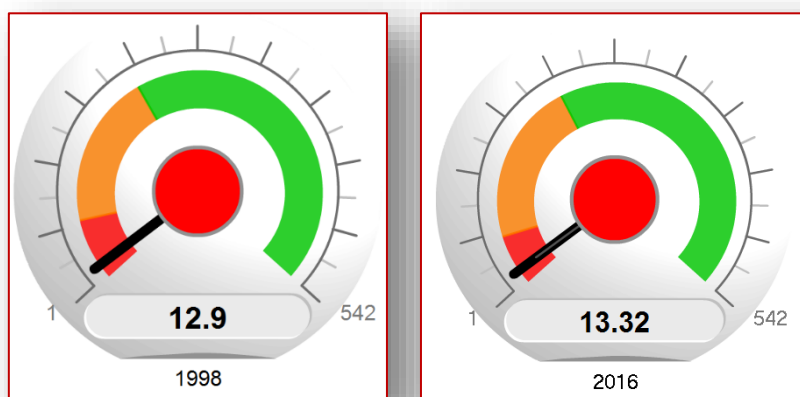


Equipement du territoire

Densité routière en nombre de km/100km²

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

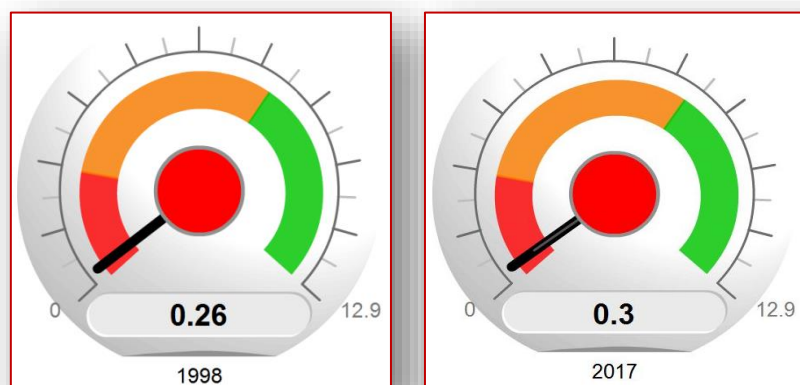
Une densité routière qui demeure insuffisante, en comparaison avec la moyenne mondiale, en dépit des efforts déployés par le Maroc pour le développement du réseau routier et surtout autoroutier. Entre 1998 et 2016, le Maroc a construit plus de 1600 km d'autoroutes.



Densité ferroviaire en nombre de km/100km²

(Source : Calculs IRES _ Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau ; Banque Mondiale)

Une densité ferroviaire très limitée et ne couvrant pas la totalité des régions du Maroc. Conscient de cette réalité, le Maroc a lancé, durant les dernières années, la modernisation de son réseau ferroviaire et démarré en novembre 2018 l'exploitation d'une ligne à grande vitesse entre Casablanca et Tanger.

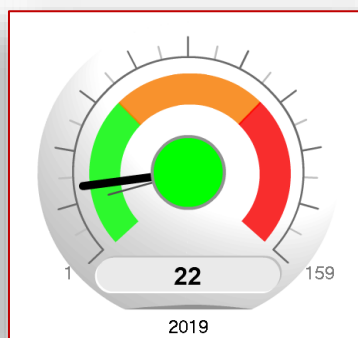
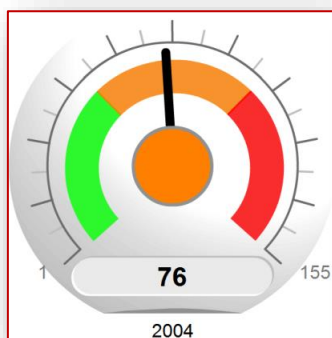


Equipement du territoire

Indice de connectivité maritime

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale ; CNUCED)

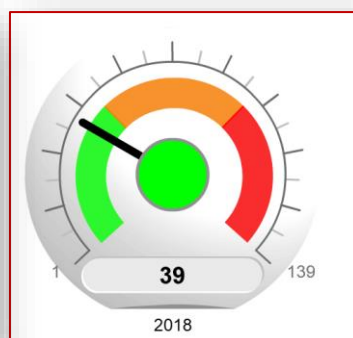
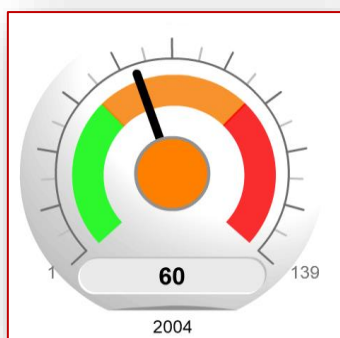
Une nette amélioration de la connectivité maritime du Maroc et de son positionnement en tant que plateforme logistique du bassin méditerranéen, grâce à la réalisation du port de Tanger Med et au développement de la capacité des autres ports. Le Maroc, champion de la connectivité maritime en Afrique, a gagné 55 places, entre 2004 et 2019, dans le classement international au titre de cet indice. La création, en cours, de méga-ports à l'instar de "Dakhla Atlantique" et de "Nador WestMed" devrait placer le Royaume, dans un avenir proche, dans le top 10 des nations ayant la meilleure connectivité maritime.



Trafic de conteneurs dans les ports (en équivalent 20 pieds)

(Source : Calculs IRES _ Containerisation International)

Un gain, entre 2004 et 2018, de 21 places, au niveau du classement mondial au titre de cet indicateur, en adéquation avec la performance observée au niveau de la connectivité maritime du Royaume.

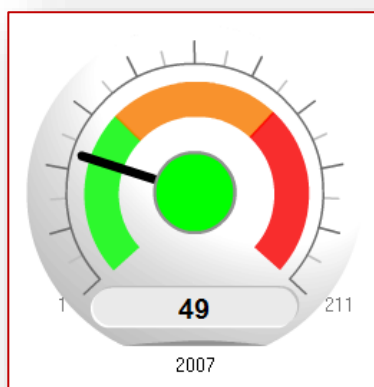


Equipement du territoire

Indice de connectivité aérienne

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Une bonne connectivité aérienne du Maroc à l'international déjà en 2007 grâce à la politique du ciel ouvert "Open Sky" et au développement du trafic aérien low-cost. Cette connectivité s'est renforcée par la suite grâce à l'extension de l'infrastructure aéroportuaire du Royaume.

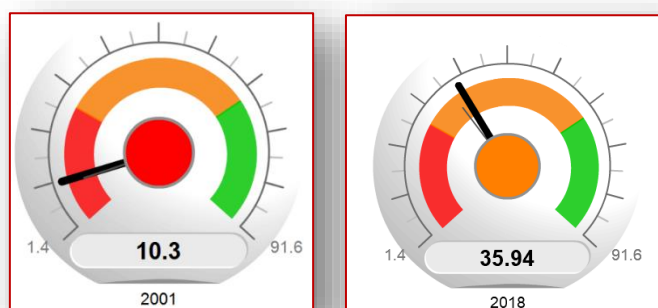


Enseignement supérieur

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans)

(Source : Calculs IRES _ UNESCO)

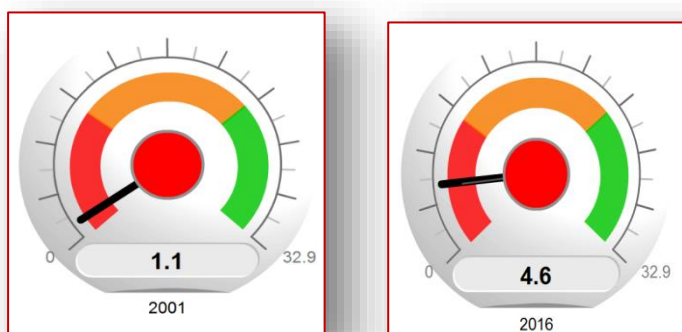
Une nette amélioration du taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Maroc. Ce taux demeure, cependant, très en deçà de celui enregistré par les pays émergents. Face à ce positionnement inadéquat du Maroc, les pouvoirs publics ont lancé, en 2018, la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'enseignement supérieur.



Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production

(Source : Calculs IRES _ UNESCO)

Un retard important, sur le plan quantitatif, en matière de formation dans les métiers de l'ingénierie, susceptible d'affecter la réalisation des chantiers structurels de développement du Maroc. Il convient de signaler, toutefois, que le système des grandes écoles, adopté par le Maroc, permet la formation d'ingénieurs de bon niveau.

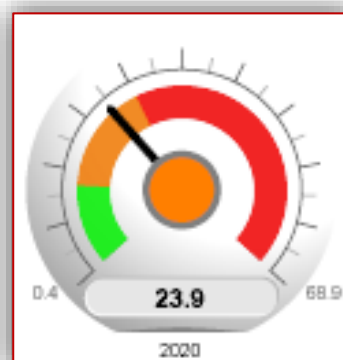
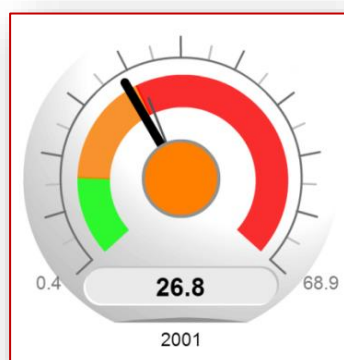


Enseignement supérieur

Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur

(Source : Calculs IRES _ HCP ; OIT)

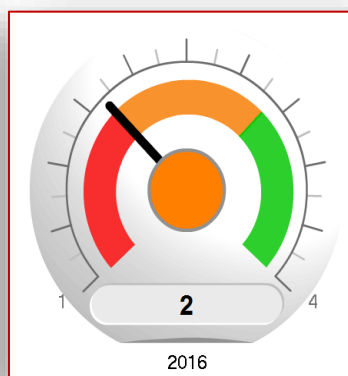
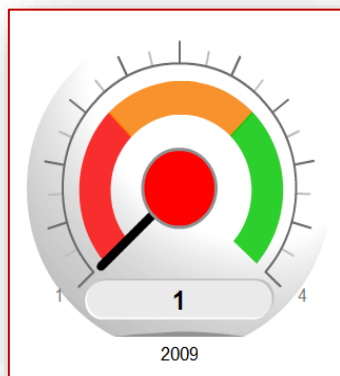
Un taux encore très élevé du chômage des personnes disposant d'un niveau d'instruction supérieur, traduisant l'adéquation insuffisante entre la formation et les exigences du marché du travail. Cette situation pourrait être améliorée à la faveur des programmes publics mis en place récemment pour améliorer l'employabilité du capital humain.



Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche

(1 : liens faibles ; 4 : liens forts) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Des liens, certes en amélioration, mais encore peu développés entre les entreprises, les universités et les centres de recherche, ce qui affecte les capacités du Maroc en matière de développement de la recherche scientifique et de l'innovation.

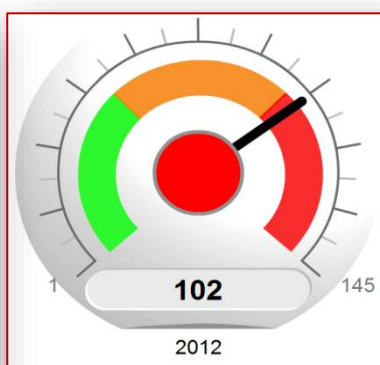
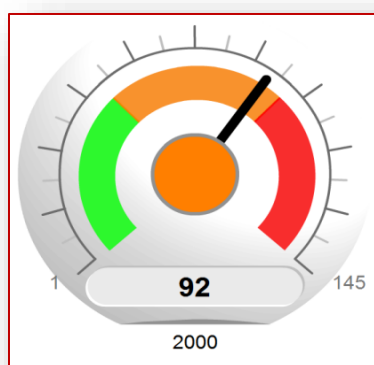


Economie du savoir & Innovation

Indice de l'économie de la connaissance (KEI)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

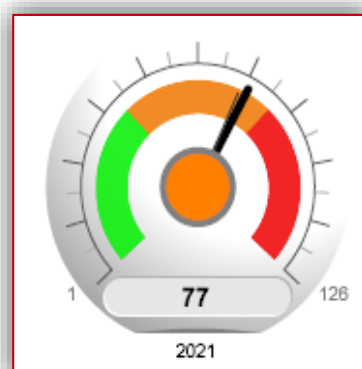
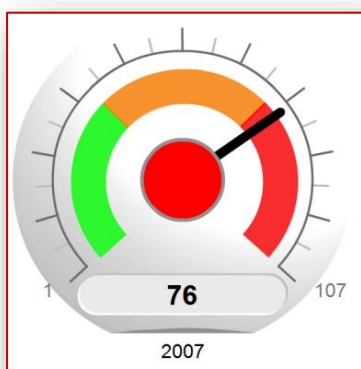
Une perte de 10 places, entre 2000 et 2012, au niveau du positionnement international du Maroc au titre de l'indice de l'économie de la connaissance, sous l'effet des contre-performances enregistrées dans le domaine de l'enseignement supérieur scientifique et technique.



Indice mondial de l'Innovation (GII)

(Source : Calculs IRES _ INSEAD)

Un gain pour le Maroc de plus de 10 places, entre 2007 et 2021 au titre de l'indice mondial de l'innovation, dû entre autres au lancement, en 2009, de l'initiative "Maroc Innovation" et la mise en place, en 2020, par l'Agence du développement du digital du programme innovant "Start-up d'Etat".

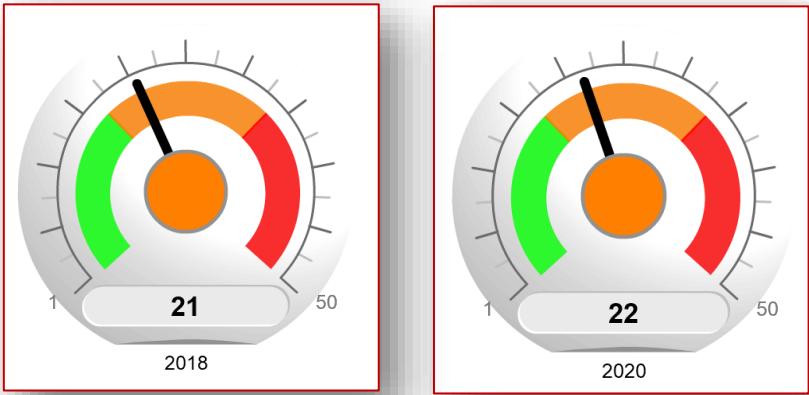


Economie du savoir & Innovation

Indice mondial de la propriété intellectuelle

(Source : Calculs IRES _ INSEAD)

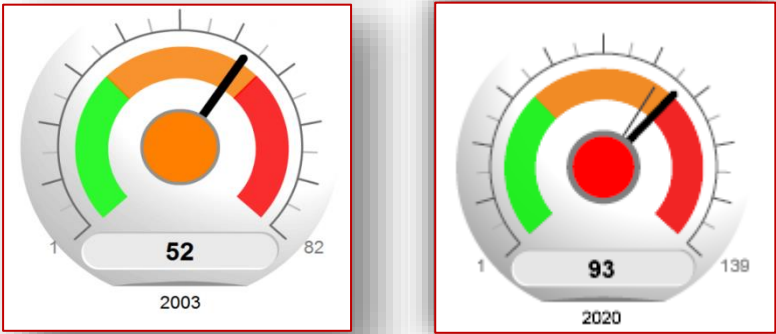
Une forte protection des brevets et des droits connexes, qui fait du Royaume le pays le plus performant des économies à revenu intermédiaire dans le domaine de la propriété intellectuelle. Cependant, les taux de piratage de logiciels et de contrefaçon physique restent élevés.



Indice de préparation aux NTIC (Network Readiness Index)

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

Un recul du classement international du Royaume au titre de cet indice, qui pourrait s'expliquer par l'absence d'une vision de long terme, globale et transversale dans le domaine du numérique. Le Royaume devrait investir massivement dans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et en faire un levier de sa compétitivité globale.

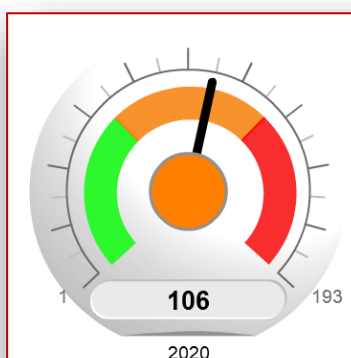
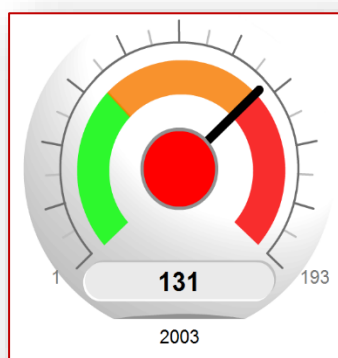


Economie du savoir & Innovation

E-Government development index

(Source : Calculs IRES _ UNDESA _ UN E-Government Development Database)

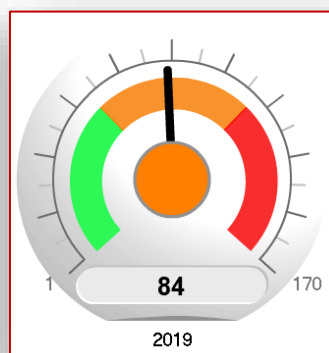
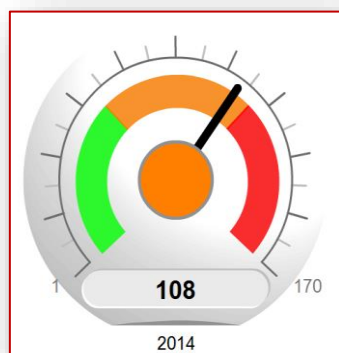
Un gain de 25 places, entre 2003 et 2020, au niveau du positionnement du Maroc au titre de l'indice de développement du gouvernement électronique, qui provient des bons résultats sur les services en ligne -dont le développement a été accéléré en période de crise sanitaire- qui sont le fruit des efforts déployés dans le cadre du programme E-Gouvernement, axe prioritaire de la stratégie Maroc-Numeric.



Indice de connectivité mobile

(Source : Calculs IRES _ Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA))

Une amélioration du classement du Maroc au titre de cet indice grâce, notamment, au développement des télécommunications mobiles et à l'introduction, en 2015, du réseau 4G.

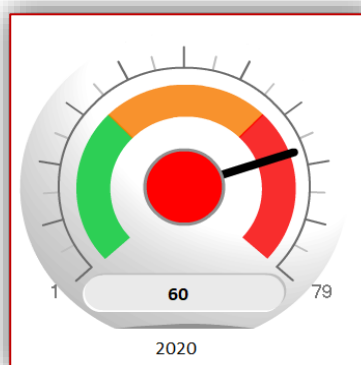
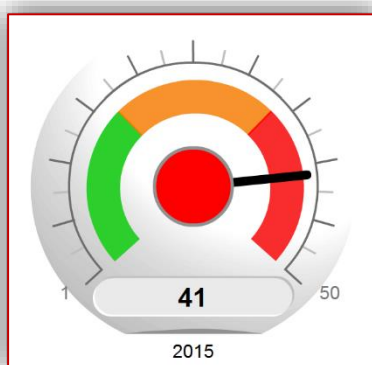


Economie du savoir & Innovation

Global connectivity index

(Source : Calculs IRES _ Huawei)

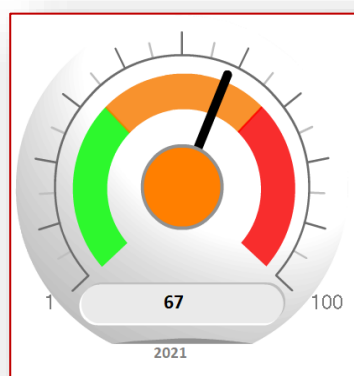
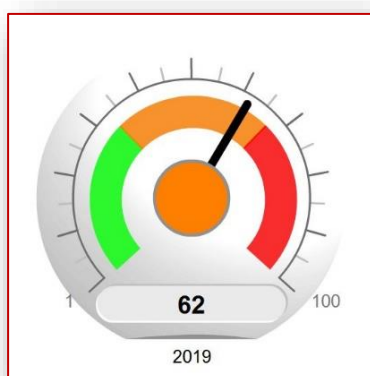
Un positionnement international inapproprié du Maroc au titre de cet indice : pour pallier cette situation, le Royaume devrait réussir sa transition digitale.



Inclusive Internet index

(Source : Calculs IRES _ Economist Intelligence Unit)

Un positionnement intermédiaire du Maroc au titre de cet indice, qui pourrait être amélioré, à l'avenir, si le Maroc mettait en place une stratégie permettant de réduire la fracture numérique et d'élargir l'accès à Internet à haut débit.



Economie du savoir & Innovation

Indice de la qualité de vie digitale (Digital Quality of Life Index)

(Source : Calculs IRES _ SurfShark)

Un positionnement du Maroc au titre de cet indice qui n'est pas en adéquation avec les aspirations nationales en matière de digitalisation. Le Royaume devrait miser sur le développement des technologies disruptives, investir dans une nouvelle génération d'infrastructures numériques et dans l'édification des compétences humaines digitales, ainsi que promouvoir davantage l'économie digitale et l'administration numérique.

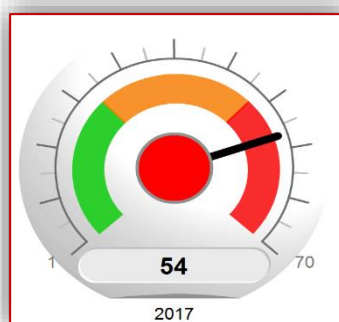


Economie du savoir & Innovation

Densité robotique (nombre de robots industriels pour 10 000 employés)

(Source : Calculs IRES _ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)

Un classement du Maroc au titre de la densité robotique industrielle, traduisant l'absence d'une véritable prise en compte de la dimension digitale dans le plan d'accélération de l'industrie marocaine.

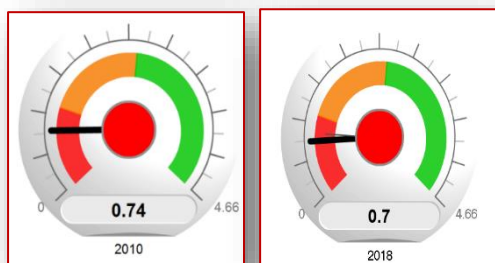


Recherche & Développement

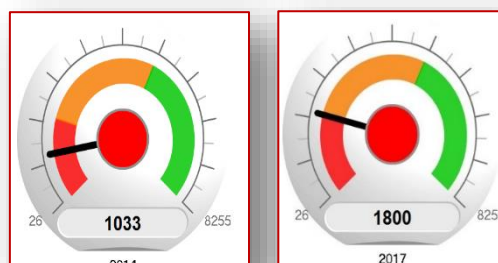
(Source : Calculs IRES _ UNESCO)

Des ressources humaines et financières, allouées à la Recherche & Développement (R&D), qui demeurent insuffisantes comparativement à des pays à niveau de développement similaire. Les dépenses de R&D sont l'œuvre du secteur public. Tandis que l'effectif réduit des chercheurs ne favorise pas la constitution d'un vivier de compétences nécessaires au développement de l'innovation.

Dépenses en R&D (% du PIB)



Nombre de chercheurs en R&D (pour 1 million d'habitants)

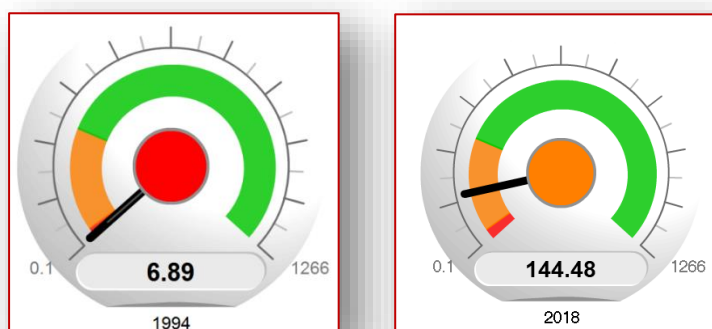


Economie du savoir & Innovation

Articles de journaux scientifiques et techniques publiés (pour 1 million d'habitants)

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

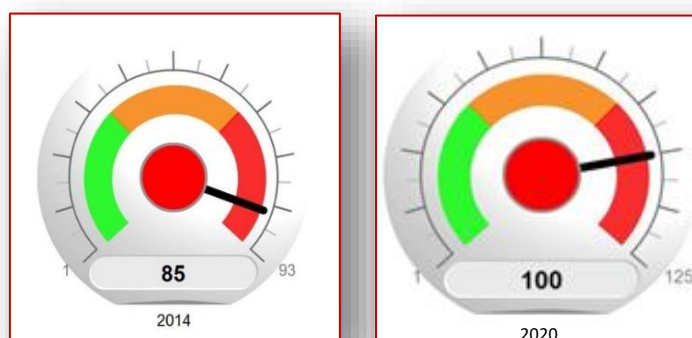
Une production scientifique marocaine en progression sur la période 1994-2018, mais qui demeure très en deçà des performances enregistrées par certains pays de la région MENA.



Indice mondial de la compétitivité des talents (Global Talent Competitiveness Index)

(Source : Calculs IRES _ INSEAD, The Business School for the World, The ADECCO Group, TATA Communications)

Une légère amélioration du positionnement international du Maroc au titre de cet indice. Des efforts additionnels restent, toutefois, à déployer par le pays, notamment en termes d'investissement dans une éducation de qualité, de développement des compétences dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la digitalisation et de mise en place d'un cadre réglementaire et incitatif propice à la mobilisation de la diaspora scientifique marocaine et à l'attraction des talents étrangers.

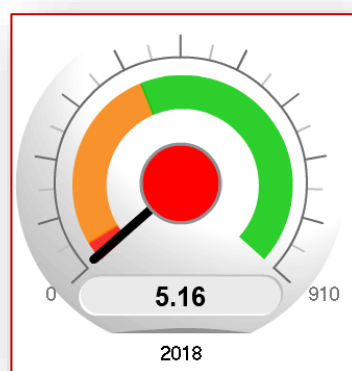
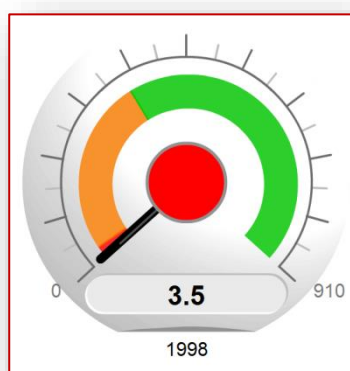


Economie du savoir & Innovation

Nombre de brevets pour 1 million d'habitants

(Source : Calculs IRES _ Données de l'OMPIC ; OMPI)

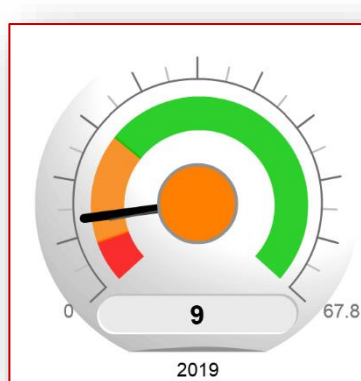
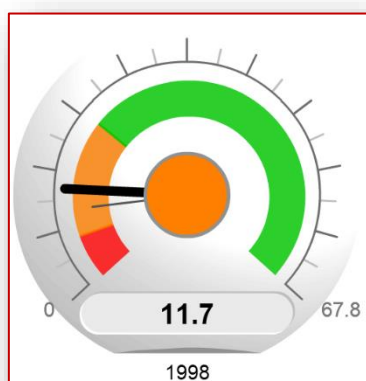
Un nombre de brevets d'invention d'origine marocaine en progression mais qui reste très en deçà des performances enregistrées par les pays émergents.



Exportations de biens à haute technologie en % des exportations des biens manufacturés

(Source : Calculs IRES _ Banque Mondiale)

Une part des biens à haute technologie dans les exportations de biens manufacturés relativement faible comparativement aux pays émergents. Elle a oscillé entre 8% et 13% sur la période 1998-2019.



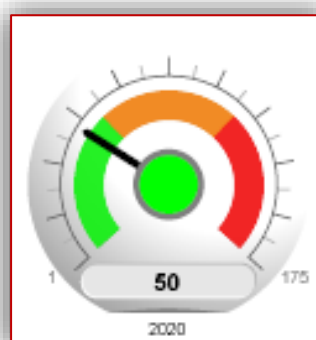
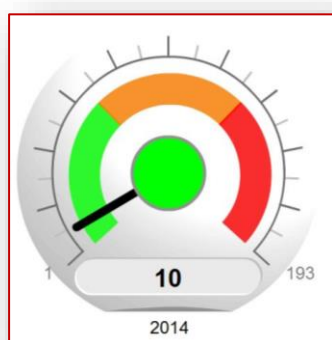
Economie du savoir & Innovation

Indice de cybersécurité dans le monde

(Source : Calculs IRES _ Union internationale des télécommunications, ABI Research _ Global CyberSecurity Index)

Malgré l'engagement fort du Royaume en matière de cybersécurité, le classement international du Maroc au titre de cet indice a accusé un recul entre 2014 et 2020, en matière de régulation digitale, de veille technologique et de coopération entre les organismes nationaux concernées.

Il convient, toutefois, de rappeler que le Maroc, conscient de la montée en puissance des cybermenaces, s'est engagé depuis les dix dernières années dans le renforcement de ses capacités nationales de sécurité des systèmes d'information et a adopté, en 2012, une stratégie nationale de cybersécurité. La prochaine étape serait de doter le Maroc d'une diplomatie du cyberspace.

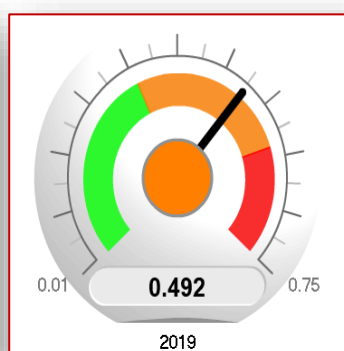
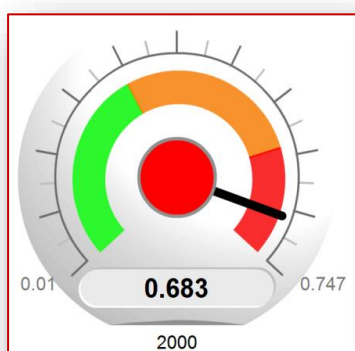


Individu

Indice d'inégalité de genre

(Source : Calculs IRES _ PNUD)

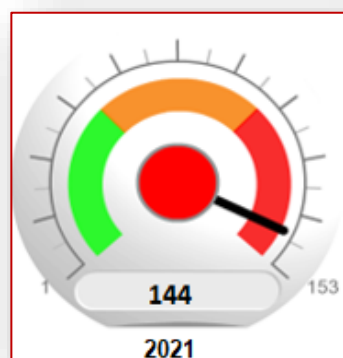
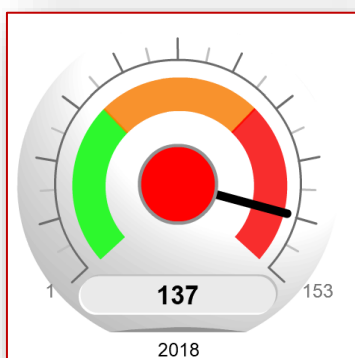
Une baisse significative de l'inégalité de genre, au cours des deux dernières décennies, à la faveur des politiques de développement humain et celles valorisant le rôle de la femme. Pour autant, les discriminations de genre demeurent persistantes.



Indice mondial des disparités de genre

(Source : Calculs IRES _ World Economic Forum)

Malgré la tendance baissière des inégalités de genre, le Maroc demeure toujours classé parmi les pays les plus affectés par ce phénomène. Des inégalités qui concernent, particulièrement, la participation des femmes au marché du travail, notamment les emplois à haute responsabilité, ainsi que leur émancipation politique.

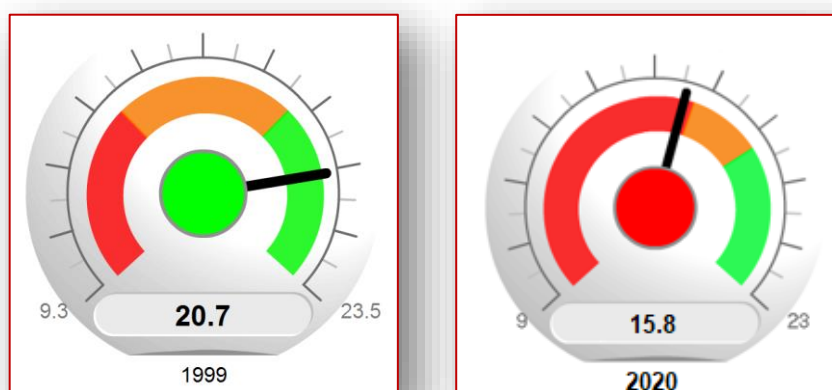


Individu

Part des jeunes dans la population (en %)

(Source : Calculs IRES _ Division de la population-ONU)

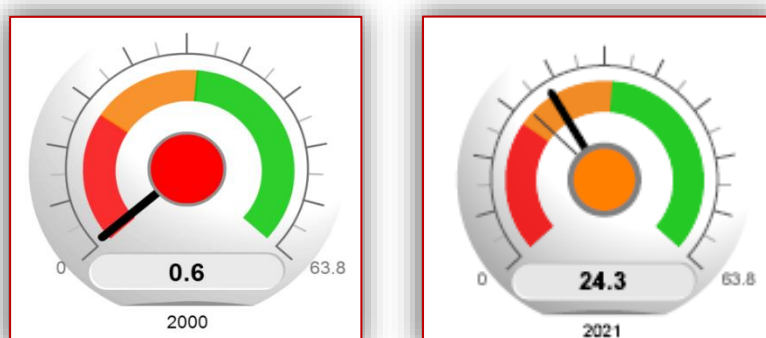
Une baisse sensible de la part des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans la population marocaine, qui s'explique par le recours de plus en plus à la contraception et par le travail de la femme.



Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement (%)

(Source : Calculs IRES _ PNUD ; Banque mondiale)

Une discrimination positive à l'égard des femmes, à l'occasion des élections législatives, ayant permis l'amélioration de la représentation des femmes au Parlement. Toutefois, le niveau de représentation atteint, actuellement, reste inférieur aux objectifs visés par la Constitution marocaine de 2011, qui a conféré une place de choix à la participation de la femme dans la vie politique, en prônant les principes de la parité et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'accès aux fonctions électorales.

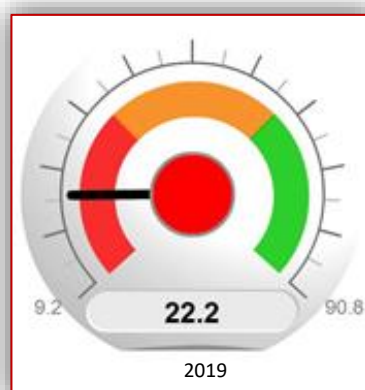
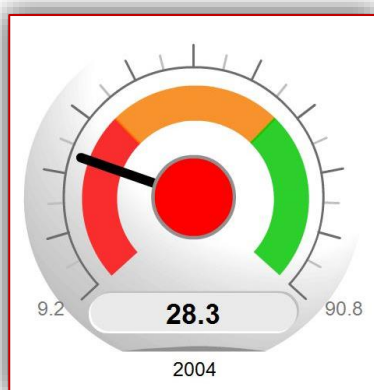


Individu

Taux de participation des femmes dans le marché du travail (en % des femmes âgées de plus de 15 ans)

(Source : Calculs IRES _ Banque mondiale)

Une participation de la femme marocaine au marché du travail en baisse au cours des 15 dernières années. Le Maroc se caractérise, actuellement, à l'instar de plusieurs pays arabes, par le niveau relativement bas de la participation économique de la femme et ce, malgré les importantes réformes adoptées.

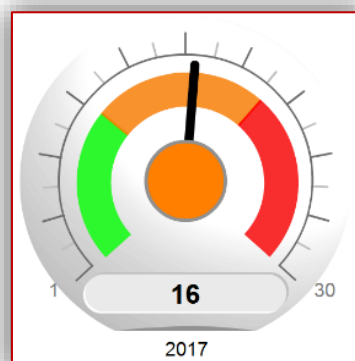
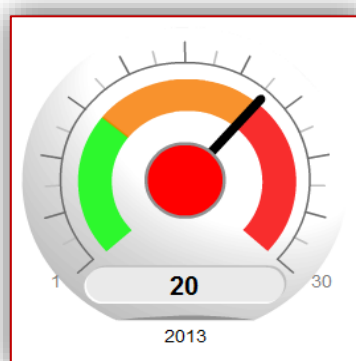


Groupe d'individus

Indice de bien-être des jeunes

(Source : Calculs IRES _ CSIS, IYF, Hilton worldwide)

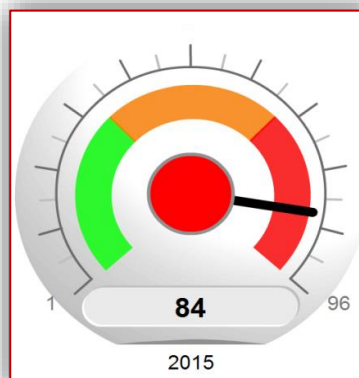
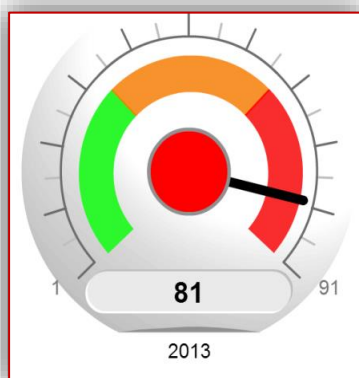
Une amélioration du positionnement du Maroc, entre 2013 et 2017, au titre de cet indice.
Le bien-être des jeunes de moins de 25 ans. Celui-ci est, toutefois, loin d'être acquis.



Global AgeWatch Index : Indice de bien être des personnes âgées de 60 ans et plus

(Source : Calculs IRES _ HelpAge International)

Un positionnement non satisfaisant du Maroc au titre de l'indice de bien-être des personnes âgées de 60 ans et plus. Le Maroc a occupé le 84^{ème} rang sur 96 pays. Il convient toutefois de préciser qu'au Maroc, les solidarités intergénérationnelles restent importantes dans un contexte de faible couverture sociale institutionnelle.

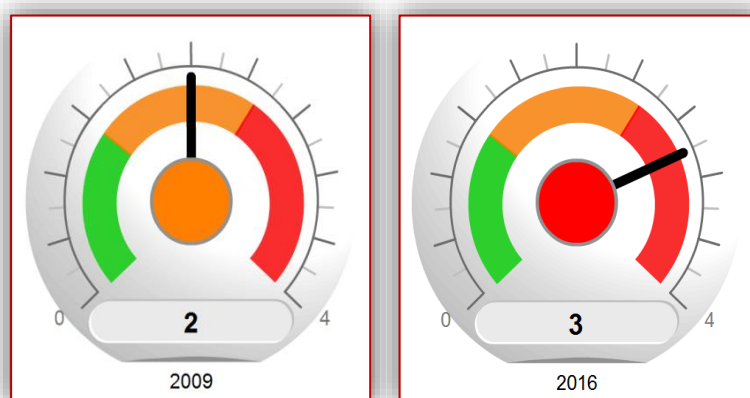


Groupe d'individus

Perspectives d'avenir de la jeunesse

(0 : très tournées vers l'intérieur du pays ; 4 : très tournées vers l'extérieur du pays) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

Des jeunes marocains qui se sentent exclus des bénéfices potentiels du changement et ne voient pas un avenir meilleur se profiler à l'horizon, d'où leur désenchantement qui alimente leur souhait de quitter le Maroc à la conquête d'un bien-être hypothétique ailleurs.

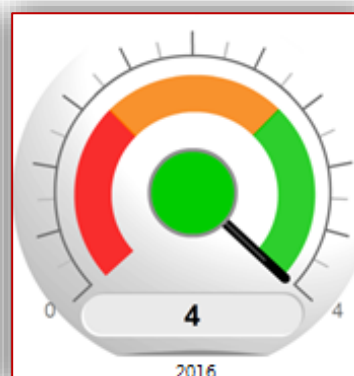
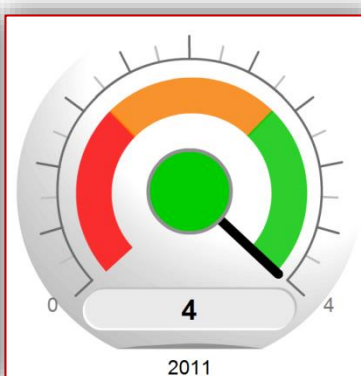
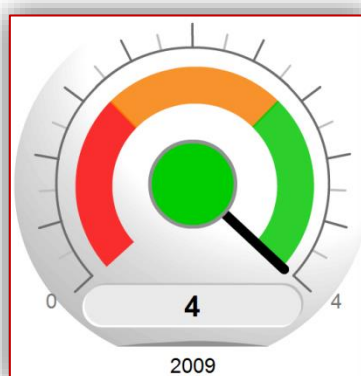


Vie en société

Degré d'attachement à la nation

(0 : faible ; 4 : fort) (Source : Calculs IRES _ IRES ; CEPII)

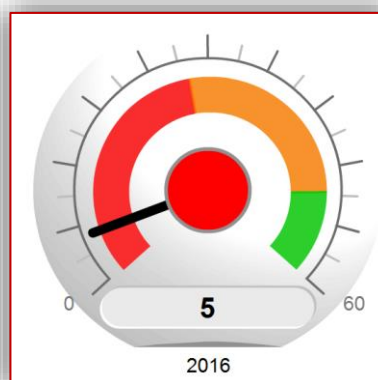
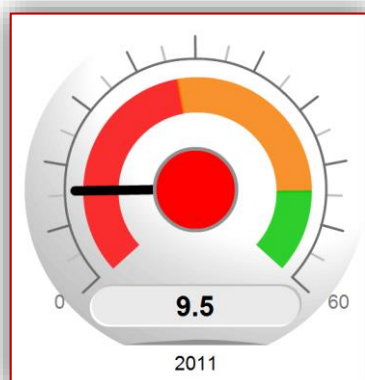
Un attachement à la nation constituant, avec l'attachement à l'Islam modéré et à la Monarchie, un des principaux fondements du vivre-ensemble au Maroc, comme le confirme les deux éditions de l'enquête nationale sur le lien social réalisées par l'IRES en 2011 et en 2016.



Confiance interpersonnelle (% des personnes faisant confiance à la plupart des gens)

(Source : Calculs IRES _ IRES ; PNUD)

Une confiance interpersonnelle très faible et qui a continué à se dégrader : les Marocains préfèrent de plus en plus, à une écrasante majorité, être prudents avec les gens plutôt que de faire confiance à leurs concitoyens.



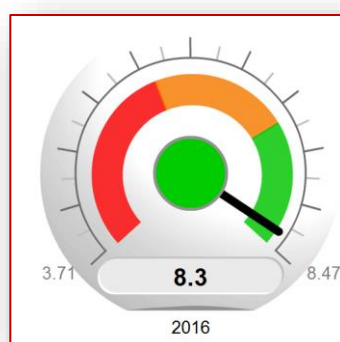
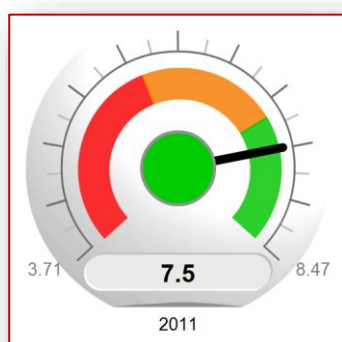
Vie en société

Degré de confiance accordée aux institutions régaliennes

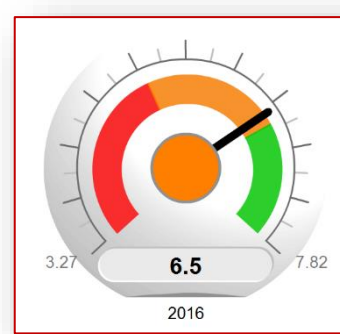
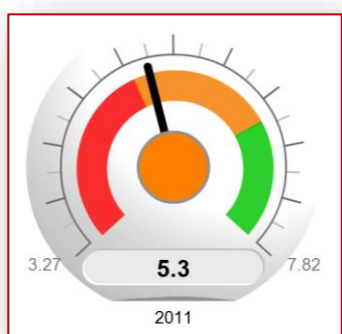
(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ IRES ; World Value Survey)

Une confiance insuffisante dans les institutions régaliennes, à l'exception de l'armée, attribuable au fort degré de perception de la corruption. Il existe, selon les données de l'IRES, une relation de cause à effet, inversement proportionnelle, entre la perception de la corruption et le degré de confiance accordée aux institutions.

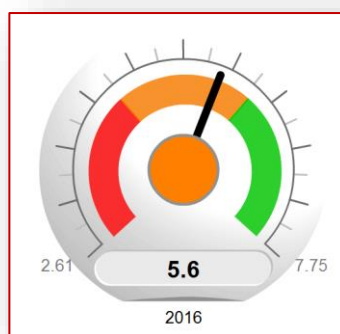
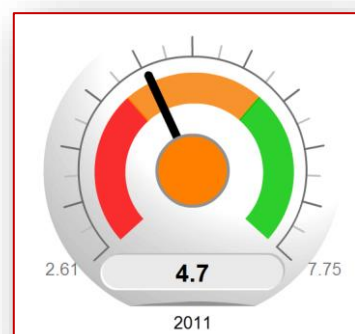
Armée



Police



Système judiciaire



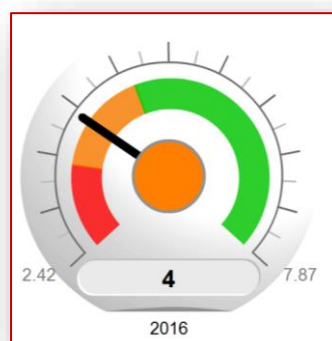
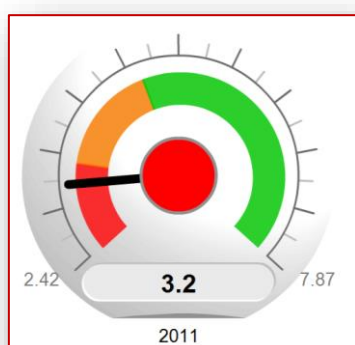
Vie en société

Degré de confiance accordée aux institutions représentatives

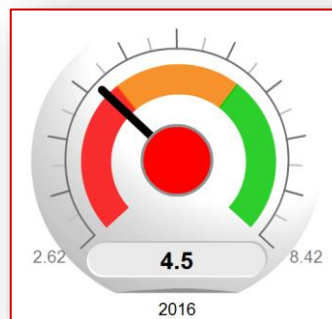
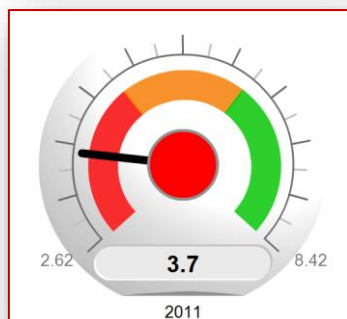
(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ IRES ; World Value Survey)

Un niveau relativement faible de la confiance, accordée aux institutions représentatives. La réussite du processus électoral du 8 septembre 2021 devrait normalement remédier à cette situation et jeter les bases d'une société plus confiante envers la sphère politique.

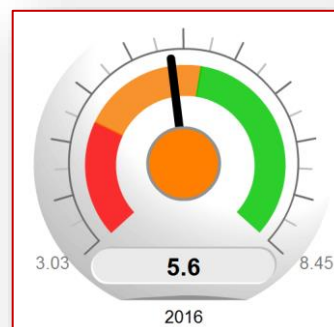
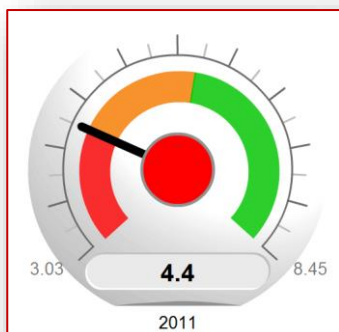
Partis politiques



Parlement



Gouvernement

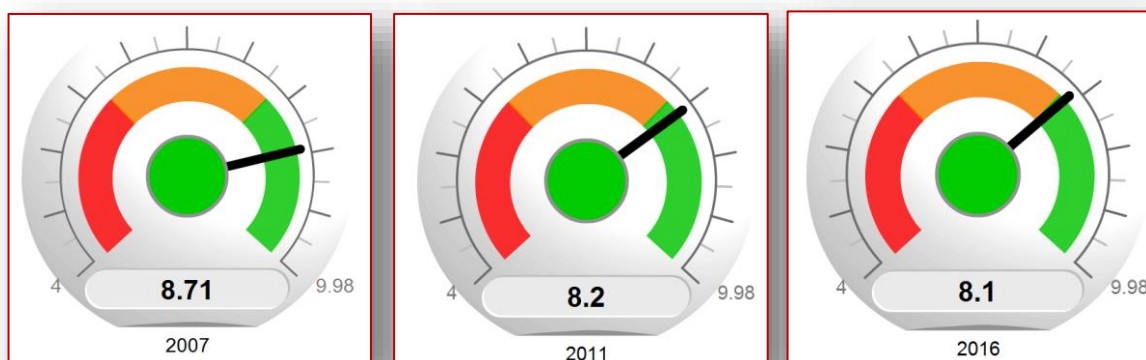


Vie en société

Degré de confiance accordée à la famille

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ IRES ; World Value Survey)

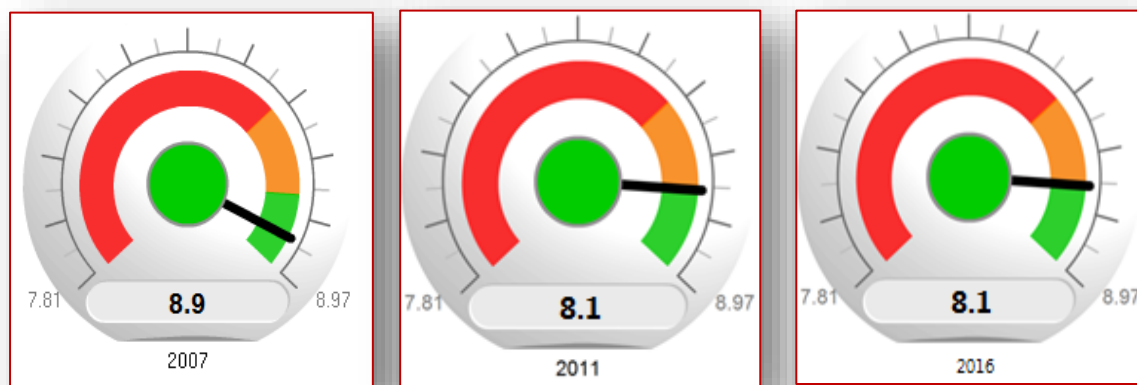
La famille marocaine est créditée d'un très haut degré de confiance, contrairement aux autres institutions sociales.



Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ IRES ; World Value Survey)

Un lien familial très fort qui domine les autres liens sociaux au Maroc.

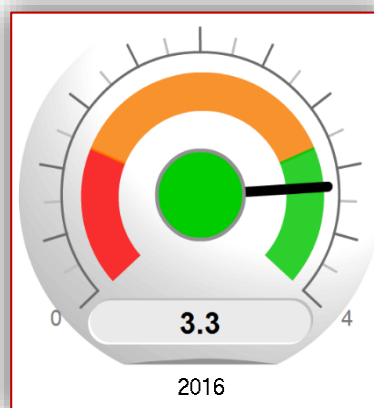
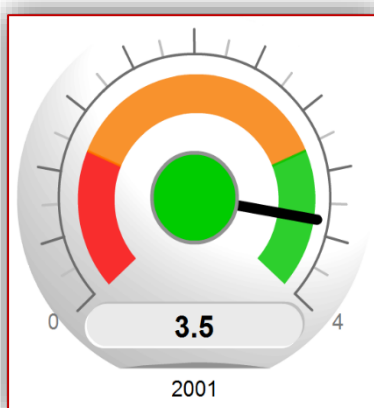


Vie en société

Solidarité traditionnelle

(0 : faible ; 4 : très forte) (Source : Calculs IRES _ CEPII)

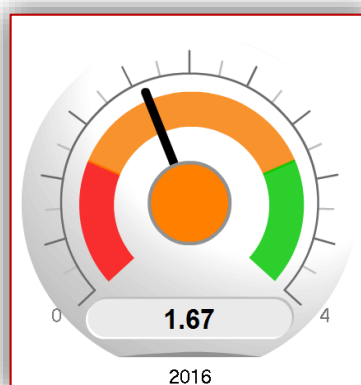
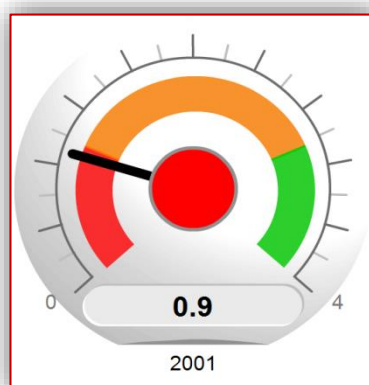
Des solidarités traditionnelles, assurées notamment par la famille, qui demeurent encore importantes au Maroc, quoiqu'en légère baisse entre 2001 et 2016.



Solidarité institutionnelle

(0 : Pas de prise en charge par les institutions publiques ou privées de la maladie, du chômage, de la retraite ; 1=faible part de la population couverte ; 4=très forte part de la population couverte)
(Source : Calculs IRES _ CEPII)

Un système de solidarité institutionnelle en amélioration graduelle, mais qui pâtit de l'absence d'une approche globale et intégrée, en matière de gouvernance du système des filets sociaux. La mise en œuvre du chantier de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains devrait renforcer la solidarité institutionnelle et contribuer, par ricochet, à la consolidation de la paix sociale.

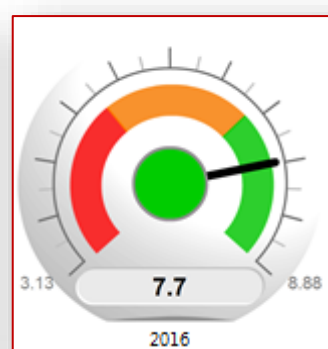
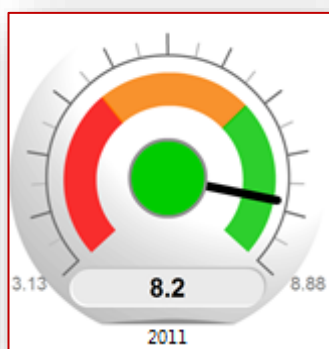
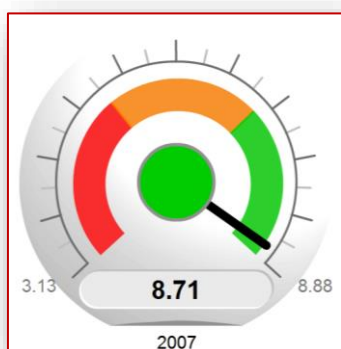


Vie en société

Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle

(0 : faible ; 10 : fort)(Source : Calculs IRES _ IRES ; World Value Survey)

Une place très importante de la religion dans la vie des Marocains.

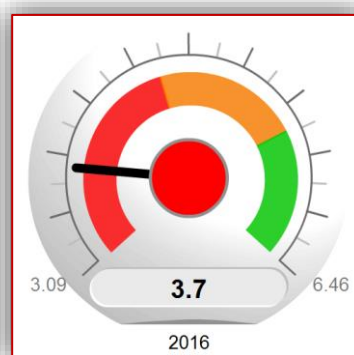
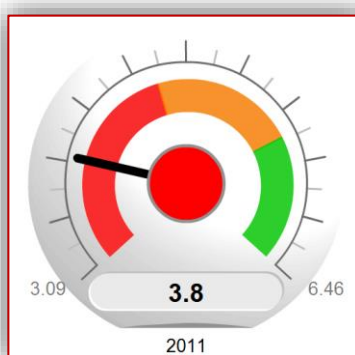
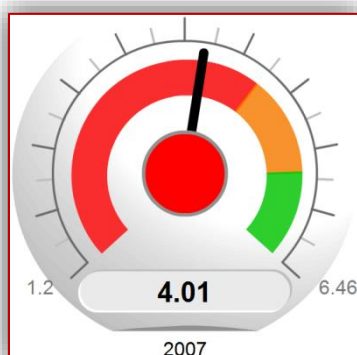


Vie en société

Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ IRES ; World Value Survey)

Un lien politique faible, conforté par les résultats des deux éditions de l'enquête nationale sur le lien social réalisées par l'IRES. Selon cette enquête, 58% des Marocains estimaient, en 2016, faible le lien politique ; 40.1% considéraient pour la même année le vote "inutile".

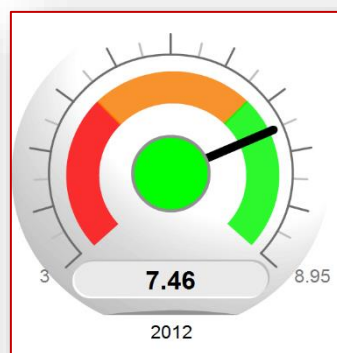
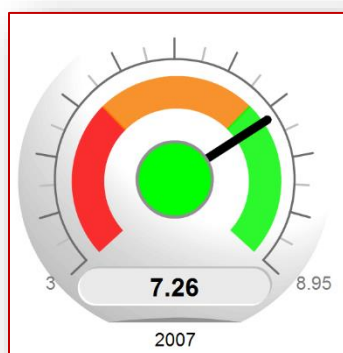


Vie en société

Degré de satisfaction dans la vie

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ World Value Survey)

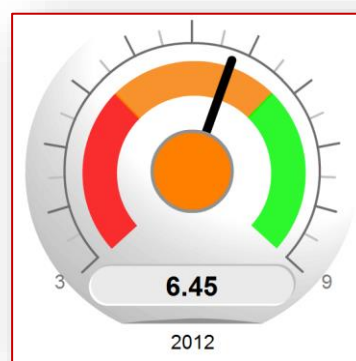
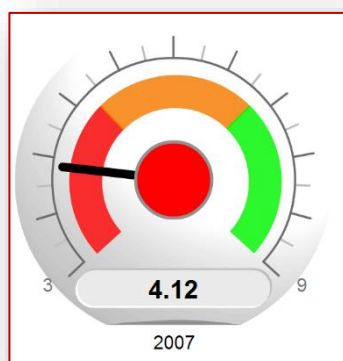
Un degré important de satisfaction dans la vie des Marocains, sur la période 2007-2012, traduisant la force du lien familial et l'amélioration graduelle des conditions de vie.



Engagement civique

(0 : faible ; 10 : fort) (Source : Calculs IRES _ World Value Survey)

Une amélioration sensible du positionnement international du Maroc selon cet indice et ce, grâce aux politiques publiques mises en œuvre et au rôle important de la société civile.



ANNEXE : Glossaire des indicateurs

La présente annexe met en évidence les définitions, telles qu'établies par les organisations nationales et internationales, de l'ensemble des indicateurs composant le tableau de bord stratégique.

* * * * *

Richesse globale et capital immatériel

Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005

La Banque Mondiale définit la richesse globale d'un pays comme étant la Valeur Actuelle Nette (VAN) des flux de consommation future. Le calcul de cette richesse s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$W_t = \int_t^{\infty} C(s) \cdot e^{-r(s-t)} ds$$

Avec :

w_t : Valeur actuelle nette globale de la richesse à un instant t .

$C(s)$: Consommation durable à l'instant s .

$s - t$: Temps qui sépare l'instant présent de l'origine temporelle.

r : Taux d'actualisation (1,5%) basé sur les travaux de Pearce et Ulph 1999.

Au lieu de calculer cette valeur globale à l'infini, les auteurs de la méthode de la Banque Mondiale ont pris pour convention de la limiter à 25 ans.

La richesse globale par habitant correspond au rapport entre la richesse globale d'un pays et la population totale.

Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005

Le capital immatériel d'un pays est composé d'un ensemble d'actifs, notamment, le capital humain, le capital social et le capital institutionnel. Le calcul de ce capital s'effectue à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Capital Immatériel d'un pays} = \text{Richesse globale du pays} - (\text{Capital Naturel} + \text{Capital Produit}) - \text{Avoirs Etrangers Nets}$$

Le capital immatériel par habitant correspond au rapport entre le capital immatériel d'un pays et la population totale.

PIB par habitant en dollar PPA constant de 2011

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Cet indicateur est converti au moyen du taux de Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) et mesuré aux prix constants pour corriger les effets de l'inflation.

DVP N°1 : PRESERVER LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET ENERGETIQUE ET REUSSIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU PAYS

Les ressources alimentaires

Indice de la faim dans le monde

Le calcul de cet indicateur provient d'une agrégation pondérée de 4 indicateurs : la part de la population en sous-nutrition, la prévalence du sous poids chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence de retard de croissance chez les moins de 5 ans et le taux de mortalité des moins de 5 ans.

Taux de dépendance des importations de céréales (en %)

Le taux de dépendance des importations de céréales est le pourcentage des céréales provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes de céréales et ne reçoit donc pas de céréales en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité de céréales d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations de céréales} / (\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations})$$

Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (en %)

Le taux de dépendance des importations d'huiles végétales est le pourcentage d'huiles provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes d'huiles et ne reçoit donc pas d'huile en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité d'huiles d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations d'huiles} / (\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations})$$

Taux de dépendance des importations de sucre (en %)

Le taux de dépendance des importations de sucre est le pourcentage de sucre provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes de sucre et ne reçoit donc pas de sucre en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité de sucre d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations de sucre} / (\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations})$$

Indice de durabilité alimentaire

L'indice de durabilité alimentaire, *Food Sustainability Index* (FSI), développé par l'Economist Intelligence Unit en partenariat avec le Barilla Center for Food & Nutrition (BCFN), mesure la durabilité des systèmes alimentaires dans 34 pays autour de trois dimensions clés : pertes et gaspillages alimentaires, agriculture durable et nutrition. L'indice se penche sur les politiques et les résultats relatifs aux systèmes alimentaires et aux régimes alimentaires durables au moyen d'une série d'indicateurs de performance qui tiennent compte de la durabilité environnementale, sociale et économique.

Les ressources énergétiques

Taux de dépendance énergétique (en %)

Le taux de dépendance énergétique indique la part de l'énergie qu'une économie doit importer. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un taux égal à 0% traduit une indépendance énergétique d'un pays par rapport aux autres pays. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations nettes d'énergie} / \text{consommation intérieure brute d'énergie}$$

Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)

Cet indicateur correspond au pourcentage des énergies renouvelables dans l'utilisation totale de l'énergie. Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle de temps humaine. Les énergies renouvelables comprennent les énergies hydraulique, éolienne et solaire, la biomasse, l'énergie de la géothermie et les énergies marines.

Indice de la transition énergétique

Calculé annuellement par le Forum Économique Mondial, cet indicateur compare les pays en fonction de deux éléments essentiels : la performance des systèmes énergétiques en termes de sécurité et de durabilité environnementale et le degré de préparation à la transition énergétique.

Pour évaluer la performance d'un système énergétique, le Forum Économique Mondial évalue :

- la sécurité et l'accès à l'énergie,
- la durabilité environnementale,
- la croissance et le développement économique.

En ce qui concerne la préparation à la transition énergétique future, sont évalués les indicateurs suivants :

- La structure du système énergétique ;
- Le capital et les investissements réalisés ;
- La réglementation et l'engagement politique ;
- Les institutions et la gouvernance ;
- Les infrastructures et l'environnement business-innovation ;
- La participation du grand public et les ressources humaines.

Green Future Index

L'indice "Green Future" est un classement de 76 pays en fonction de leurs progrès et de leur engagement en faveur d'un avenir à faible émission de carbone. Il mesure le degré auquel leurs économies s'orientent vers des énergies, une industrie, une agriculture et une société propres grâce à des investissements dans les énergies renouvelables, dans l'innovation et dans la finance verte.

Créé en 2021, cet indice évalue la performance environnementale des pays concernés, à travers les cinq dimensions suivantes :

- Emissions de Carbone (15%) : la quantité totale des émissions ainsi que leurs évolutions dans l'industrie, le transport et l'agriculture ;
- Transition énergétique (15%) : la contribution des énergies renouvelables dans la consommation globale du pays et l'évolution de leur part dans le mix énergétique ;
- Sociétés vertes (15%) : le degré de boisement et restauration des forêts, la construction de bâtiments efficaces énergétiquement, le recyclage et la consommation de viandes et de produits laitiers ;
- Innovations propres (15%) : la part des brevets "verts" dans l'industrie, les investissements transfrontaliers en énergies propres et les investissements relatifs à l'usage des nouvelles technologies dans l'industrie alimentaire "FoodTech".
- Politiques climatiques (40%) : l'engagement et les ambitions politiques envers les objectifs climatiques, l'inclusion des émissions carbone dans les programmes de financements, l'agriculture durable ainsi que l'orientation de la relance post-Covid vers une relance verte.

Le capital naturel

Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB

Les coûts de la dégradation de l'environnement peuvent être considérés comme une perte de bien-être national (welfare loss). Cette perte peut prendre les formes suivantes :

- La perte d'un cadre de vie sain (par une mort prématurée, par de graves problèmes de santé, par l'absence d'environnement propre, ...) ;
- Des pertes économiques (telles que la réduction de la productivité des terres agricoles, la perte de revenus touristiques, ...) ;
- La perte de bénéfices environnementaux (telle que la perte des fonctions récréatives d'un lac, d'une plage ou d'une forêt).

Indice de la performance environnementale (score de 0 à 100)

L'indice de la performance environnementale (IPE) est un indice créé pour évaluer, comparer et améliorer l'efficacité des politiques environnementales. L'indice 2014 se base sur 20 indicateurs dont l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la pollution intérieure, la protection des régions sauvages, l'exploitation forestière, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les émissions de CO₂. Ces indicateurs sont groupés en deux catégories, la première étant l'état général de l'environnement qui évalue les conséquences environnementales pour la santé de l'homme. La deuxième catégorie est la vitalité de l'écosystème qui mesure l'état de santé et l'exploitation des ressources naturelles.

Le score de l'indice varie de 0 à 100, où 100 signifie une meilleure performance environnementale.

Indice des bénéfices pour la biodiversité (GBI biodiversity) (Score de 0 à 100)

L'indice des bénéfices est une mesure du potentiel de chaque pays à générer des avantages environnementaux mondiaux dans un domaine particulier. Des indices distincts sont déterminés pour les domaines thématiques comme la biodiversité et le changement climatique.

L'indice des bénéfices pour la biodiversité du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) vise à mesurer les avantages globaux potentiels qui peuvent être réalisées par les activités liées à la biodiversité dans un pays. Il reflète la répartition inégale des espèces et des menaces qui pèsent sur eux à travers les écosystèmes du monde, à la fois dans un pays et entre les pays. L'indice varie de 0 (aucun potentiel de biodiversité) à 100 (potentiel de biodiversité maximal).

Espèces menacées (en % du total)

Cet indicateur correspond au pourcentage d'espèces animales (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés) classées dans la catégorie des espèces en danger critique d'extinction ou vulnérables par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Indice « gouvernance des ressources naturelles »

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPIL, évalue la gouvernance des ressources naturelles d'un pays en se basant sur les critères suivants :

- La transparence des pouvoirs publics dans la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;
- L'orientation des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles vers des investissements de long terme ;
- L'accès des entreprises, locales ou étrangères, aux droits d'exploitation des ressources naturelles conditionné par la réalisation d'objectifs servant l'intérêt général ;
- La part des recettes publiques provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

L'indicateur varie de 0 : très faible gouvernance à 4 : très bonne gouvernance.

Taux d'endémisme

L'endémisme est défini par la présence d'une espèce animale ou végétale dans une aire de répartition limitée et qui en est caractéristique. Ici, on parle du patrimoine endémique de la faune et des plantes vasculaires d'un territoire.

L'air

Emissions de CO2 en tonnes métriques/habitant

Les émissions de dioxyde de carbone sont celles qui émanent lors de la combustion de combustibles fossiles et de la fabrication de ciment. Elles comprennent les émissions de dioxyde de carbone produites lors de la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux.

Émissions de Méthane en kilotonne d'équivalent CO2

Le méthane (CH4) est essentiellement généré par l'agriculture. Une partie des émissions provient de la production et de la distribution de gaz et de pétrole, de l'extraction du charbon, de leur combustion et des décharges.

Les émissions de méthane représentent 13% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La durée de vie moyenne d'une molécule de méthane dans l'atmosphère est de 14 ans et son pouvoir de réchauffement global est de 25 fois plus que le CO2.

Les ressources en eau

Les ressources en eaux renouvelables en m3 par habitant par an

L'indicateur représente le volume annuel total des ressources en eau renouvelables réelles en m3 par habitant par an.

Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux

Les retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture sont les retraits annuels d'eau pour l'irrigation et la production animale sans tenir compte des pertes d'évaporation des bassins d'accumulation. Les retraits comprennent, cependant, l'eau des usines de dessalement dans les pays où ils sont une source d'eau importante.

Les sols

Les terres arables en hectares par habitant

Les terres arables comprennent les terres définies par la FAO comme étant des cultures temporaires (les terres à deux cultures ne sont comptées qu'une fois), les prés temporaires pour le fauchage ou pour le pâturage, les terres foncières ou les potagers et les terres temporairement en jachère. Les terres abandonnées en raison d'une culture itinérante sont exclues du calcul.

Empreinte écologique en hectares par habitant

L'indicateur représente la superficie de terres biologiquement productrices et de zones maritimes dont a besoin, idéalement, un pays pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit.

DVP N°2 : DEFENDRE L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES

Sécurité globale

Indice Global de Paix (Score de 1 à 5)

L'indice global de paix, publié par l'Institute for Economics and Peace, permet de classer les pays du monde selon leur degré de pacifisme. Le score, variant de 1 (pays très paisible) à 5 (pays non paisible), correspond à la moyenne pondérée de deux sous indices mesurant l'absence de violence dans le pays : *paix à l'intérieur du pays* (60%), *paix à l'extérieur du pays* (40%). Le premier sous-indice est la moyenne pondérée des 14 indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

1. Niveau de criminalité perçue dans la société ;
2. Nombre d'agents de police et de sécurité intérieure pour 100 000 habitants ;
3. Nombre d'homicides pour 100 000 habitants ;
4. Nombre de population carcérale pour 100 000 habitants ;
5. Facilité d'accès aux armes légères ;
6. Intensité du conflit organisé (interne) ;
7. Probabilité de manifestations violentes ;
8. Niveau de crimes violents ;
9. Instabilité politique ;
10. Echelle de la terreur politique ;
11. Importations d'armes conventionnelles ;
12. Impact du terrorisme ;
13. Nombre de décès suite aux conflits organisés (intérieur) ;
14. Conflits internes : nombre et durée des conflits auxquels un pays a participé, incluant les conflits civils, interétatiques, unilatéraux et non étatiques.

Le deuxième sous-indice (paix à l'extérieur du pays) correspond à la moyenne pondérée des 9 indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

1. Dépenses militaires (% du PIB) ;
2. Personnel des forces armées pour 100 000 habitants ;
3. Contribution financière à l'ONU (Missions de maintien de la paix) ;
4. Capacités nucléaires et armes lourdes ;
5. Exportations d'armes conventionnelles ;
6. Nombre de réfugiés et de personnes déplacées (en % de la population) ;
7. Relations avec les pays voisins ;
8. Conflits externes : nombre, durée et rôle joué dans les conflits se déroulant à l'extérieur du pays ;
9. Nombre de décès suite aux conflits externes.

Indice "Fragile State" (score du pays de 0 à 120)

"Fragile State Index" est un indice élaboré par le think tank américain "Fund for Peace" et publié par le magazine "Foreign Policy". Il s'agit d'un classement annuel des pays dans le monde en fonction de leurs niveaux de stabilité et de pressions qu'ils subissent. Le premier classement a été établi en 2005.

L'indice ne prévoit pas nécessairement le moment où les Etats peuvent être victimes de violence ou d'effondrement. Il mesure, plutôt, la vulnérabilité à l'effondrement ou au conflit. Cet indice dresse un diagnostic des problèmes qui poussent un Etat vers la défaillance. Il permet aux décideurs d'anticiper et de surveiller l'évolution de ces problèmes afin d'éviter les périodes de crise en prenant les bonnes décisions et en développant des programmes intelligents.

L'indice est basé sur 12 indicateurs appartenant à trois catégories : sociale, économique et politique.

1. Les indicateurs sociaux couvrent :
 - Les pressions démographiques ;
 - L'importance des mouvements de réfugiés ou de déplacements internes ;
 - Les griefs communautaires ;
 - L'émigration chronique et soutenue.
2. Les indicateurs économiques incluent :
 - Le développement économique inégal ;
 - Le déclin économique sévère.
3. Les indicateurs politiques se rapportent à :
 - La criminalisation et / ou la dé-légitimation de l'Etat ;
 - La détérioration graduelle des services publics ;
 - La suspension ou l'application arbitraire de la loi et la violation, sur une large échelle, des droits de l'homme ;
 - L'appareil sécuritaire ;
 - L'émergence de factions au sein de l'élite ;
 - L'intervention d'autres Etats ou d'acteurs politiques externes.

Pour chaque indicateur, les notes sont placées sur une échelle de 0 à 10. Le score total est la somme des notes relatives à ces 12 indicateurs. Il varie sur une échelle de 0 à 120. Un score faible indique une stabilité et un score élevé indique une situation critique ; et plus un pays occupe un rang élevé, mieux c'est.

Indice Global de Terrorisme (Score de 0 à 10)

Cet indice, "mesure" multidimensionnelle du terrorisme, vise à mesurer l'impact direct et relatif des attaques terroristes des pays de la communauté internationale. L'indice varie de 0 (aucune incidence de terrorisme) à 10 (impact élevé du terrorisme). Le score correspond à une moyenne des cinq dernières années, pondérée de quatre facteurs : nombre total d'incidents terroristes dans une année ; nombre total de décès causés par le terrorisme ; nombre total de blessés causés par le terrorisme ; le niveau approximatif des dommages matériels causés par le terrorisme.

Indice "World's safest countries"

Publié par le magazine "Global Finance", le classement des pays les plus sûrs au monde se fait en fonction de trois facteurs fondamentaux, à savoir la guerre et la paix, la sécurité personnelle et le risque de catastrophe naturelle. Pour ce dernier facteur, l'édition de 2021 a pris en considération l'émergence de la crise de la Covid-19 et sa gestion par les différents pays qui figurent dans le classement.

Sécurité intérieure

Policiers par habitants

"Le personnel de police" désigne le personnel, recensé au 31 décembre de chaque année, appartenant aux organismes publics dont les fonctions principales sont la prévention, la détection et l'investigation de la criminalité et l'arrestation des auteurs présumés. Les données concernant le personnel de soutien (secrétaires...) doivent être exclues.

Population carcérale (personnes détenues)

La population carcérale comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans des établissements pénitentiaires ou des établissements correctionnels. Les personnes détenues devraient exclure les prisonniers non criminels détenus pour des fins administratives, y compris les personnes détenues en attente d'une enquête sur leur statut d'immigration et les ressortissants étrangers n'ayant pas le droit de rester au pays.

Homicides volontaires

L'homicide volontaire est défini comme la mort illégale intentionnellement infligée à une personne par une autre personne.

Agressions

Les agressions signifient les attaques physiques effectuées par une personne contre le corps d'une autre personne, causant des blessures corporelles graves. Les agressions sexuelles, les menaces et les agressions conduisant à la mort sont exclus de cet indicateur.

Défense

Les dépenses militaires en % du PIB

Les données sur les dépenses militaires du SIPRI sont dérivées de la définition de l'OTAN qui englobe toutes les dépenses courantes et en capital des forces armées, notamment les forces du maintien de la paix, les ministères de la défense et les autres agences gouvernementales participant à des projets de défense, les forces paramilitaires si elles sont jugées comme étant formées et équipées pour assurer des opérations militaires et des activités dans l'espace militaire.

De telles dépenses comprennent les dépenses engagées pour le personnel civil et militaire, notamment les pensions de retraite du personnel militaire et les services sociaux pour le personnel, l'exploitation et la maintenance, l'approvisionnement, la recherche et le développement et l'aide militaire (qui est inclus dans les dépenses militaires du pays donateur). Sont exclues de ces dépenses, la défense civile et les dépenses attribuables à des activités militaires précédentes, telles que les prestations des vétérans, la démobilisation, la conversion et la destruction d'armes.

Toutefois, cette définition ne peut être appliquée à tous les pays étant donné qu'il faudrait que plus de détails soient disponibles au sujet de ce qui est inclus dans les budgets militaires et de ce qui est inclus dans les dépenses militaires hors budget.

Importations d'armes

Les transferts d'armes désignent la fourniture d'armes militaires qui ont lieu par le biais de la vente, de l'aide, de cadeaux et de licences de fabrication. Les données couvrent la plupart des armes conventionnelles telles que les avions, les véhicules blindés, l'artillerie, les systèmes de radar, les missiles et les navires à usage militaire. Sont exclus de ce calcul les autres équipements militaires tels que les petites armes et les armes légères, les camions, la petite artillerie, les munitions, l'équipement de soutien, les transferts de technologie et d'autres services.

Indice de "Puissance militaire" (Global Firepower Power Index)

Cet indice, publié par le think tank "Global Firepower", permet d'évaluer et de classer les pays en fonction de leurs puissances militaires.

L'indice se base sur 8 dimensions à savoir :

- La main d'œuvre (disponibilité, aptitude au service, main d'œuvre militaire active...) ;
- Les capacités terrestres (véhicules blindés, canons automoteurs, pièces d'artilleries tractées, lances fusées...) ;
- La puissance aérienne (avions militaires, hélicoptères, aéronefs...) ;
- La puissance navale (porte-avions, frégates, corvettes, destroyers, sous-marins...) ;
- Les ressources naturelles (production/consommation de pétrole et réserves pétrolières) ;
- Les capacités logistiques (force de la marine marchande, principaux ports et terminaux, couverture routière, couverture ferroviaire, ...) ;
- Les moyens financiers (budget annuel de la défense, dette extérieure, réserves de changes et d'or...) ;

- La situation géographique (superficie du pays, littoral, frontières communes, couverture des voies navigables).

Sécurité publique intérieure

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII : " Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique une très faible sécurité, et (4) reflète une forte sécurité, l'Etat assure-t-il la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire national ? ".

DVP N°3 : REpondre aux besoins essentiels et aux aspirations des citoyens

Développement humain

Indice de développement humain (IDH) (score de 0 à 1)

Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

Cet indice représente la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions.

- La dimension de la santé, évaluée selon l'espérance de vie à la naissance (une composante de l'IDH) est calculée à l'aide d'une valeur minimale de 20 ans et d'une valeur maximale de 85 ans.
- La composante éducation de l'IDH est mesurée au moyen du nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans et de la durée attendue de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école. La durée moyenne de scolarisation est estimée par l'Institut de statistique de l'UNESCO en fonction des données relatives au niveau d'éducation provenant de recensements et de sondages disponibles dans sa base de données. Les estimations relatives à la durée attendue de scolarisation se basent sur l'inscription par âge à tous les niveaux d'éducation. Cet indicateur est produit par l'Institut de statistique de l'UNESCO. La durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans. Les indicateurs sont normalisés à l'aide d'une valeur minimale de zéro et de valeurs cibles maximales de 15 et 18 ans respectivement. Les deux indices sont combinés dans un indice d'éducation à l'aide d'une moyenne arithmétique.
- La dimension du niveau de vie est mesurée par le revenu national brut (RNB) par habitant. La fourchette de variation pour le revenu minimal est de 100 \$(PPA) et pour le revenu maximal de 75 000 \$(PPA). La valeur minimale du RNB par habitant, fixée à 100 \$, est justifiée par la quantité considérable de productions de subsistance et non marchandes non mesurée dans des économies proches de la valeur minimale qui n'apparaît pas dans les données officielles. L'IDH utilise le logarithme du revenu pour refléter l'importance décroissante du revenu avec le RNB croissant.

Indice de prospérité et de bien-être

L'indice de prospérité et de bien-être est un classement annuel de 142 pays, élaboré par l'Institut Legatum. C'est une évaluation unique et robuste de la richesse mondiale et du bien-être, à travers plusieurs facteurs clés qui constituent les fondations de la prospérité : l'économie, l'entrepreneuriat et l'opportunité, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, les libertés personnelles, et le capital social. Les facteurs composant l'indice se composent à leur tour de sous variables quantitatives et qualitatives. La valeur attribuée à chaque facteur correspond à la moyenne pondérée des variables composant chaque facteur.

La valeur de l'indice de prospérité d'un pays correspond à la moyenne de ses performances sur la totalité des facteurs également pondérés.

Indice de progrès social (SPI)

Cet indice permet de mesurer les multiples dimensions du progrès social et de catalyser davantage le bien-être humain. Le SPI mesure le bien-être d'une société en observant les résultats sociaux et environnementaux directement plutôt que les facteurs économiques.

Le calcul de l'indice se base sur trois critères, à savoir : les besoins humains fondamentaux, les fondements du bien-être et les opportunités.

- Les besoins humains fondamentaux concernent la capacité du pays à satisfaire les besoins de base de ses citoyens notamment en matière de nutrition et de soins médicaux de base, d'accès aux installations sanitaires et aux ressources d'eau améliorées, d'accès au logement et à l'électricité, de sécurité et de sûreté personnelles.
- Les fondements du bien-être concernent la capacité du pays à donner accès à ses citoyens à un savoir de base, à l'information et d'assurer la durabilité des écosystèmes.
- Les opportunités concernent notamment les droits personnels, la liberté individuelle, la tolérance et l'inclusion ainsi que l'accès à une éducation avancée.

Indice de la croissance inclusive

L'indice de la croissance inclusive, élaboré par l'organisation internationale « World Economic Forum », permet de dresser un classement des pays dans le monde selon leur capacité à faire contribuer et bénéficier les citoyens de la croissance économique. Ainsi, illustre-t-il la stratégie de développement économique durable menée par chaque pays.

Cet indicateur distingue entre les pays avancés et ceux en voie de développement et il fournit, ainsi, deux classements différents.

Indice de capital humain

L'indice du capital humain, élaboré par l'organisation internationale "World Economic Forum", permet de dresser un classement des pays dans le monde selon leur capacité à développer et déployer au service de leur développement, leur capital humain.

Le capital humain n'est pas un concept unidimensionnel et peut avoir différentes significations pour différentes parties prenantes. Dans le monde de l'entreprise, le capital humain est la valeur économique de l'ensemble de compétences de l'employé. Pour un décideur, le capital humain est la capacité de la population à stimuler la croissance économique. Pour d'autres, il peut inclure des connaissances tacites acquises de manière informelle par l'expérience, des compétences non cognitives, telles que les compétences interpersonnelles et la santé physique, émotionnelle et mentale des individus. A ce titre, l'indice du capital humain vise à tenir compte de cette diversité conceptuelle et adopte une approche holistique, tout en gardant un objectif global sur la maximisation du potentiel humain d'une nation.

Cet indice est basé sur une batterie de 46 indicateurs répartis en deux dimensions pour cinq groupes d'âges (moins de 15 ans, 15-24 ans, 25-54, 55-64, 65 ans et plus) :

- L'apprentissage qui contient plusieurs sous-thèmes liés à l'éducation, à savoir, la scolarisation et la qualité de l'éducation, qui ont un impact sur la main-d'œuvre future; le niveau de scolarité de ceux qui sont déjà dans la population active; et l'apprentissage dans le lieu de travail -niveau des chances dans un pays d'acquérir de nouvelles compétences à la fois par le biais de la formation officielle dans le lieu de travail ainsi que par le biais de l'apprentissage par la pratique, la connaissance tacite et l'apprentissage de ses collègues.
- L'emploi qui regroupe plusieurs dimensions de l'activité dans le marché du travail, à savoir, la participation économique qui évalue la mesure dans laquelle les individus, de toute tranche d'âge, sont insérés au niveau du marché du travail d'un pays; les compétences qui évalue si les connaissances et l'éducation des individus sont bien adaptées au profil économique du pays ainsi que la qualité de l'emploi dans lequel les individus se trouvent; et la sous-dimension "vulnérabilité" qui mesure l'incidence des relations de travail abusives étouffant le potentiel à long terme des individus.

Indice mondial de la mobilité sociale

L'indice de la mobilité sociale mesure les changements de statut social des individus au cours du temps ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants. Cette mobilité est habituellement estimée avec l'élasticité intergénérationnelle du revenu (EIR).

Comme les données sur l'ERI ne sont disponibles qu'après de longues années, l'indice mondial de mobilité sociale se concentre plutôt sur les facteurs qui influencent le plus la mobilité sociale relative. Le modèle utilisé pour le calcul de cet indice se base sur dix catégories de facteurs :

1. La santé : ce facteur évalue la capacité des pays à fournir des soins de santé de qualité.
2. L'accès à l'éducation : ce facteur évalue la capacité des pays à donner accès à l'éducation.

3. La qualité et l'équité de l'éducation : ce facteur repose sur sept indicateurs, le taux d'enfants âgés de 10 ans qui ne possèdent pas un niveau de compétence minimum, le ratio d'élèves par enseignant aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire, les résultats de l'apprentissage, la diversité sociale à l'école et le pourcentage d'élèves défavorisés dans les écoles qui déclarent manquer de matériel pédagogique.
4. L'éducation permanente : ce facteur mesure à quel point les pays peuvent développer les compétences des citoyens tout au long de leurs vies. Cette évaluation est calculée à partir de cinq indicateurs : l'offre de formation en entreprise, les mesures actives pour les sans-emploi, l'impact des technologies de l'information sur l'accès aux services de base, le pourcentage d'entreprises offrant une formation formelle et les compétences numériques au sein de la population active.
5. L'accès aux technologies : ce facteur concerne le niveau d'accès et d'adoption des technologies au sein de la population. L'évaluation est calculée à partir de six indicateurs : le taux d'utilisation d'Internet chez les adultes, le taux d'abonnement à l'Internet haute vitesse, à un réseau mobile et à la technologie 3G, le taux de la population rurale ayant accès à l'électricité et l'accès à internet à l'école.
6. Les possibilités d'emploi : ce facteur a trait à la capacité des pays à offrir des possibilités d'emploi à leurs citoyens, quels que soient leur niveau d'éducation et leur milieu socio-économique. Cette évaluation est calculée à partir de six indicateurs, soit les taux de chômage des populations peu, moyennement et fortement scolarisées, et vivant dans des régions rurales, le ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes et la proportion des travailleuses occupant des emplois précaires.
7. L'équité salariale : ce facteur est en rapport avec la capacité des pays à offrir des salaires équitables à leurs citoyens, quels que soient leur niveau d'éducation et leur milieu socio-économique. Cette évaluation est calculée à partir de cinq indicateurs : le taux des emplois payés moins des deux tiers du salaire médian, les ratios des 10% des meilleurs revenus et des 40 % les moins rémunérés, les ratios des 50% des meilleurs revenus et des 50% le moins rémunérés, du revenu moyen du 40 % le moins bien payé sur le revenu moyen national, et la part du revenu de travail sur le PIB.
8. Les conditions de travail : ce facteur porte sur la capacité des pays à garantir de bonnes conditions de travail à leurs citoyens, quels que soient leur niveau d'éducation et leur milieu socio-économique. Cette évaluation est calculée à partir de cinq indicateurs : des indices des droits des travailleuses, la coopération dans les relations entre employeurs et les travailleuses, le lien entre les salaires et la productivité, la part des employés travaillant plus de 48 heures par semaine et le taux de couverture syndicale.
9. La protection sociale : ce facteur est inhérent à la capacité des pays à fournir une protection sociale efficace à leur population. Cette évaluation est calculée à partir de quatre indicateurs : le ratio des prestations d'aide sociale sur le revenu médian, le pourcentage de la population couverte par les programmes sociaux, la part du PIB consacrée aux programmes sociaux et un indice de la qualité de la protection sociale.
10. L'inclusivité des institutions : ce facteur évalue la capacité des pays à fournir des institutions inclusives et des services publics efficaces à leur population. Cette évaluation est calculée à partir de quatre indicateurs : des indices de la perception de la corruption, de l'efficacité des services publics et gouvernementaux, de l'inclusivité des institutions et de la stabilité politique et de la protection contre la violence.

Indice de bien-être de la mère (Mother's Index)

Mothers' Index mesure le bien-être de la mère dans le monde. Cet indice est basé sur cinq indicateurs :

- La mortalité maternelle qui est considérée comme une forte mesure de la force du système de santé ;
- Le bien-être des enfants mesuré par le taux de mortalité infantile, un indicateur clé de la couverture des interventions de survie de l'enfant ainsi que des soins reçus par les mères, avant, pendant et après la grossesse ;
- Le niveau d'éducation des femmes mesuré par le nombre d'années potentielles de scolarisation. Cet indicateur est considéré comme un déterminant puissant de la qualité de vie ;
- La situation économique des femmes mesurée par le RNB par habitant, considéré comme meilleur indicateur pour mesurer l'accès d'une mère aux ressources économiques ;
- Le statut politique des femmes mesuré par le nombre de sièges au parlement. Un tel indicateur qui est jugé important pour l'étude des problématiques des mères et leurs enfants en tant que priorité nationale.

Indice des droits de l'enfant : KidsRights Index

KidsRights Foundation et l'Université Erasmus de Rotterdam ont lancé, en novembre 2013, le KidsRights Index. Il s'agit d'un classement mondial annuel de 181 pays en termes de respect des droits de l'enfant et ce, sur la base de données issues de l'UNICEF, du PNUD et du Comité des Nations Unies des droits de l'enfant.

Cet indice représente un moyen pour stimuler le dialogue sur les droits de l'enfant. Il a été construit sur la base de 5 composantes, à savoir : le droit à la vie, la santé, l'éducation, la protection et l'environnement propice aux droits de l'enfant.

Indice mondial du bonheur (World Happiness Index)

"World Happiness", élaboré par l'Initiative Mondiale pour les Nations Unies "Sustainable Development Solutions Network" permet de classer les pays du monde selon le bien-être subjectif de leurs populations et ce, en se basant sur les notes moyennes conçues selon l'échelle de Cantril, sur laquelle les interviewés de chaque pays choisissent une note entre 0 (la pire vie possible) et 10 (la meilleure vie possible) pour répondre à la question suivante : "comment évaluez-vous la qualité de votre vie actuelle ?".

Il est à noter, que selon l'organisation, les six critères suivants : Espérance de vie en bonne santé ; PIB par habitant ; Perception de la corruption ; Liberté de faire des choix dans la vie ; Support social ; Générosité, expliquent près de trois quarts des variations des scores nationaux moyens obtenus sur l'échelle de Cantril.

Les quatre derniers critères, qui s'ajoutent au PIB et à l'espérance de vie, sont issus de l'enquête mondiale Gallup :

- Le score du critère "support social" est la note moyenne des réponses à la question : "Si vous êtes en difficulté, avez-vous des parents ou des amis qui peuvent vous aider ?".
- Le score du critère "liberté de faire des choix dans la vie" est la note moyenne des réponses à la question "Êtes-vous satisfait ou insatisfait de votre liberté de choisir ce que vous faites avec votre vie ?".
- Le score du critère "Générosité" est le résidu de la régression de la note moyenne des réponses à la question "Avez-vous donné de l'argent à un organisme de bienfaisance dans le dernier mois ?" sur le PIB par habitant.
- Le score du critère "perception de la corruption" est la note moyenne des réponses aux deux questions : "la corruption est très répandue dans le gouvernement ou pas ?" et "la corruption est répandue au sein des entreprises ou pas ?".

Quality of Death Index

"Quality of Death Index" permet d'évaluer la qualité de la mort dans chaque pays en se basant sur la qualité des soins et services rendus aux personnes mourantes. L'indice est structuré autour de 5 facteurs :

- (1) Soins palliatifs (poids de 20% dans l'indice) : couvre le cadre général du système de santé ;
- (2) Ressources humaines (20%) : mesure la disponibilité et la formation des professionnels des soins médicaux et du personnel de soutien ;
- (3) Accessibilité aux soins (20%) ;
- (4) Qualité des soins (30%) : évalue la présence des directives de surveillance, la disponibilité des opioïdes et la mesure dans laquelle les professionnels de santé et les patients constituent des partenaires en matière de soins ;
- (5) Engagement communautaire (10%) : mesure la disponibilité des bénévoles en matière de soins palliatifs.

Le score de l'indice correspond à la moyenne pondérée des 5 facteurs le composant. Il varie de 0 (mauvaise qualité de la mort) à 100 (bonne qualité de la mort).

Taux de suicide

Le taux de suicide est le nombre de morts causés par le suicide, pendant une année, pour 100 000 habitants.

Dépenses en éducation

Dépenses publiques en éducation

Les dépenses publiques en éducation sont les dépenses publiques courantes et en immobilisations au titre de l'éducation. Elles comprennent les dépenses publiques relatives aux établissements d'enseignement (publics et privés) et à l'administration de l'éducation ainsi que les subventions à des entités privées (étudiants/ménages et autres entités privées).

Dépenses publiques en éducation par élève en % du PIB/habitant

Cet indicateur correspond aux dépenses publiques en éducation par élève, exprimées en pourcentage du PIB par habitant, pour un exercice financier donné.

Qualité du système d'éducation

Tests internationaux "PIRLS et TIMSS"

Les tests internationaux PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) et TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study), établis par l'association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, sont des programmes qui évaluent, respectivement, les compétences en lecture et les compétences en mathématiques et en sciences des élèves scolarisés au niveau de l'enseignement fondamental.

Taux d'encadrement des élèves de l'enseignement primaire

Le ratio élève-enseignant est calculé en divisant l'équivalent du nombre d'élèves suivant des cours à temps plein par l'équivalent du nombre d'enseignants donnant des cours à temps plein. Il permet de mener deux types d'analyse. Le premier évalue dans quelle mesure le nombre d'enseignants est suffisant (ou pas) pour encadrer les élèves. Si la valeur observée du ratio élèves-maître est inférieure ou égale à cette norme, alors le nombre d'enseignantes et d'enseignants est suffisant. A contrario, si la valeur calculée du ratio élèves-maître est supérieure à cette norme, alors le système manque de personnel enseignant et des situations de classes à effectifs pléthoriques peuvent survenir.

Le ratio élèves-maître, en deuxième lieu, met davantage en évidence les différences entre les pratiques d'allocation des ressources enseignantes aux écoles, alors qu'à l'intérieur d'un pays, elle fait ressortir les disparités relativement à la capacité du système éducatif à être équitable en offrant à son personnel enseignant les mêmes charges de travail et à ses élèves les mêmes conditions d'apprentissage que celles décrites précédemment.

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement primaire, âgée de 6 à 11ans rapportée à la population scolarisable âgée de 6 à 11ans.

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en %)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement secondaire collégial, âgée de 12 à 14ans rapportée à la population scolarisable âgée de 12 à 14ans.

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en %)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant, âgée de 15 à 17ans rapportée à la population scolarisable âgée de 15 à 17ans.

Scolarisation professionnelle

Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (en %)

Cet indicateur correspond aux effectifs inscrits, pour une année scolaire donnée, dans l'enseignement secondaire professionnel, exprimés en pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire global (général et professionnel).

Abandon scolaire

Les deux indicateurs suivants permettent d'évaluer le phénomène de l'abandon scolaire avant l'obtention du diplôme de fin d'études dans une cohorte d'âge et son impact sur l'efficience interne des systèmes d'éducation. De plus, ce sont des indicateurs clés pour analyser et prévoir le parcours scolaire des élèves durant le cycle d'enseignement.

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (en %)

Cet indicateur correspond au pourcentage des élèves d'une cohorte inscrite dans la première année de l'enseignement primaire, pour une année scolaire donnée, ayant abandonné l'école durant leur parcours scolaire primaire.

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (en %)

Cet indicateur correspond au pourcentage des élèves d'une cohorte inscrite dans la première année de l'enseignement secondaire collégial, pour une année scolaire donnée, ayant abandonné l'école durant leur parcours scolaire secondaire collégial.

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus

Cet indicateur correspond au nombre de personnes âgées de 15ans et plus qui peuvent comprendre, lire et écrire de courts énoncés au sujet de leur vie quotidienne, rapporté à la population totale de ce groupe d'âge. Généralement, l'alphabétisation inclut aussi les notions de calcul, c'est-à-dire la capacité de réaliser des opérations arithmétiques simples.

Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans

Cet indicateur correspond au nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent lire, écrire et comprendre de courts énoncés au sujet de leur vie quotidienne, rapporté à la population totale de ce groupe d'âge. Généralement, l'alphabétisation inclut aussi les notions de calcul, c'est-à-dire la capacité de réaliser des opérations arithmétiques simples.

Santé

Espérance de vie à la naissance et fécondité

Espérance de vie à la naissance (en années)

Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions du moment demeurent constantes au cours de sa vie de procréation.

Santé maternelle et infantile

Vaccination : taux de couverture de DTP1

Le vaccin DTP1 est un vaccin obligatoire qui prévient contre 3 maladies : la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (infection d'origine virale). Il est combiné au vaccin contre la coqueluche chez l'enfant mais pas obligatoirement chez l'adulte. Le taux de couverture du vaccin DTP1 est souvent utilisé pour évaluer le statut vaccinal, chez les nourrissons, d'un système de santé.

Taux de mortalité maternelle (Nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes)

Nombre de décès maternels, exprimé pour 100 000 naissances vivantes. Par décès maternel, il faut entendre le décès d'une femme au cours de la grossesse ou dans les 42 heures après la fin de la grossesse, quels que soient la durée et le lieu de la grossesse, suite à tout incident lié à la grossesse ou aggravé par les soins apportés, mais n'ayant aucun rapport avec des causes accidentelles ou fortuites.

Taux de mortalité infantile (Nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes)

La mortalité infantile est une statistique calculée en faisant le rapport entre le nombre d'enfants morts avant l'âge d'un an sur le nombre total d'enfants nés vivants. Cet indicateur est exprimé pour 1 000 naissances (‰).

Dépenses de santé

Dépenses totales de santé

Les dépenses totales de santé concernent la somme des dépenses de santé publiques et privées. Elles englobent la prestation de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités ayant trait à la nutrition et l'aide d'urgence réservée à la santé mais elles excluent la prestation d'eau et de services d'hygiène.

Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé

Les dépenses en santé à la charge des ménages comprennent les dépenses engagées directement par les ménages, y compris les suppléments et les paiements en nature, auprès des professionnels de la santé et de fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'appareils thérapeutiques et d'autres biens et services, dont le but principal est de contribuer au rétablissement ou à l'amélioration de la santé de personnes ou de groupes de personnes. Elles font partie des dépenses de santé privées.

Encadrement médical

Densité médicale (nombre de médecins pour 10 000 habitants)

La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins à la population d'un pays donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 10 000 habitants.

Densité paramédicale (nombre d'infirmiers pour 10 000 habitants)

La densité paramédicale est le ratio qui rapporte les effectifs d'infirmiers à la population d'un pays donné.

Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants

Le nombre de psychiatres par habitant est le ratio qui rapporte les effectifs de psychiatres à la population d'un pays donné.

Densité litière (nombre de lits hospitaliers pour 10 000 habitants)

La densité litière est le ratio qui rapporte le nombre de lits hospitaliers à la population d'un pays donné.

Gestion de la crise sanitaire de la Covid-19

Personnes totalement vaccinées (en % de la population)

Ce taux exprime le nombre de personnes ayant reçu la totalité des doses prescrites dans le protocole vaccinale, divisé par la population totale.

Nombre de doses de vaccins administrées

Ce nombre représente le nombre total des doses administrés dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19.

Taux de létalité de la Covid-19

Le taux de létalité représente la proportion des décès par rapport au nombre total des cas confirmés atteints de la Covid-19.

Indice de sévérité des mesures contre la Covid-19

Cet indice synthétique regroupe les différentes mesures restrictives prises par un pays pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Les composantes de cet indice sont au nombre de neuf : fermeture des écoles ; fermeture des lieux de travail ; annulation d'événements publics ; restrictions sur les rassemblements publics ; fermeture des transports publics ; exigences de confinement à domicile ; campagnes d'information du public ; restrictions aux mouvements internes ; contrôles des voyages internationaux. Le score de l'indice varie de 0 (absence de mesures restrictives) à 100 (mesures de restriction très strictes).

Sécurité routière

Nombre de tués dans les accidents de la route (pour 100 000 habitants)

Cet indicateur représente une estimation du nombre de morts causées par les accidents de la route pour 100000 habitants.

Conditions de vie

Best Countries for quality of life

Cet indicateur est un sous-indice de Country Reptrak Index (voir définition au niveau du DVP6). Il permet d'apprécier la réputation des pays selon leur qualité de vie.

Le score de l'indicateur est la moyenne pondérée des réponses collectées lors de l'enquête internationale sur la réputation du Maroc dans le monde, menée par l'IRES en partenariat avec Reputation Institute, inhérentes au style de vie, à l'amabilité et la sympathie de la population, à la qualité de l'environnement et aux moyens de distractions. Il varie de 0 à 100 : réputation très favorable.

Eau et électricité

Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable

Le taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable est le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable salubre (branchements au réseau, bômes fontaines et points d'eau aménagés) à domicile ou dans un rayon d'au plus un kilomètre du domicile.

Taux d'accès aux réseaux publics d'électricité

Le taux d'accès à l'électricité est la part de la population dont le logement est raccordé au réseau d'électricité.

Assainissement et désenclavement

Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès)

L'accès aux installations d'assainissement améliorées est la part, dans la population totale, de la population ayant au moins un accès suffisant à des installations d'élimination des excréments pouvant prévenir efficacement le contact des humains, des animaux et des insectes avec les excréments. Les installations améliorées varient des fosses simples mais protégées aux toilettes à des chasses d'eau raccordées à un égout. Pour être efficaces, les installations doivent être bien construites et dûment entretenues.

Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes

Cet indicateur correspond à la proportion de la population rurale desservie par le réseau revêtu et celle bien desservie par pistes.

Inégalité et pauvreté

Indice de GINI (Coefficient de 0 à 1)

Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée, développée par le statisticien italien "Corrado Gini".

Le coefficient de Gini se calcule par rapport à la fonction (dont la représentation graphique est la courbe de Lorenz) qui associe à chaque part de la population ordonnée par revenu croissant, la part que représente ses revenus.

C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont aucun revenu).

Taux de pauvreté relative (en %)

Le taux de pauvreté relative est le pourcentage de la population qui vit sous le seuil de pauvreté national.

Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %)

La pauvreté multidimensionnelle exprime les privations qui touchent les ménages en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. L'indice se base sur 10 indicateurs de la pauvreté, d'où son caractère multidimensionnel :

1. la mortalité infantile (si un enfant est mort dans la famille) ;
2. la nutrition (si un membre de la famille est en malnutrition) ;
3. les années de scolarité (si aucun membre n'a fait cinq ans à l'école) ;
4. L'abandon de l'école (si un des enfants a quitté l'école avant 8 ans) ;
5. l'accès à l'électricité (si le foyer n'a pas d'électricité) ;
6. l'accès à l'eau potable (s'il n'y en a pas à moins de 30 minutes de marche) ;
7. les sanitaires (s'il n'y en a pas ou bien partagés avec d'autres) ;
8. Le sol de l'habitat ;
9. le combustible utilisé pour cuisiner ;
10. les biens mobiliers (s'il n'y a pas plus d'un bien parmi : radio, télévision, téléphone, vélo ou moto).

Il est à noter que les statistiques utilisées pour le calcul de cet indice ne sont pas toutes de la même année, allant de 2003 à 2007.

Emploi et Chômage

Taux de chômage national (%)

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Importance du travail informel

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer le poids du travail informel dans l'économie du pays.

Le score de l'indice varie de 0 = Pas d'importance à 4 = Très important.

DVP N°4 : INSTAURER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE REPENSÉE ET SOCIÉTALE ET ÉVOLUER VERS UN ÉTAT DU "CARE"

Démocratie

Indice de démocratie (note de 0 à 10)

L'indice de démocratie est un indice, créé en 2006 par The Economist Intelligence Unit, qui prétend évaluer le niveau de démocratie de 167 pays. Cette étude a été publiée pour la première fois en 2006.

Le calcul de l'indice est basé sur 60 critères regroupés en cinq catégories : *le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique*. La notation se fait selon une échelle allant de 0 à 10 et, à partir de cette note, les pays sont classifiés selon quatre régimes : démocratique, démocratique imparfait, hybride ou autoritaire.

Libertés publiques

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force des libertés publiques qui incluent la liberté d'association, la liberté de réunion, de manifestation, l'égalité de traitement des citoyens dans leurs rapports avec les administrations (quels que soient leur religion, ethnique, sexe, nationalité...) ainsi que le respect des droits et libertés des minorités (ethniques, religieuses, linguistiques, immigrés...). L'indicateur varie de 0 : très peu de libertés à 4 : fortes libertés.

Liberté de l'information

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force de la liberté de l'information en prenant en considération la liberté de la presse (liberté d'accès à l'information, protection des journalistes...), le pluralisme des médias, la liberté d'accès, de navigation et de publication sur Internet, la liberté d'accès au satellite ainsi que la liberté d'accès aux journaux étrangers (absence de saisies, de censure...). L'indicateur varie de 0 : Pas de liberté de l'information à 4 : forte liberté de l'information.

Le secteur public et la gouvernance

Les 4 premiers indices suivants, relatifs à la gouvernance, sont des indicateurs établis par la Banque Mondiale. Ils sont issus des enquêtes d'opinions réalisées auprès d'un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts dans les pays industrialisés et en développement. Ils sont basés sur 32 sources de données individuelles produites par une variété d'instituts de sondage, des think-thanks, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des entreprises du secteur privé.

Ces indicateurs sont mesurés en unités allant de -2.5 à 2.5. Les valeurs les plus élevées correspondent à des résultats représentant une meilleure gouvernance.

Indice de l'Etat de droit (score de -2.5 à 2.5)

Fondamentalement, un Etat de droit signifie que les pouvoirs publics doivent exercer leurs fonctions selon les balises définies par un ensemble de normes juridiques. Ainsi est fondée la légalité administrative ou "rule of law" ou "primauté du droit", des termes essentiellement équivalents. L'Etat de droit peut aussi être résumé par la formule : "Nul n'est au-dessus de la loi".

Plus généralement, cet ordre regroupe un ensemble de règles juridiques qui prémunissent les citoyens contre les formes arbitraires du pouvoir (exécutif). Pour qu'un Etat de droit existe, il faut que les obligations qui émanent de l'Etat soient officielles, impersonnelles, impératives et leur entrave sujette aux sanctions.

En d'autres termes, les lois doivent 1) être connues (publiques), 2) personne ne peut y échapper, 3) elles doivent s'appliquer réellement et 4) la transgression de la loi doit entraîner des sanctions.

L'indice "Etat de droit" mesure la confiance dans les règles de la société manifestée par les agents, et leur respect de ces règles, notamment la qualité des mesures d'application des contrats et des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que la probabilité d'activités criminelles et de violence.

Indice de l'Efficacité du gouvernement (score de -2.5 à 2.5)

Cet indicateur mesure la qualité des services publics, les capacités de la fonction publique et son indépendance à l'égard des pressions politiques, et la qualité de la formulation des politiques publiques.

Indice de la qualité de la réglementation (score de -2.5 à 2.5)

Cet indicateur mesure la capacité du gouvernement à assurer des politiques et des réglementations bien pensées permettant au secteur privé de se développer et encourageant son développement.

Indice "Expression et responsabilisation" (score de -2.5 à 2.5)

Cet indicateur mesure la possibilité pour les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs gouvernants. Il permet de mesurer, également, les libertés d'expression et d'association des citoyens ainsi que la liberté de la presse.

Indice de perception de la corruption (score de 0 à 100)

L'Indice de Perception de la Corruption (IPC), publié par Transparency International, permet de classer les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et au sein de la classe politique.

L'IPC est un indice composite, agrégeant des données d'enquêtes et d'agences de notation. Le score de 100 indique l'absence de corruption et celui de 0 indique une corruption systématique.

Couverture du territoire par les services publics

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, évalue dans quelle mesure le territoire est couvert par les services publics suivants : l'école publique (primaire et secondaire), les services de santé de base, le réseau d'eau potable et d'assainissement, le réseau électrique, les infrastructures de transport et les services d'entretien et d'enlèvement des déchets solides. L'indicateur varie de 0 : faible couverture à 4 : territoire entièrement couvert.

Bertelsmann Stiftung's Index

Bertelsmann Stiftung's Index (BTI) est un indice, publié tous les deux ans par "Bertelsmann Stiftung", qui permet d'analyser et d'évaluer la qualité de la gouvernance au cours des processus de transition, la qualité de la démocratie, de l'économie du marché et de la gestion politique dans 129 pays en développement et en transition. Il permet de mesurer le succès inhérent au chemin vers une démocratie fondée sur l'Etat de droit et une économie de marché suivant les principes de la justice sociale. Cet indice constitue une base permettant d'évaluer, d'une part, les transformations et les défis persistants, et d'autre part, la capacité des décideurs politiques à mettre en place des réformes ciblées pour relever ces défis.

Guidés par un référentiel normalisé, les experts des pays évaluent la mesure dans laquelle 17 critères ont été respectés par chacun des 129 pays passés au crible.

Le BTI agrège les résultats relatifs à deux principaux indices : "Status Index" et "Management Index".

"Status Index", avec ses deux dimensions analytiques : -l'état de la transformation politique et l'état de la transformation économique - identifie où chacun des 129 pays évalués se tient sur le bon chemin vers la démocratie sous la règle de droit et d'économie de marché suivant les principes de justice sociale.

- ♦ L'état de la transformation politique est évalué sur la base de 5 critères, qui eux-mêmes découlent des évaluations faites en réponse à 18 questions. Le concept du BTI de la démocratie va bien au-delà d'autres définitions de la démocratie qui sont limitées principalement aux droits civils fondamentaux et à la conduite d'élections libres. Les critères composant l'indice "état de la transformation politique" se présentent comme suit :

- "Stateness", qui est considérée comme une condition préalable à la transformation politique, est inclus dans la définition du BTI de la démocratie et examiné par des questions portant spécifiquement sur le monopole de l'Etat dans l'utilisation de la force et sur les structures administratives de base ;
 - Participation politique ;
 - Etat de droit ;
 - Stabilité des institutions démocratiques ;
 - Intégration politique et sociale.
- ♦ L'état de la transformation économique est évalué sur la base de 7 critères, qui sont basés, à leur tour, sur un total de 14 indicateurs. Le concept du BTI d'une économie de marché ne comprend pas seulement des aspects tels que la performance économique, les politiques de régulation de la concurrence et droits de propriété ; il comprend également des éléments de justice sociale, tels que la sécurité sociale, l'égalité des chances et la durabilité. En termes du BTI, le développement global vise non seulement la croissance économique, mais nécessite également la réduction de la pauvreté et la promotion de la liberté d'action et de choix pour les citoyens.

"Management Index", quant à lui, évalue la perspicacité avec laquelle les décideurs orientent les processus politiques tout en se focalisant sur la qualité de la gouvernance.

Cet indice est composé de 5 critères, qui sont basés sur un total de 20 indicateurs. Il se concentre sur l'efficacité des décideurs dans la facilitation des processus de développement de gestion et de transformation. En examinant et en évaluant les politiques de réforme des décideurs, le BTI met en exergue les facteurs déterminant le succès et l'échec sur le chemin de la démocratie et d'une économie de marché. La gestion de la transformation réussie implique que les gouvernements soient capables de poursuivre leurs objectifs et d'utiliser leurs ressources de manière judicieuse et efficace. Cela implique aussi que les décideurs établissent le plus large consensus possible pour leurs objectifs de transformation et travaillent de manière fiable avec des partenaires externes et les Etats voisins.

Les 5 critères composant l'indice sont comme suit :

- Niveau de difficulté ;
- Capacité de pilotage ;
- Efficacité des ressources ;
- Etablissement de consensus ;
- Coopération internationale.

Indice de liberté de la presse

L'indice de liberté de la presse, élaboré par l'organisation internationale "Freedom House", permet d'évaluer l'indépendance des médias dans le monde. Cet indice mesure le degré de liberté de l'impression et de la diffusion des informations ainsi que le degré de liberté de la presse électronique. Il se base sur l'environnement juridique des médias, les pressions politiques qui influencent les rapports de presse et les facteurs économiques qui affectent l'accès à l'information. Le classement de l'indice est basé sur les enquêtes annuelles en matière d'indépendance de la presse auxquelles répondent les experts des pays participants.

Les pays du monde sont classifiés en trois catégories selon leur degré de liberté de la presse : "libre", "partiellement libre" ou "non libre".

Indice de la stabilité politique et d'absence de violence et de terrorisme

Cet indicateur permet d'évaluer le degré de la stabilité politique ainsi que l'impact du terrorisme et de la violence au sein d'un pays. Il varie entre -2.5 (performance faible) et 2.5 (forte performance).

Fonctionnement des institutions politiques

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer le fonctionnement des institutions politiques. Il varie de 0 (Très nombreuses irrégularités) à 4 (Parfaitement régulier).

Transparence de la politique économique

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII : " Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique une très faible transparence, et (4) reflète une forte transparence, la politique économique (budgétaire, fiscale...) fait-elle l'objet d'une communication et de débats publics ?".

Indice de lutte contre le blanchiment d'argent (Basel AML Index)

L'indice de Bâle AML -Anti Money Laundering- est un classement annuel indépendant qui évalue les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le monde.

Publié par l'Institut de Bâle sur la gouvernance depuis 2012, cet indice fournit des scores de risque basés sur des données provenant de 17 sources publiques telles que le Groupe d'action financière (GAFI), Transparency International, la Banque mondiale et le Forum économique mondial. Les scores varient entre 0 et 10 : le score 0 est attribué aux pays ayant le plus de transparence et une législation efficace pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme alors que le score 10 est attribué aux pays les plus à risques en la matière.

Les scores de risque couvrent cinq domaines : la qualité du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; le degré de corruption ; le niveau de transparence et de responsabilité ; les risques politiques et juridiques.

Capacités de réformes sectorielles

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, mesure la capacité des autorités à décider et mettre en œuvre, réellement, des réformes économiques sociales (marché du travail, droits sociaux, santé, éducation...), des réformes sociétales (famille, religion...) ainsi que des réformes pour la protection de l'environnement.

Stratégies sectorielles à long terme

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, reflète le degré de la force de la vision stratégique à long terme des autorités publiques en termes de développement du capital humain (formation, santé...), de l'aménagement du territoire, de la préservation de l'environnement et d'insertion internationale ou régionale. L'indicateur varie de 0 : Très faible vision stratégique à 4 : Forte vision stratégique.

Soutien aux secteurs dynamiques émergents

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, mesure le soutien aux secteurs dynamiques émergents ainsi que le dynamisme des zones économiques bénéficiant de dispositifs dérogatoires (fiscaux, réglementaires...).

Indice de l'ouverture des données : Open data Inventory (ODIN)

L'indice de l'ouverture des données évalue la disponibilité et la couverture des statistiques officielles d'un pays donné dans le but d'examiner les politiques destinées à promouvoir l'open data, à identifier les lacunes et les insuffisances, à améliorer l'accès aux données et à encourager le dialogue et la coordination entre les entités nationales chargées de la publication des statistiques.

Les composantes de cet indice sont la disponibilité des indicateurs clés dans le temps et par subdivisions géographiques, la capacité de télécharger les données dans des formats lisibles avec des métadonnées et avec des conditions d'utilisation ouvertes.

Les statistiques évaluées concernent le domaine social (population, santé, éducation, genre, criminalité et pauvreté), économique (comptes nationaux, travail, indices de prix, finances publiques, monnaie et banques, commerce et balance des paiements) et environnemental (utilisation des sols, des ressources et de l'énergie, la pollution et l'environnement bâti).

DVP N°5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES

Changement climatique

Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique

L'indice constitue un instrument qui est censé améliorer la transparence dans la politique climatique internationale. Son objectif est d'exercer la pression politique et sociale sur les pays qui n'ont, jusqu'à présent, pas réussi à prendre des mesures ambitieuses pour la protection du climat, ainsi que de mettre en évidence les pays ayant les meilleures pratiques des politiques climatiques.

Sur la base des critères normalisés, l'indice évalue et compare la performance de la protection du climat de 58 pays qui sont, ensemble, responsables de plus de 90% des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie. 80% de l'évaluation est basée sur des indicateurs objectifs de la tendance des émissions et du niveau des émissions, et 20% des résultats de l'indice se basent sur des évaluations nationales et internationales, faites par plus de 200 experts, de la politique climatique de chaque pays.

Moyenne des précipitations (en mm par an)

La hauteur moyenne des précipitations est la moyenne à long terme de la hauteur (dans l'espace et dans le temps) des précipitations annuelles du pays. Les précipitations sont définies comme tout type d'eau qui tombe des nuages que ce soit sous forme liquide ou solide.

Expositions aux risques liés au changement climatique

Stress hydrique

Indicateur qui mesure le total annuel des prélèvements de l'eau (municipaux, industriels et agricoles), exprimé en pourcentage du total annuel d'eau disponible. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1]: risque bas (<10%) ;
- [1-2]: risque bas à moyen (10-20%) ;
- [2-3]: risque moyen à élevé (20-40%) ;
- [3-4]: risque élevé (40-80%) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>80%).

Variabilité interannuelle de l'eau

Indicateur qui mesure la variation de l'approvisionnement en eau entre les années. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1]: risque bas (<0.25) ;
- [1-2]: risque bas à moyen (0.25-0.5) ;
- [2-3]: risque moyen à élevé (0.5-0.75) ;
- [3-4]: risque élevé (0.75-1.0) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>1.0).

Variabilité saisonnière de l'eau

Indicateur qui mesure la variation de l'approvisionnement en eau entre les mois de l'année. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1[: risque bas (<0.33) ;
- [1-2[: risque bas à moyen (0.33-0.66) ;
- [2-3[: risque moyen à élevé (0.66-1.0) ;
- [3-4[: risque élevé (1.0-1.33) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>1.33).

Gravité de sécheresse

Indicateur qui mesure la durée moyenne, exprimée en nombre de mois, des sécheresses enregistrées au cours de la période 1901-2008. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1[: risque bas (<20) ;
- [1-2[: risque bas à moyen (20-30) ;
- [2-3[: risque moyen à élevé (30-40) ;
- [3-4[: risque élevé (40-50) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>50).

Catastrophes naturelles

Indice global des risques climatiques (IRC)

L'indice, publié par GermanWatch, permet de classer les pays du monde selon l'impact quantitatif lié aux événements climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, mouvements de masse, ...), à savoir, les décès et les pertes économiques ayant eu lieu dans le pays. Il est à noter que plus le rang d'un pays est élevé, il est considéré comme étant moins exposé aux risques climatiques.

Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (note de 1 à 5)

La note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles est une moyenne des notes obtenues par auto-évaluation, variant de 1 à 5, fournies par les pays au titre de la Priorité 1 du Cadre d'action de Hyogo.

Le Cadre de Hyogo est un schéma directeur mondial portant sur les efforts de réduction des risques de catastrophes, adopté par 168 pays en 2005. Les évaluations de la "Priorité 1" incluent les indicateurs qui témoignent du degré de priorité accordé par les pays à la réduction des risques de catastrophes et au renforcement des institutions concernées.

Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est inférieure à 5 mètres en % de la population totale)

Cet indicateur représente la part de la population habitant à une altitude inférieure à 5 mètres dans la population totale.

DVP N°6 : ASSURER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE MAROCAINE ET REUSSIR L'EMERGENCE DU PAYS

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice global de compétitivité (score de 1 à 7)

L'indice global de la compétitivité évalue la compétitivité des secteurs institutionnels (droits de propriété), économiques (stabilité macroéconomique, marché du travail), et sociaux (santé et éducation).

L'indice est établi sur la base d'une combinaison de 113 critères dans différents domaines (infrastructures, environnement macroéconomique, santé, éducation, ...), dont 34 critères sont issus des bases de données statistiques des organismes internationaux et 79 critères sont issus de réponses aux enquêtes de perception auprès des cadres et dirigeants d'entreprises des différents pays.

Indice "Doing Business"

L'indice "Doing Business" mesure l'application effective de la réglementation des affaires dans les économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional. Il permet d'analyser les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesurer la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie.

Cet indice couvre 10 domaines : (1) Création d'entreprise, (2) Obtention des permis de construire, (3) Raccordement à l'électricité, (4) Transfert de propriété, (5) Obtention de prêts, (6) Protection des investisseurs minoritaires, (7) Paiement des taxes et impôts, (8) Commerce transfrontalier, (9) Exécution des contrats et (10) Règlement de l'insolvabilité.

Indice "Best Countries for Business"

"Best Countries for Business" est un indice, élaboré par "Forbes", pour l'évaluation de la performance des pays dans le domaine des affaires et ce, à travers plusieurs facteurs clés qui en constituent les fondements : les droits de propriété, l'innovation, les taxes, la technologie, la corruption, la liberté (personnelle, commerciale et monétaire), la bureaucratie, la protection des investisseurs et la performance du marché boursier. Les données relatives à ces facteurs sont issues de différentes sources internationales :

- Les taxes, la protection des investisseurs et la bureaucratie sont issues de la base de données "Doing Business" de la Banque Mondiale.
- La liberté commerciale et monétaire est issue de la base de données de Heritage Foundation sur la liberté économique.
- La liberté personnelle est issue de la base de données de Freedom House.
- La technologie et l'innovation sont issues de la base de données "Global Competitiveness Index" du Forum économique mondial.
- La corruption est issue des données relatives à l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

- Les droits de propriété sont issus des données "International Property Rights Index".
- La performance du marché boursier est issue des données de Bloomberg.

Le classement de "Best Countries for Business" est obtenu en mesurant pour chaque pays, la moyenne de l'ensemble de ces variables équi-pondérées.

Country Reptrak Reputation Index

Reputation Institute réalise, annuellement, une étude sur la réputation des pays, basée sur un modèle inspiré de la mesure de la réputation des entreprises où l'indicateur de réputation "Pulse" est la variable dépendante qui s'explique à partir de différents attributs, regroupés en dimensions. Ce modèle mathématique calcule l'influence de chaque attribut sur la réputation de l'entreprise qui repose sur sept dimensions :

- Offre de produits et services.
- Environnement du travail.
- Intégrité (éthique et transparence).
- Leadership (qualité de gestion).
- Citoyenneté (action sociale et environnement).
- Innovation.
- Résultats financiers.

L'indicateur "Pulse", traitant de la réputation des pays s'appelle "Country RepTrak® Pulse" et mesure l'admiration, le respect, la bonne impression et la confiance que suscite un pays par rapport à un autre.

Les attributs retenus pour mesurer la réputation des 73 pays de l'échantillon sont au nombre de 17 : environnement naturel, style de vie, population aimable et sympathique, environnement économique, environnement institutionnel/politique, bien-être social, respect international, sécurité, usage efficace des ressources, éthique et transparence, qualité de produits et services, marques et entreprises reconnues, culture, technologie/innovation, population éduquée et de confiance et système éducatif .

L'analyse factorielle de ces 17 attributs a permis de les regrouper en trois facteurs que Reputation Institute a appelés les dimensions de la réputation d'un pays : qualité de vie, niveau de développement et qualité institutionnelle.

Le score de Country Reptrak Reputation Index varie entre 0 et 100 (excellente réputation).

Brand Finance Nation Brands

"Brand Finance Nation Brands" est élaboré par "Brand Finance", un cabinet spécialisé dans l'évaluation des marques des pays et des entreprises. Cet indice permet de classer les pays selon la force de leurs marques. Le classement est obtenu sur la base de deux principales composantes, à savoir, la force de la marque du pays "Brand Strength Index" et les revenus prévisionnels des marques du pays.

Le score de l'indice "Brand Strength Index", qui varie entre 0 et 100 correspondant à des notes variant de D à AAA+, est calculé en combinant une centaine de données relatives aux 3 piliers constituant les fondements de l'attractivité de l'image d'un pays, à savoir : l'investissement, le capital social et institutionnel et les biens et services.

- L'investissement est composé des dimensions suivantes : régulation, taxation, infrastructure, protection des investisseurs, utilisation de la technologie, recherche & développement, doing business, développement du marché, éducation, rétention et utilisation des talents.
- Le capital social et institutionnel regroupe les attributs suivants : corruption, système judiciaire, sécurité, image, qualité de vie, éthique d'entreprises.
- Les biens & services regroupent les dimensions suivantes : règles commerciales, politique publique au titre de la gouvernance, taille du marché, compétitivité et développement du marché, attractivité du tourisme, infrastructure touristique, ouverture du secteur touristique.

Un taux de redevance est calculé, ensuite, pour chaque pays sur la base du score obtenu par le pays au titre de l'indice "Brand Strength Index". Plus le score d'un pays est élevé plus son taux de redevance est élevé.

Les revenus prévisionnels correspondent aux prévisions quinquennales du chiffre d'affaire de toutes les marques dans chaque pays se substituant à ses valeurs prévisionnelles de PIB. Une rente additionnelle est calculée, au cours de la dernière année, sur la contribution de la marque pour tenir compte de sa valeur à perpétuité.

Le score final de chaque pays au titre de l'indice "Brand Finance Nation Brands" correspond ainsi à la valeur actuelle nette, calculée en utilisant le taux d'actualisation propre à chaque pays, du produit du score de l'indice "Brand Strength Index", du taux de redevance et des revenus prévisionnels des marques du pays.

Bloom consulting country brand Ranking

L'indice "Bloom Consulting Country Brand Ranking" est élaboré par "Bloom Consulting", un cabinet de conseil en stratégie de marque des pays et des entreprises. L'indice est obtenu à travers l'application d'un algorithme spécifique développé par le cabinet et qui combine quatre principales variables liées au secteur touristique :

- La **performance économique du secteur touristique**, mesurée à travers le montant moyen des recettes touristiques et le taux moyen de croissance de ces recettes, enregistrés par chaque pays sur la période 2008-2012.
- La **demande digitale**, mesurée en utilisant un outil permettant le calcul du volume total de recherche en ligne effectuée par les touristes pour les activités et les attractions touristiques de chaque pays.
- L'évaluation de la **stratégie de marque** mise en place par l'autorité touristique compétente pour mettre en exergue les offres touristiques du pays.

- L'évaluation des **contenus numériques** de chaque pays ainsi que ses **performances communicatives** sur les réseaux sociaux. Cette variable permet de mesurer la présence numérique de la marque de chaque pays et est mesurée, entre autres, à travers le nombre total de visites et le temps moyen passé par chaque visiteur sur le site officiel du pays.

Indice mondial de l'entrepreneuriat

L'institut mondial pour l'entrepreneuriat a identifié 14 composantes pour évaluer les écosystèmes entrepreneuriaux, à savoir : la perception des opportunités, la compétence de démarrage, l'acceptation des risques, le réseautage, le soutien culturel, la perception de l'opportunité, la technologie, le capital humain, la compétition, l'innovation des produits, le processus de l'innovation, l'internationalisation, la forte croissance et la disponibilité du capital. Cet indice composite fournit aux décideurs politiques un outil permettant de comprendre les forces et les faiblesses entrepreneuriales de leurs pays, leur permettant, ainsi, de mettre en œuvre des politiques favorisant l'esprit d'entreprise. Il est conçu pour aider les gouvernements à exploiter le pouvoir de l'entrepreneuriat pour un développement économique durable.

Il mesure la qualité et l'ampleur du processus entrepreneurial dans 132 pays du monde. Il est à noter que l'entrepreneuriat traité dans cette évaluation est défini comme étant l'interaction dynamique et institutionnellement intégrée entre les attitudes, les capacités et les aspirations entrepreneuriales des individus et qui conduit à l'allocation de ressources par la création et l'exploitation de nouvelles entreprises.

Indice global des libertés économiques (note de 0 à 100)

La liberté économique est le droit fondamental de chaque être humain à contrôler son propre travail et à acquérir une propriété. Dans une société économiquement libre, les individus sont libres de travailler, de produire, de consommer et d'investir à leur guise, avec cette liberté à la fois protégée par l'Etat et sans contrainte. Dans les sociétés économiquement libres, les gouvernements permettent aux capitaux et aux marchandises de circuler librement et s'abstiennent à contraindre la liberté au-delà de la mesure nécessaire pour protéger et maintenir la liberté elle-même.

Dix composantes de la liberté économique sont mesurées, en attribuant une note à chacune sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente le maximum de liberté. Les 10 libertés économiques sont regroupées en quatre grandes catégories :

- Etat de droit (droits de propriété, liberté de la corruption) ;
- Gouvernement limité (liberté fiscale, dépenses du gouvernement) ;
- Efficacité des réglementations (liberté des affaires, liberté du travail, liberté monétaire) ;
- Ouverture des marchés (liberté commerciale, liberté d'investissement, liberté financière).

Le score de l'indice global des libertés économiques d'un pays correspond à la moyenne de notes obtenues par le pays dans les 10 libertés économiques citées précédemment.

Part du marché mondial (%)

La part du marché mondial d'un pays représente le pourcentage des exportations d'un pays par rapport aux exportations mondiales. Elle traduit la position qu'un pays occupe sur le marché du commerce international.

Indice de la performance logistique (note de 1 à 5)

L'indice représente les perceptions, relatives à la logistique d'un pays, basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transport, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et le respect des délais d'acheminement.

La valeur de l'indice est calculée à partir des enquêtes sur l'indice de la performance de la logistique, réalisées par la Banque Mondiale en partenariat avec des institutions universitaires et internationales ainsi que des sociétés privées et des personnes actives sur le marché de la logistique internationale. L'indice varie de 1 à 5 dont la note la plus élevée représente la meilleure performance.

Indice de facilité du commerce international (Enabling Trade Index) (score de 1 à 7)

Indice évaluant la qualité des politiques, des infrastructures et des services facilitant la libre circulation des marchandises à travers les frontières et leurs destinations. Il compare les performances des pays du monde dans quatre principaux domaines, à savoir, l'accès au marché, l'administration aux frontières, les infrastructures de communication et de transport et le climat des affaires.

Indice international de l'environnement du commerce illicite : Global illicit trade environment index

L'indice de l'environnement du commerce illicite mesure le degré de lutte d'un pays contre le commerce illicite grâce aux politiques mises en œuvre. L'indice est construit sur la base de quatre catégories principales, qui sont : les politiques publiques, l'offre et la demande, la transparence commerciale et l'environnement douanier.

Indice mondial d'attractivité industrielle "Global Manufacturing Risk Index"

L'objectif du calcul de cet indice est d'identifier les pays les plus propices à la délocalisation industrielle. L'indice prend en compte trois facteurs : les risques (économiques, catastrophes naturelles...), les coûts (travail, électricité, coût de construction...) et les conditions (d'exploitation de main d'œuvre, logistique, environnement des affaires, durabilité...). Pour cela, 20 variables sont prises en compte pour obtenir les 3 scores finaux.

Cet indice permet aux investisseurs d'évaluer l'attractivité d'un pays pour délocaliser leurs industries.

Indice de compétitivité Voyage & Tourisme (TTCI)

L'indice de compétitivité du voyage et du tourisme, publié pour la première fois en 2007 lors du Forum Economique Mondial, entend examiner différentes questions d'ordre réglementaire et commercial identifiées comme des leviers censés améliorer la compétitivité du voyage et du tourisme dans le monde.

L'indice a pour but de mesurer les facteurs et les politiques qui rendent le développement du secteur touristique attrayant dans différents pays en se basant sur 14 piliers de la compétitivité, à savoir :

1. Climat des affaires ;
2. Sûreté et sécurité ;
3. Santé et hygiène ;
4. Ressources humaines et marché du travail ;
5. Niveau de préparation des Technologies de l'Information et de la Communication ;
6. Niveau de prise en compte du secteur touristique ;
7. Ouverture internationale ;
8. Compétitivité des prix au niveau du secteur touristique ;
9. Durabilité environnementale ;
10. Infrastructures de transport aérien ;
11. Infrastructures de transport terrestre et portuaire ;
12. Infrastructures touristiques ;
13. Ressources naturelles ;
14. Ressources culturelles.

Indicateur "Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers"

L'indicateur "qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers", figurait, en 2013, en tant qu'un sous composant de l'Indice Global de Compétitivité Voyage & Tourisme. Son but est d'évaluer l'attitude de la population d'un pays envers les touristes étrangers. Le score de cet indicateur représente la note moyenne des réponses des experts à la question : "Comment sont accueillis les touristes étrangers dans votre pays ? (1 = mauvais accueil ; 7 = très bon accueil)".

Change Readiness Index

"Change Readiness Index" est un indice, élaboré conjointement par le cabinet KPMG et l'organisation Oxford Economics Group, qui permet de mesurer la capacité d'un pays - son gouvernement, entreprises privées et publiques, société civile – à anticiper, préparer, gérer et répondre aux différents facteurs de changement et ce, en tirant profit de manière proactive des opportunités qui se présentent et en atténuant les impacts négatifs potentiels qui en découlent.

L'indice est structuré autour de trois piliers : (1) la capacité de l'entreprise, (2) la capacité du gouvernement et (3) la capacité de la société civile. Chaque pilier comprend un ensemble d'indicateurs illustrant la capacité du pays à gérer le changement.

- ◆ Les indicateurs relatifs au pilier 1 "capacité de l'entreprise" se présentent comme suit :
 - Le marché du travail ;
 - La diversification économique ;
 - L'ouverture économique ;
 - L'innovation et la Recherche & Développement ;
 - Le climat des affaires ;
 - Le secteur financier ;
 - L'infrastructure ;
 - Le secteur informel ;
 - L'infrastructure technologique.
- ◆ Les indicateurs relatifs au pilier 2 "capacité du gouvernement" sont les suivants :
 - La situation macroéconomique ;
 - La relation des affaires des administrations publiques ;
 - La régulation ;
 - L'environnement fiscal ;
 - L'Etat de droit ;
 - La planification stratégique gouvernementale et l'horizon scanning ;
 - L'environnement et le changement climatique ;
 - La sécurité alimentaire et énergétique ;
 - La sécurité ;
 - Les droits fonciers.
- ◆ Les indicateurs relatifs au pilier 3 "capacité de la société civile » sont comme suit :
 - Le capital humain ;
 - L'entrepreneuriat ;
 - Les filets de la sécurité ;
 - L'utilisation de la technologie ;
 - Le genre ;
 - La croissance inclusive ;
 - La démographie ;
 - La santé ;
 - L'accès à l'information.

Les données relatives à ces indicateurs sont issues d'une part, des données primaires issues de 22 questions d'une enquête réalisée auprès de 1 270 experts répartis dans le monde, et d'autre part, de données secondaires composées de plus de 120 variables (qui sont regroupées en 73 indicateurs).

Les variables secondaires sont issues, notamment, des données du Forum Economique Mondial, de la Banque Mondiale, de Legatum Institute, du Fonds Monétaire International et des Nations Unies. La combinaison de données primaires et secondaires met en évidence une image complète de la préparation au changement dans les 127 pays participants.

Le score de l'indice correspond à la moyenne arithmétique des trois piliers le composant. Il varie de 0 (capacité faible à gérer le changement) à 1 (forte capacité à gérer le changement).

Good Country Index

L'indicateur "Good Country Index", élaborée pour la première fois en 2014 par le chercheur "Simon ANHOLT", permet de classer 125 pays dans le monde selon leurs contributions au développement de la planète et de l'humanité, à travers leurs politiques et leurs comportements.

"Good Country Index" est un indice composite de 35 sous-indicateurs répartis en 7 dimensions, à savoir :

1. Sciences, savoir et technologie :

- ◆ Nombre d'étudiants étrangers dans le pays (relativement au PIB²) ;
- ◆ Exportations de revues scientifiques et de journaux (relativement au PIB²) ;
- ◆ Nombre d'articles publiés dans des revues internationales (relativement au PIB²) ;
- ◆ Nombre de lauréats du Prix Nobel (relativement au PIB²) ;
- ◆ Nombre de demandes de dépôt de brevet (relativement au PIB²).

2. Culture :

- ◆ Exportations de produits créatifs (par rapport au PIB) ;
- ◆ Exportations de services créatifs (par rapport au PIB) ;
- ◆ Cotisations en souffrance de l'UNESCO ;
- ◆ Nombre de pays et territoires sans visa pour les citoyens du pays ;
- ◆ Liberté de la presse.

3. Paix internationale et sécurité :

- ◆ Nombre de troupes militaires déployés dans des missions de maintien de la paix (relativement au PIB²) ;
- ◆ Cotisations en souffrance en matière de contribution financière aux missions de maintien de la paix de l'ONU ;
- ◆ Nombre attribué de victimes suite aux violences internationales organisées (relativement au PIB²) ;
- ◆ Exportations d'armes (relativement au PIB²) ;
- ◆ Score de l'indicateur "Global Cyber Security index".

² "Le score de l'indicateur est divisé par le PIB afin que les pays pauvres ou moins avancés ne soient pas pénalisés dans le classement pour leur capacité limitée à "faire une différence" dans le monde". "Simon ANHOLT, fondateur de "Good Country Index""

4. *Ordre mondial :*

- ◆ Nombre de traités signés par procuration pour l'action diplomatique et la résolution pacifique des conflits ;
- ◆ Nombre de réfugiés accueillis (relativement au PIB²) ;
- ◆ Nombre de réfugiés à l'étranger ;
- ◆ Proportion de la population qui donne à la charité par procuration pour l'attitude cosmopolite.

5. *Climat :*

- ◆ Empreinte écologique ;
- ◆ Exportations de déchets dangereux (relativement au PIB²) ;
- ◆ Polluants organiques dans l'eau (relativement au PIB²) ;
- ◆ Emissions de CO₂ (relativement au PIB²) ;
- ◆ Emissions des autres gaz à effet de se
- ◆ rre (relativement au PIB²) ;

6. *Prosperité et égalité :*

- ◆ Commerce transfrontalier ;
- ◆ Nombre de bénévoles envoyés à l'étranger (relativement au PIB²) ;
- ◆ Taille du marché commercial (relativement au PIB²) ;
- ◆ Flux sortants des IDE en % du PIB ;
- ◆ Aide au développement en % du PIB.

7. *Santé et bien-être :*

- ◆ Aide alimentaire (relativement au PIB²) ;
- ◆ Exportations de produits pharmaceutiques en % du PIB ;
- ◆ Cotisations excédentaires volontaires à l'Organisation Mondiale de la Santé par rapport au PIB ;
- ◆ Contributions en matière d'aides humanitaires (relativement au PIB²) ;
- ◆ Saisie de drogues (relativement au PIB²).

Le classement final est obtenu en calculant le rang moyen obtenu par chaque pays au niveau des sept dimensions composant "Good Country Index". Il est à noter que le rang de chaque dimension correspond, à son tour, au rang moyen des cinq sous-indicateurs composant cette dimension. Le rang des sous-indicateurs étant un rang fractionnaire (0 = rang le plus élevé ; 1 = rang le plus bas) calculé par rapport à l'ensemble des pays pour lesquels les données sont disponibles.

Part des recettes touristiques dans le PIB

Les recettes touristiques concernent les dépenses de voyage effectuées par les touristes internationaux entrants. L'indicateur "Part des recettes touristiques dans le PIB" représente le poids des recettes générées par le tourisme dans le produit intérieur brut d'un pays.

Les investissements directs étrangers en % du PIB

Les investissements directs étrangers (IDE) sont les rentrées nettes d'investissement pour acquérir, dans une entreprise opérant au sein d'une économie autre que celle de l'investisseur, une participation durable (10% ou plus des actions avec droit de vote). C'est la somme des fonds propres, des bénéfices réinvestis, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme comptabilisés dans la balance des paiements. L'indicateur "Part des IDE dans le PIB" représente le poids des investissements directs étrangers dans le PIB d'un pays.

Attractivité des investissements dans la région MENA

Calculé à partir de la valeur des placements en capital investissement dans chaque pays de la région MENA.

Baseline profitability Index

Cet indice, publié par le Magazine Foreign Policy et établi par le professeur Daniel Altman de la "Business School" de l'Université de New York, permet de classer les pays selon leur attractivité des investissements étrangers.

Il s'agit d'un indice composé de 8 facteurs permettant la prédiction du retour sur investissement avant impôts, auquel peuvent s'attendre les investisseurs dans les pays du monde entier, à savoir : la croissance économique, la stabilité financière, la sécurité physique, la corruption, l'expropriation par le gouvernement, l'exploitation par les partenaires locaux, le contrôle des capitaux et du taux de change. En outre, trois autres facteurs "qui auront une incidence sur la réussite ultime d'un investissement étranger", d'après Daniel Altman, sont pris en compte. Il s'agit de : la croissance de la valeur d'un actif, la conservation de cette valeur alors que l'actif est détenu et la facilité de rapatrier le produit de vente de l'actif.

Renewable Energy Country Attractiveness Index

Elaboré annuellement par le cabinet Ernst & Young, l'indice Renewable Energy Country Attractiveness (RECAI) est calculé à partir de notations des facteurs comme le climat des investissements, la stabilité politique et économique, l'accès au marché des énergies, les infrastructures, les programmes des énergies renouvelables, les subventions attribuées à ces énergies, le potentiel technologique, les ressources naturelles, la maturité des technologies, les projets en cours et les prévisions. Le RECAI classe les quarante pays les plus attractifs pour les investissements dans les énergies renouvelables.

La régulation de la concurrence

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer l'efficacité de la régulation de la concurrence dans le secteur marchand (hors secteur financier). L'indicateur varie de 0 : Très peu efficace à 4 : Efficace.

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de croissance économique (%)

La croissance économique désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée. En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut. Il est mesuré "en volume" ou "à prix constants" pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance économique est le taux de variation du PIB.

Taux d'inflation (%)

Le taux d'inflation désigne la variation, en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation sur une période de temps donnée par rapport à celui calculé pour une période précédente. Il est généralement calculé en glissement annuel.

Solde budgétaire en % du PIB

Le solde budgétaire est la différence entre le niveau des ressources et le niveau des charges constaté dans le budget d'un pays.

Lorsque ce solde est positif, il s'agit d'un excédent. Dans le cas contraire, on parle de déficit.

Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor

Taux d'endettement public est la somme de l'encours de la dette extérieure et celui de la dette intérieure du trésor exprimée en pourcentage de produit intérieur brut du pays.

PIB par habitant en dollars constants de 2005

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Cet indicateur est mesuré aux prix constants pour corriger les effets de l'inflation.

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services) (%)

Le taux d'ouverture d'une économie mesure la place que tient le reste du monde dans l'économie d'un pays. Il mesure le niveau de la contrainte extérieure et s'évalue par de multiples éléments significatifs et informatifs du degré d'échange d'une économie avec le reste du monde. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations} + \text{Exportations (Biens et services)} / \text{PIB}$$

Solde commercial de biens et services en % du PIB

Le solde commercial de biens et services retrace la différence entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services, exprimée en pourcentage du PIB. Un solde positif indique que les exportations dépassent en valeur les importations (excédent commercial). Un solde négatif indique, au contraire, que les importations dépassent en valeur les exportations (déficit commercial).

Taux de couverture des importations par les exportations

Le taux de couverture des importations par les exportations est un ratio utilisé en économie pour ramener le solde de la balance commerciale (exportations et importations de marchandises) à un pourcentage. C'est donc un indicateur mesurant l'indépendance économique d'un pays.

On obtient le taux de couverture en effectuant la formule mathématique suivante :

$\text{Exportations (marchandises)} / \text{Importations (marchandises)}$

Solde du compte courant en % du PIB

Le solde du compte courant correspond au solde des flux monétaires d'un pays résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), des revenus et transferts courants.

Réserves de change en mois d'importations

Les réserves de change sont les avoirs en devises étrangères et en or détenues par une banque centrale d'un pays. L'indicateur "réserves de change en mois d'importations" reflète le nombre de mois d'importations qu'un pays à la possibilité d'acheter avec ses réserves en devises étrangères.

Financement de l'économie

Taux d'investissement

Le taux d'investissement représente la part relative de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans le PIB.

La formation brute de capital fixe (FBCF) représente la valeur des biens durables acquis par les unités productrices résidentes afin d'être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production ainsi que la valeur des services incorporés à ces biens. Elle comprend notamment. - L'acquisition des biens meubles ; - L'acquisition des biens immeubles (bâtiment et travaux publics) ; - l'aménagement et les nouvelles plantations ; - La variation, auprès des producteurs, du cheptel adulte d'animaux de reproduction ou de trait (bétail).

Epargne nationale brute

L'épargne nationale brute représente la partie du revenu national brut disponible non affectée à la consommation finale.

Système financier

Indice de liberté du système financier (score de 0 à 100)

La liberté financière est une mesure de l'efficacité des services bancaires, de l'indépendance du contrôle du gouvernement et d'ingérence dans le secteur financier.

Dans un environnement bancaire et financier idéal où un niveau minimum d'ingérence du gouvernement existe, le contrôle indépendant de la banque centrale et la réglementation des institutions financières sont limitées à l'exécution des obligations contractuelles et à la prévention de la fraude. Le crédit est alloué aux conditions du marché et le gouvernement ne possède pas des institutions financières. Les institutions financières offrent divers types de services financiers aux particuliers et aux entreprises. Les banques sont libres d'accorder des

crédits, accepter des dépôts, et de mener des opérations en devises étrangères. Les institutions financières étrangères opèrent librement et sont traités comme des institutions nationales.

L'indice de liberté du système financier est basé sur :

- L'étendue de la réglementation gouvernementale des services financiers,
- Le degré d'intervention de l'Etat dans les banques et les autres sociétés financières par la propriété directe et indirecte,
- La mesure du développement du marché financier et des capitaux,
- L'influence du gouvernement sur l'allocation de crédit,
- L'ouverture à la concurrence étrangère.

Le score de l'indice varie de 0 à 100 où 100 représente un maximum de liberté.

Taux de bancarisation

Cet indicateur représente la part des individus d'un pays ayant un compte bancaire.

Capitalisation boursière en % du PIB

La capitalisation boursière (également connue sous le nom de valeur marchande) se calcule en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation.

Cet indicateur correspond à la part de la capitalisation boursière des sociétés cotées dans le PIB d'un pays. Les sociétés cotées sont les entreprises inscrites qui sont cotées à la bourse d'un pays à la fin de l'année.

Global Financial Centres Index

Le Global Financial Centres Index (GFCI), publié par Z/Yen Group, permet d'établir un classement des places financières internationales en se basant, principalement, sur leur compétitivité.

La méthodologie de calcul de l'indice se base sur deux sources de données distinctes. La première source intègre 103 indicateurs de compétitivité répartis en 5 dimensions, à savoir : *le climat des affaires, le développement du secteur financier, les infrastructures, le capital humain et les facteurs de réputation*. Ces indicateurs sont issus des bases de données de la Banque Mondiale, de l'ONU, du Forum Economique Mondial, et de l'Economist Intelligence Unit. La deuxième source est le résultat des enquêtes d'évaluations par les experts financiers des places financières internationales.

Il est à noter que le classement du GFCI est influent dans la mesure où il est utilisé par les firmes multinationales pour la recherche de centres financiers pouvant servir leurs opérations régionales.

DVP N°7 : GERER LA MOBILITE INTERNE ET L'ACCEUIL DES MIGRANTS

Immigration au Maroc

Migrants internationaux en % de la population

Le nombre de migrants internationaux représente le nombre de personnes nées dans un pays autre que celui dans lequel ils vivent.

Indice "Best countries for immigrants"

Cet indice, élaboré par "US News" et "World Report", permet d'évaluer les pays selon l'environnement qu'ils offrent aux immigrants et ce, sur la base d'une enquête menée auprès de 21 000 personnes issues de 80 pays. Quatre critères ont été pris en considération durant l'évaluation, à savoir "la stabilité économique", "l'accès au marché du travail", "l'égalité des revenus" et "le niveau d'habitat".

En outre, ces pays ont été également évalués selon le pourcentage des migrants dans le total de la population du pays, les transferts de fonds vers le pays d'origine et les mesures d'intégration prévues pour les migrants, notamment la formation linguistique et les politiques nationales d'intégration.

Rôle économique de la communauté marocaine à l'étranger

Transfert des Marocains Résidant à l'Etranger en % du PIB

Cet indicateur représente le poids des transferts des marocains qui résident à l'étranger dans le produit intérieur brut du Maroc.

DVP N°8 : RENFORCER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS

Urbanisme/Environnement urbain

Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est le rapport de la population urbaine à la population totale.

Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale

Cet indicateur désigne le pourcentage de la population urbaine d'un pays vivant dans la région métropolitaine la plus importante de ce pays.

Population vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine

Cet indicateur représente la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ou des logements non conformes.

Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement liquide en milieu urbain (%)

Cet indicateur correspond au pourcentage des ménages urbains ayant un accès aux moyens sanitaires d'évacuation des eaux usées et des déchets.

Efficacité de la gouvernance urbaine

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer l'efficacité de la gouvernance urbaine, en se basant sur la notation de l'efficacité des outils de planification et d'aménagement urbain (schéma directeur, planification stratégique, schéma d'urbanisme) pour les grandes agglomérations (0=pas d'outils. Si outils, 1=dispositif inefficace à 4=dispositif efficace), et sur la notation de la clarté et de la mise en œuvre d'une vision nationale pour l'aménagement des villes moyennes (0=aucune vision à 4=vision claire et effectivement mise en œuvre).

Global cities index

Le rapport A.T.Kearney Global Cities examine l'amélioration de la compétitivité des villes mondiales ainsi que les facteurs qui sont à l'origine de ce progrès. Cette analyse révèle les villes ayant le potentiel pour la transformation urbaine.

Créé en 2008, ce rapport était l'un des premiers à classer les villes en fonction de leur réputation mondiale et reste très apprécié pour son évaluation globale des capacités et du potentiel de la ville.

L'indice Global Cities examine la performance des villes. Il constitue un outil unique pour évaluer les villes les plus influentes et les plus attractives. Ces informations sont, particulièrement, utiles pour les chefs d'entreprise qui visent investir dans de nouvelles villes et envisagent de s'étendre à l'international.

Cet indice, dont le score varie entre 0 et 100, est la moyenne de 27 indicateurs regroupés en 5 dimensions, à savoir :

- Le monde des affaires (30%) : flux de capitaux, dynamique du marché et grandes entreprises du moment ;
- Le capital humain (30%) : niveau d'éducation ;
- L'échange d'information (15%) : accès à l'information via internet et les médias ;
- L'expérience culturelle (15%) : accès aux événements sportifs, aux musées, ... ;
- L'engagement politique (10%) : événements politiques, think tanks et ambassades.

Indice mondial des villes intelligentes

Selon cet indice, une "ville intelligente" est un milieu urbain qui utilise la technologie pour améliorer les avantages de la numérisation et atténuer les défauts de l'urbanisation pour ses citoyens. Le classement est élaboré en interrogeant un panel de citoyens de différentes villes dans le monde. Les questions du sondage portent sur les dispositions technologiques et les infrastructures de chaque ville dans cinq domaines clés : santé, sécurité, mobilité, activités et gouvernance.

Equipement du territoire

Densité routière (nombre de km / 100 km²)

C'est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau routier d'un pays et sa superficie.

Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement des infrastructures routières du pays et traduit surtout le poids que représente la gestion des routes pour le pays, particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Densité ferroviaire (nombre de km / 100 km²)

C'est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau ferroviaire d'un pays et sa superficie.

Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement des infrastructures ferroviaires du pays et traduit surtout le poids que représente la gestion des chemins de fer pour le pays, particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Indice de connectivité maritime (valeur maximale en 2004 = 100)

L'indice de connectivité maritime indique dans quelle mesure les pays sont reliés aux réseaux internationaux d'expédition. Cet indice de connectivité mesure le réseau des transports maritimes réguliers d'un pays et son intégration au commerce mondial. Il est calculé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement en utilisant cinq composantes du secteur du transport maritime : le nombre de navires, leur capacité de transport en conteneurs, la taille maximale des navires, le nombre de services offerts et le nombre d'entreprises qui déploient des porte-conteneurs dans les ports d'un pays. Pour chaque composante, la valeur d'un pays est divisée par la valeur maximale de chaque composante en 2004. La moyenne des cinq composantes est ensuite calculée pour chaque pays. Cette moyenne est alors divisée par la moyenne maximale en 2004 et multipliée par 100. Une valeur de 100 est attribuée au pays ayant l'indice moyen le plus élevé.

Trafic de conteneurs dans les ports (en équivalent 20 pieds)

Il s'agit de mesurer la capacité des ports en terme du nombre de conteneurs qu'ils contiennent, en millions d'équivalent vingt pieds (EVP) -comme unité de mesure étant donné qu'il y a différentes tailles de boîte-. Cet indicateur fournit le classement annuel et l'évolution du trafic de conteneurs des principaux ports de commerce mondiaux.

Indice de connectivité aérienne

Il s'agit d'une mesure globale, définie par la Banque Mondiale, de la connectivité aérienne, dans le sens où elle capture l'ensemble des interactions entre tous les nœuds du réseau du transport aérien, même quand il n'y a pas de lien de vol direct entre eux.

La mesure de la connectivité aérienne est étroitement corrélée avec certaines variables économiques, telles que le degré de libéralisation des marchés du transport aérien et l'étendue de la participation à des réseaux internationaux de production.

DVP N°9 : PROGRESSER VERS LA SOCIETE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée au niveau de l'enseignement supérieur, âgée de 19 à 23 ans, rapportée à la population officiellement scolarisable au même niveau.

Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production

Nombre de diplômés dans les métiers de l'ingénierie et des industries de transformation et production, exprimé pour 10 000 habitants.

Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur

Indice qui exprime la part des chômeurs disposant d'un niveau d'instruction supérieur dans la population active âgée de 15ans et plus.

Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche (score de 1 à 4)

Indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, qui permet de mesurer la force du lien entre les entreprises, les universités et les centres de recherche. Il varie de 1 (faibles liens) à 4 (liens étroits).

Economie du savoir & Innovation

Indice de l'économie de la connaissance (KEI) (score de 1 à 7)

Indice prenant en compte le fait que l'environnement est propice pour que les connaissances soient utilisées efficacement pour le développement économique. Le KEI est calculé sur la base de la moyenne des scores normalisés, d'un pays ou d'une région, relatifs à quatre piliers liés à l'économie de la connaissance, l'éducation, l'innovation et les TIC.

Indice mondial de l'innovation (GII) (score de 0 à 100)

Indice qui mesure l'innovation au sens large, incluant les innovations commerciales et sociales, mais aussi scientifiques. Cet indice cherche à jeter un éclairage plus précis sur le processus d'innovation et les nouvelles tendances en la matière dans différents pays du monde. Il classe le niveau d'innovation de chaque pays sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente l'économie la plus innovante.

L'indice mondial de l'innovation de 2014 représente la moyenne de deux sous-indices. Le premier est le sous-indice des moyens mis en œuvre en matière d'innovation, qui permet d'évaluer des éléments de l'économie nationale favorisant des activités innovantes autour de cinq piliers :

1. Les institutions ;
2. Le capital humain et la recherche ;
3. L'infrastructure ;
4. Le perfectionnement des marchés ;
5. Le perfectionnement des entreprises.

Le deuxième est le sous-indice des résultats, qui rend compte des preuves manifestes de l'innovation en s'appuyant sur deux piliers :

6. Les résultats en matière de connaissances et de technologie ;
7. Les résultats créatifs.

Indice international de propriété intellectuelle

La Chambre de commerce américaine publie chaque année, depuis 2012, un indice destiné à classer les pays selon leur niveau de protection de la propriété intellectuelle. Son calcul se base sur cinquante indicateurs mesurant, d'une part, le corpus législatif et, d'autre part, la mise en application des droits et la sensibilisation ainsi que le respect des droits de la propriété intellectuelle. Les données sont recueillies à partir d'une enquête menée auprès de personnalités du secteur de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale et d'un ensemble de données empiriques. Le score obtenu, entre 0 et 100, permet de juger des meilleures et des pires juridictions de la propriété intellectuelle.

Indice de préparation au NTIC (NRI) (score de 1 à 7)

L'indice mesure la disposition des pays à exploiter les possibilités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le NRI cherche à mieux comprendre l'impact des TIC sur la compétitivité des nations. Le NRI est un indice composite de trois éléments : l'environnement offert par le pays en faveur des TIC (marché, environnement politique et réglementaire des infrastructures, ...), la volonté des acteurs (individus, entreprises et gouvernements) à utiliser les TIC, et, enfin, l'utilisation des TIC parmi ces parties prenantes.

E-Government Development index (score de 0 à 1)

L'indice de Développement E-gouvernement est un indice composite calculé sur la base de la moyenne des 3 sous-indices suivants : les services en ligne, le capital humain et l'infrastructure des technologies de l'information.

L'e-Gouvernement est définie comme l'utilisation des TIC et son application par le gouvernement pour la fourniture d'informations et de services publics à la population. L'objectif de l'e-Gouvernement est donc d'assurer une gestion gouvernementale efficace de l'information aux citoyens, une meilleure prestation de services aux citoyens et une autonomisation des populations par l'accès à l'information et par la participation à la prise de décision dans la politique publique.

Indice de connectivité mobile

Cet indice est un outil analytique qui mesure la performance des pays selon la connectivité mobile sur la base de quatre indicateurs, à savoir : l'infrastructure mobile, l'accessibilité financière, la satisfaction du consommateur et les services disponibles en ligne.

Global connectivity index

Cet indice a pour but d'analyser un bon nombre d'indicateurs relatifs à l'infrastructure intelligente et la transformation numérique afin d'élaborer une carte complète sur l'économie numérique mondiale.

Cet indice, qui a été lancé en 2014, compare 50 pays selon 40 indicateurs liés à l'impact des technologies d'information et de communication sur l'économie du pays, la compétitivité numérique et la croissance future.

Il représente une évaluation quantitative unique qui évalue de manière exhaustive et objective la connectivité industrielle numérique des pays.

Inclusive Internet index

Cet indice fournit une évaluation de l'inclusion de l'internet au niveau national selon quatre catégories : disponibilité, accessibilité, pertinence et niveau de préparation. L'objectif est de mettre l'accent sur les facteurs qui stimulent une inclusion durable de ce réseau et d'effectuer une comparaison en termes d'environnement favorable à l'adoption et à l'utilisation productive d'internet.

Indice de la qualité de vie digitale (Digital Quality of Life Index)

L'indice de la qualité de vie digitale est élaboré par la société anglaise de cybersécurité Surfshark. Cet indice regroupe 110 pays, soit 90% de la population mondiale, et les évalue suivant cinq critères relatifs au bien-être numérique, à savoir : qualité d'Internet ; accessibilité à Internet ; sécurité numérique ; infrastructure numérique ; administration numérique.

Densité robotique (nombre de robots industriels pour 10 000 employés)

Cet indicateur, élaboré par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) dans son rapport sur le commerce et le développement, mesure le nombre de robots industriels exprimé pour 10 000 employés.

Dépenses en R&D (% du PIB)

Cet indicateur représente les ressources financières allouées à la Recherche et Développement exprimées en pourcentage du produit intérieur brut.

Recherche & développement

Nombre de chercheurs en R&D (pour 1 million d'habitants)

Cet indice mesure les ressources humaines dédiées au domaine de la Recherche et Développement, exprimées pour 1 million d'habitants.

Articles de journaux scientifiques et techniques publiés

Les articles de journaux scientifiques et techniques font référence au nombre d'articles scientifiques et d'ingénierie publiés dans les domaines suivants : physique, biologie, chimie, mathématique, médecine, recherche biomédicale, ingénierie et technologie, et sciences de la terre et de l'espace.

Indice mondial de la compétitivité des talents (Global Talent Competitiveness Index GTCI)

Cet indice présente une analyse comparative exhaustive, évaluant la façon dont les pays développent, attirent et retiennent les talents dans le but de dresser une image sur la compétitivité des talents qui va permettre aux dirigeants de mettre en œuvre des stratégies visant la promotion de la compétitivité.

Cet indice a été calculé sur la base de 68 variables et d'un modèle d'entrée-sortie simple et robuste.

Nombre de brevets d'inventions déposées par les résidents

Les demandes de brevets sont les demandes déposées dans le monde entier dans le cadre de la procédure du Traité de coopération en matière de brevets ou auprès des bureaux des brevets nationaux pour obtenir des droits exclusifs d'une invention (un produit ou un processus) présentant une nouvelle façon de faire quelque chose ou une nouvelle solution technique à un problème. Un brevet protège le propriétaire de l'invention pendant une période limitée, habituellement fixée à 20 ans.

Exportations de biens à haute technologie

Les exportations de biens à haute technologie sont les exportations des produits de haut niveau en termes de recherche et développement, tels que les produits de l'aérospatial, de l'informatique, les produits pharmaceutiques, les instruments scientifiques et la machinerie électrique.

Indice de cybersécurité dans le monde

L'indice de cybersécurité dans le monde permet de mesurer les capacités nationales en matière de développement de la cybersécurité et d'établir un classement des pays sur la base de ses résultats. Il s'agit essentiellement d'un indicateur composite regroupant plusieurs indicateurs individuels. Le processus d'établissement d'indicateurs de cybersécurité peut être analysé au travers de cinq grandes catégories. Les pays sont classés par rapport à la norme de référence fournie pour chaque catégorie. Les catégories composant l'indice se présentent comme suit :

1. Cadre juridique

La législation constitue une mesure cruciale de la capacité à proposer un cadre harmonisé fournissant aux différentes entités une base réglementaire commune en matière d'interdiction de conduites criminelles spécifiées ou d'obligations réglementaires minimales. Les critères de mesure du cadre juridique peuvent être l'existence et le nombre d'institutions et de cadres juridiques relatifs à la cybersécurité et à la cybercriminalité. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Législation pénale ; Réglementation et conformité.

2. Mesures techniques

La technologie constitue la première ligne de défense contre les cybermenaces et les agents malveillants en ligne. Les critères d'évaluation des mesures techniques peuvent être l'existence et le nombre d'institutions et de cadres techniques approuvés ou créés par l'Etat en rapport avec la cybersécurité. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Centre de veille, d'alerte et de réponse aux incidents informatiques ; Normes ; Certification.

3. Structures organisationnelles

La mise en œuvre d'une initiative nationale, quelle qu'elle soit, requiert des mesures organisationnelles et procédurales. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Politique ; Feuille de route relative à la gouvernance ; Organisme responsable ; Evaluations comparatives nationales.

4. Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est intrinsèque aux trois premières catégories de mesure (juridique, technique et organisationnelle). Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Normalisation ; Développement des compétences des ressources humaines ; Certification professionnelle ; Certification des organismes.

5. Coopération internationale

La cybersécurité, qui requiert des informations en provenance de tous les secteurs et de toutes les disciplines, doit faire l'objet d'une approche multipartite. Parce qu'elle renforce le dialogue et la coordination, la coopération permet d'élargir le champ d'application de la cybersécurité.

Les critères de mesure de la coopération nationale et internationale peuvent être l'existence et le nombre de partenariats, de cadres coopératifs et de réseaux de partage d'informations. Le sous-groupe d'indicateurs de performance de cette catégorie est le suivant : Coopération entre Etats ; Coopération entre organismes ; Partenariats public-Privé ; Coopération internationale.

Le modèle statistique utilisé pour le calcul de l'indice se base sur une analyse multicritère. Cette analyse établit des préférences entre différentes options par rapport à un ensemble explicite d'objectifs identifiés, pour lesquels il existe des critères mesurables établis pour évaluer le degré d'accomplissement des objectifs. Un modèle additif d'évaluation linéaire simple est appliqué.

La matrice de performances de l'analyse multicritères décrit les options et chaque colonne décrit la performance des options par rapport à chaque critère. L'évaluation individuelle de la performance est numérique. La notation comparative se basera sur les indicateurs ci-dessous, auxquels la même pondération est appliquée (à noter que la pondération de certaines sous-catégories est effectuée à un niveau supérieur étant donné que certains indicateurs

contiennent plus de sous-groupes). 0 point est alloué lorsqu'il n'y a aucune activité ; 1 point est alloué pour une action partielle et 2 points sont alloués pour une action plus exhaustive.

Le nombre total de points pour chaque catégorie est comme suit :

1. Cadre juridique	4
A. Législation pénale	2
B. Réglementation et conformité	2
2. Mesures techniques	6
A. Centres de veille, d'alerte et de réponse aux incidents informatiques (CERT/CIRT/CSIRT)	2
B. Normes	2
C. Certification	2
3. Structures organisationnelles	8
A. Politique	2
B. Feuille de route relative à la gouvernance	2
C. Organisme responsable	2
D. Evaluations comparatives nationales	2
~	
5. Coopération internationale	8
A. Coopération entre Etats	2
B. Coopération entre organismes	2
C. Partenariats public-privé	2
D. Coopération internationale	2

Notation:

x_{qc} Valeur de l'indicateur individuel q pour le pays c, où $q = 1, \dots, Q$ et $c = 1, \dots, M$.

I_{qc} Valeur normalisée de l'indicateur individuel q pour le pays c

CI_c Valeur de l'indicateur composite pour le pays c

Le critère de référence utilisé sera le score du pays hypothétique qui obtiendra le plus grand nombre de points total (34) concernant son degré de préparation. L'indice composite résultant ira de zéro (niveau de préparation le plus bas) à 1 (critère de référence):

$$CI_c = \frac{I_{qc}}{34}$$

La technique de normalisation sera basée sur une méthode de classement:

$$I_{qc} = \text{Rank}(x_{qc}).$$

DVP N°10 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET RESTAURER LA CONFIANCE

Individu

Indice d'inégalité de genre (score de 0 à 1)

Indice composite mesurant le déficit de progrès résultant des inégalités de genre dans trois dimensions du développement humain, à savoir la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail.

Indice mondial des disparités de genre

Introduit en 2006 par le Forum économique mondial, l'indice mondial des inégalités de genre mesure l'ampleur des disparités entre les sexes et permet de suivre son progrès au fil du temps. La comparaison entre pays se fait selon 4 axes :

1. La participation à l'activité économique : part des femmes dans le marché du travail, égalité des salaires, revenus estimés, législateurs hauts fonctionnaires et gestionnaires, cadres et techniciens ;
2. Le niveau d'instruction : taux d'alphabétisation, taux de scolarisation dans l'enseignement primaire secondaire et supérieur ;
3. Le ratio fille-garçon à la naissance et l'espérance de vie ;
4. L'émancipation politique : ratio des femmes dans le parlement, présence des femmes dans des postes ministériels.

Part des jeunes dans la population

Cet indicateur correspond au pourcentage des jeunes dans la population totale d'un pays.

Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement (en %)

La proportion de sièges occupés par les femmes au parlement est le nombre de sièges occupés au parlement par les femmes, rapporté au nombre total de sièges au parlement.

Taux de participation des femmes dans le marché du travail (en %)

Cet indicateur représente la part des femmes actives dans le marché du travail dans le total de celles âgées de plus que 15 ans.

Groupe d'individus

Indice de bien-être des jeunes

Indice publié par le "Center for Strategic and International Studies", l'"International Youth Foundation" et le "Hilton Worldwide" relatif au bien-être des jeunes de moins de 25 ans.

Cet indice se base sur l'évaluation de 40 indicateurs relatifs à 6 domaines inhérents à la vie des jeunes qui, ensemble, permettent une vision claire de leur qualité de vie. Ces domaines sont : *la participation citoyenne, les opportunités économiques, l'éducation, la santé, les technologies de l'information et de la communication et la sûreté et sécurité.*

Global AgeWatch Index (score de 0 à 100)

L'indice, établi par l'organisation "HelpAge International", réunit un ensemble unique de données comparables au niveau international, relatives à la sécurité des revenus, à l'état de santé, aux capacités et à l'environnement favorable aux personnes âgées. Ces domaines ont été choisis car ils sont identifiés par les personnes âgées et par les responsables politiques comme des catalyseurs clés du bien-être des populations vieillissantes.

Les indicateurs évalués au niveau des différents domaines sont les suivants :

- "Sécurité des revenus" : la couverture des revenus de pension, le taux de pauvreté des personnes âgées, le bien-être relatif des personnes âgées et le PIB par habitant.
- "Etat de santé" : l'espérance de vie à 60 ans, l'espérance de vie en bonne santé à 60 ans et le bien-être psychologique relatif.
- "Capacités" : le taux d'emploi des personnes âgées et le niveau de scolarité des personnes âgées.
- "Environnement favorable" : les liens sociaux, la sécurité physique, la liberté civique et l'accès des personnes âgées au transport public.

Cet indice fait partie d'une "révolution de données" dans laquelle des données spécifiques liées à l'âge sont utilisées pour garantir la solidité et l'adaptation des politiques au vieillissement. Des données nationales existent, mais la constitution d'ensembles de données internationales comparables sur les populations âgées reste encore limitée. La pénurie de données sur les personnes âgées peut conduire à les exclure systématiquement du financement des plans de développement et des politiques publiques.

L'objectif de l'indice est à la fois de saisir la nature multidimensionnelle de la qualité de vie et du bien-être des personnes âgées et d'offrir un outil de mesure de performance et de promotion des améliorations à cet égard. Cet indice varie entre 0 et 100, 100 étant la valeur idéale.

Perspectives d'avenir de la jeunesse

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer les perspectives d'avenir de la jeunesse. Il varie de 0 (nettement tournées vers l'intérieur du pays) à 4 (nettement tournées vers l'extérieur du pays).

Vie en société

Degré d'attachement à la nation

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) / enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII : "Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique que vous n'êtes pas du tout attaché, et (4) que vous êtes très attaché, dites-nous quel est votre degré d'attachement à votre nation ?".

Confiance interpersonnelle

Pourcentage des personnes interrogées répondant "oui" à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) : "En général, diriez-vous que vous pouvez faire confiance à la plupart des personnes ou qu'il faut être méfiant à leur égard ?".

Degré de confiance accordée aux institutions

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) / World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré de confiance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous dans quelle mesure avez-vous confiance dans les institutions publiques ?".

Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la famille dans votre vie personnelle ?".

Solidarité traditionnelle (0 : faible à 4 : très forte)

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force des solidarités traditionnelles au niveau des pays. Le score de l'indicateur varie de 0 (faible solidarité traditionnelle) à 4 (très forte solidarité traditionnelle).

Solidarité institutionnelle

Cet indicateur, issu de l'enquête Institutional Profiles Database (IPD) du CEPII, permet de mesurer la force de la solidarité institutionnelle au sein du pays en se basant sur l'état de la prise en charge par les institutions publiques/privées de la maladie, du chômage et de la retraite. Le score de l'indicateur varie de 0 (si pas de prise en charge par les institutions publiques ou privées de la maladie, du chômage, de la retraite) ; 1 (faible part de la population couverte) à 4 (très forte part de la population couverte).

Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la religion dans votre vie personnelle ?".

Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la politique dans votre vie personnelle ?".

Degré de satisfaction dans la vie

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête mondiale sur les valeurs (World Value Survey) : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré de satisfaction faible, et (10) un degré très fort, dites-nous à quel point êtes-vous satisfait dans votre vie ?".

Engagement civique

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête mondiale sur les valeurs (World Value Survey) : "Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'engagement faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré de votre engagement dans les organisations non gouvernementales ?".

